

I E S

ARCHIVES

BERBÈRES

Publication du Comité d'Études Berbères

de Rabat

**Volume II - Fascicule 2**

**Année 1917**

## LES ARCHIVES BERBÈRES

PUBLICATION DU COMITÉ D'ÉTUDES BERBÈRES DE RABAT

Fondées par le Comité d'études berbères de Rabat qui en assure la publication, *les Archives Berbères* sont consacrées à l'étude des mœurs, des arts, des institutions et des dialectes des populations berbères de l'Afrique du Nord.

Ces populations sont étudiées\* aussi bien dans ceux de leurs groupes qui ont conservé la quasi-intégrité de leurs mœurs primitives et l'usage exclusif et prédominant de la langue berbère que dans ceux chez qui la langue, les mœurs, la mentalité et les caractères\* de race ont été influencés plus ou moins profondément par le contact avec des civilisations étrangères. Les Berbères seront suivis également hors du pays dont ils sont les autochtones (par exemple en Espagne où ils furent conquérants et importateurs de la civilisation musulmane).

Les populations berbères pures, à demi arabisées ou complètement arabisées, étudiées au point de vue de l'anthropologie, de l'ethnographie, du folklore, de la linguistique des institutions juridiques, de l'histoire, sont l'objet propre des investigations des *Archives* de même que l'archéologie, l'épigraphie punique, romano-païenne, romano-chrétienne, byzantine et arabe dans la mesure où elles peuvent éclairer l'histoire des rapports de ces différentes civilisations avec la société berbère et de leur influence sur cette dernière.

La variété des sujets traités est de nature à intéresser, non seulement les spécialistes, mais tous ceux que leurs fonctions, leurs affaires ou leurs voyages mettent en contact avec les populations de l'Afrique du Nord.

## RAPPORT SUR UNE MISSION CHEZ LES NTIFA

### I. — QDKLQKS NOTES SUE LE COURS SUPéxJEUR DE L'O. TKXSIFT ET L'AXRIEXH-PLAIKK DR MARRAKECH '.

L'Oued Tensift offre, dans sa vallée supérieure, le type classique du fleuve de bordure, drainant vers la mer les eaux qui descendent de l'Atlas de Marrakech par le canal de ΓO. leil, de ΓO. Ourika, de ΓO. Iminzat et de l'Oued Rdat ; ces rivières, après avoir traversé la plaine du sud au nord, viennent buter contre les jbiilet. L'O. Tensift coule donc au pied des Jbilrt, ne pouvant être repoussé plus au nord sous l'effort de ses affluents.

Ceux-ci, malgré le long parcours qu'ils viennent d'accomplir dans la plaine aride et les saignées que leur ont fait subir les irrigations, roulent encore, à la fin de juillet, une quantité d'eau assez considérable. Le plus imponent d'entre eux, ΓO. Rdat, est de faible profondeur, une trentaine de centimètres en moyenne, mais son cours limpide, assez large, est très rapide. Un caractère particulier de ces rivières est l'instabilité de leur lit. Lors des crues du dernier hiver, celui de ΓO. Rdat, près de son embouchure dans la Tensift, a changé d'emplacement, et l'ancien lit n'est plus marqué aujourd'hui que par quelques flaques d'eau fiévreuses. Il semblerait pourtant que le cours souterrain suive cet ancien lit.

En ce qui concerne ΓO. Tensift lui-même, il est intéressant

**i. Au debut de ce rapport qu'il nous soit permis d'exprimer toute notre gratitude, en même temps qu'A M. Loth, directeur de ΓΕη Ιρτετστ au Maroc, et à M. NebIQ, directeur de l'École Supérieure de Rabat, i qui nous sommes redevables de cette mission, i M. le General de Lamolbc, commandant la subdirikion de Marrakech, et 4 son officier adjoint M. le Capitaine Justmard. grftceà qui nous avons eu toute facilité pour mener à bien cette mission, i M. le Capitaine Orthlieb et aux officiers du posta de Tarent, auprès de qui nous avons trouvé pendant un mois et demi, M. Laoust et moi, l'accueil le plus aimable et le plus cordial.**

de constater qu'il existe, même en cette saison, indépendamment des eaux descendues de l'Atlas : l'O. Rdat est en effet le premier affluent qui lui vienne des montagnes.

Dans les quelques kilomètres qui constituent son cours tout à fait supérieur, la Tensift est alimentée uniquement par les eaux des Jbilet. Elle son assez brusquement de terre sur le territoire de quelques fractions Berabich (un khoms des Relunina), au pied d'un éperon à partir duquel les Jbilet s'incurvent vers le nord de manière & former un hémicycle à large rayon. A la saison des pluies, les eaux coulant a ciel ouvert convergent vers ce point, de tous les côtés de l'hémicycle. En cette saison il y a la une sorte de marécage d'où l'eau s'écoule : c'est la source du fleuve. Il est surprenant qu'a la un de juillet une source relativement aussi abondante puisse sortir de ces très faibles élévations, rocheuses et arides. Mais il est infiniment probable que sans l'apport des eaux de l'Atlas la iensilt ne pourrait plus, même en hiver, se frayer un chemin jusqu'à l'Océan : il se formerait au sud des Jbilet, comme il s'en forme au nord, une Bahira sans écoulement vers la mer.

Toute cette vallée supérieure de la Tensift, une fois quittée la palmeraie de Marrakech, est assez dépourvue d'arbres. Mais la terre, en général, est loin d'y être infertile. La difficulté qu'elle présente à une culture intensive vient de la grande diversité des sols, qui demandent des traitements ditTérents. De plus, par endroits, d'assez nombreuses efflorescences salines, reconnaissablés de loin à la petite plante rouge qui les couvre, seule végétation nourrie par ce sol, forment des Ilots aujourd'hui rebelles a toute culture : ils nécessiteront un amendement assez long, pratiquement impossible à entreprendre pour l'instant, par suite surtout de la difficulté des transports. Par contre, certains sols semblent au contraire très riches et d'autant plus profitables a cultiver que la sécheresse y est peu à craindre. Cette région est assez peu favorisée en ce qui concerne les précipitations atmosphériques, mais les labours d'été y donnent d'excellents résultats, et la proximité de rivières à cours continu comme la Tensift ou l'O. Rdat offre pendant toute l'année de grandes tacilités d'irrigation. De plus ces rivières semblent avoir un cours souterrain important, et dans toute cette région la nappe aquifère est peu profonde.

Plusieurs exploitations indigènes sont établies dans ces parages,

et une européenne, habilement dirigée par M. Reclus'. Toute une file de charrues européennes du dernier modèle et de machines agricoles rangées devant l'habitation surprennent étrangement aujourd'hui dans l'amère-plaine de Marrakech ; spectacle familier de demain. M. Reclus a introduit la culture du melon de France, et ses produits, choisis et cultivés avec soin, ne le cèdent en rien aux meilleurs cantaloups. Ils trouvent un débouché facile sur le marché de Marrakech. Ce petit fait montre que ce sol se prête aisément aux cultures nécessitant une grande quantité d'humidité. Par contre les essais de coton qui ont été tentés soit dans la palmeraie de Marrakech, soit en dehors, ne semblent pas avoir donné jusqu'ici de résultats très satisfaisants.

Le passage est absolument insensible entre le bassin supérieur de la Tensift et celui de la Taçaout (O. Taçaout Tahtia), qui avec son autre branche, l'O. Lakhdar (O. Taçaout Fouqia), entraîne vers l'Oum er Rcbia les eaux de l'Atlas de Deninat. Cette absence de ligne de démarcation nette entre les deux bassins, là comme plus au sud dans la plaine, jointe à l'instabilité du cours des rivières dans cette région, que nous avons constatée à propos de l'O. Rdat, viennent confirmer l'hypothèse aujourd'hui classique selon laquelle la Taçaout serait un ancien affluent de la Tensift, peut-être même la maîtresse branche de ce fleuve, captée par l'Oum er Rebia.

C'est dans cette zone à pente très peu indiquée que se trouve Tamelalt (Tamelilt Jdida), l'agglomération la plus importante de cette région. Elle est située à peu près au point de contact de trois tribus, les Rehamna, sur le territoire de qui est le cours supérieur de la Tensift ; les Sraghna, qui, à l'est des Rehamna, habitent la plaine en bordure de l'Atlas (ou plutôt, à cet endroit, du Moyen Atlas) et les premières pentes de ces montagnes ; et enfin des O. Rahal, fractions Zcmrancs rattachées au célèbre sanctuaire bâti un peu au sud de cette région, où son influence religieuse est considérable.

Tamelllt, entourée de superbes olivettes, dut être naguère encore une petite ville très prospère, ainsi qu'en témoignent ses remparts de terre rouge maintenant percés de larges brèches et les ruines qu'ils enferment : on y surprend même les vestiges d'un certain souci d'architecture, autant que le permettait le

**i. Que M. Reclus veuille bien trouver ici tu» remerciements pour U gracieuse hospitalité que nous avons reçue chez lui, si précieuse à qui parcourt le bled.**

mode de construction en pisé. le seul usité. Au moment de la mort de Moulay Hassan tout ce pays se mit en dissidence : Tainelalt fut complètement pillée et ne s'en remit jamais. Aujourd'hui vivent dans des noualas au milieu des ruines environ **70** familles ; la seule construction importante qui subsiste est la maison du Ithalifat du qald el Hadj Thaini Glaoui duquel dépend TatneUlt : c'est une simple maison en terre rouge sans aucun luxe. Il faut y joindre un mcllah qui est bien le plus misérable que nous ayons jamais vu : c'est une grande cour enclose de murs auxquels s'accolent les niches les plus repoussantes que l'on puisse imaginer : devant chacune un four en terre. Là vit dans une saleté incroyable une population grouillante d'hommes, de femmes, d'enfants et d'animaux, ânes et poules.

Malgré cet aspect général de ruine et de misère, le pays doit être assez riche, si l'on en juge par la quantité des troupeaux qui rentrent au coucher du soleil, et la fertilité des jardins.

Entre Tamelalt et la Taçaout, le sol, très plat, assez caillouteux, et presque totalement dépourvu d'arbres, est d'une grande monotonie. Notons seulement la présence d'une zaouia fondée naguère par un Ouled RahaL dont la fille est aujourd'hui la ma raboute. On nous la montre de loin montée sur un âne, et tenant en main un bâton terminé par un fer aplati : elle part en tournée d'aumônes. Tout autour de la zaouia s'étend un vaste cimetière où l'on vient se faire enterrer de fort loin. Le marabout défunt vient, dit-on, s'entretenir avec les morts, la nuit qui suit leur ensevelissement, et la perspective de cette conversation d'outre tombe avec le saint homme exerce un vif attrait sur les habitants de toute la région. Quelques maigres arbustes dans le cimetière : ils sont couverts de chiffons, de nouets et de cheveux.

Une fois franchie la Taçaout dont le thalweg est à peine marqué, les olivettes deviennent plus nombreuses, et elles se multiplient à mesure qu'on approche du rebord montagneux au pied duquel elles forment une ligne ininterrompue : c'est un immense jardin qui s'étend en bordure de l'Atlas, où les eaux sont abondantes et l'irrigation facile. Citons, pour l'avoir traversée, la superbe olivette des Ouled Khallouf, qui compte, dit-on, **90.000** pieds : il ne faut pas moins d'une heure pour la franchir.

Dans cette région encore il faut noter l'étroite onion qui existe

entre les conditions d'existence et le genre d'habitation. Les villages des Rvhamna sont des villages de nonalas, où à côté de celles-ci on rencontre souvent côte à côte la tente et la maison de pisé : population en voie de sédentarisation. Ces Sraghna de la plaine en bordure de l'Atlas, ou de ses premières pentes, sédentaires attachés à leurs oliviers, vivent dans des maisons.

Un des villages que nous avons traversés, celui de Sahridj, est tout à fait typique. Adossées à une hauteur et construites en pisé, ses maisons sont souvent groupées selon une disposition qui a été maintes fois signalée dans l'Aurès : la terrasse qui s'étend devant chaque maison forme le toit de celle qui est bâtie immédiatement au-dessous. D'autres, fort misérables, sont constituées uniquement par un mur très bas et une terrasse de plain-pied avec le sol dont la pente forme les autres parois de la maison. Par endroits, de grands trous d'où l'on a retiré les matériaux qui ont servi à la construction des maisons en pisé : ils ont été aménagés en caves pour conserver la provision de paille ; on y descend par une sorte d'escalier aux gradins de terre, dont l'entrée est bouchée par des broussailles de jujubier pour empêcher les animaux d'y pénétrer. Ces trous s'enfoncent parfois assez loin sous terre : il semble que quelques-uns soient habités par des familles misérables : beaucoup d'habitants de Sahridj sont presque des troglodytes. Ce village n'est pas le seul qui soit construit de cette manière : nous en retrouverons de semblables sur les premières pentes des montagnes derrière lesquelles est le pays Ntifi, que nous allons aborder maintenant.

H. — TANAJJT.

Tanant est situé aux confins des Ntifa et des Ait Majjen, fraction des Inoultan (Oultana), sur un terrain qui fut longtemps disputé entre les deux tribus. La position a en effet une importance stratégique et économique capitale : le sol de ses beaux jardins facilement irrigables est très productif ; et leur situation leur permet de commander la vallée de l'O. Talnit, par laquelle communique avec la plaine la cuvette fertile qui constitue la partie sud du pays des Ntifa, et qui vient se terminer là. Ce passage est l'une des routes qui mènent du haut Dades et du Tafilelt vers la plaine de Marrakech et les ports de la côte. On conçoit donc la valeur de la position. Les deux tribus, après de

longues luttes, possèdent aujourd'hui chacune une partie de ces terres. Notre poste, établi sur un piton isolé qui fut particulièrement disputé, domine l'O. TaTnit un peu en amont de l'étranglement. Ses canons et ses mitrailleuses sont destinés à commander ce passage et à l'interdire aux gens de la montagne s'ils tentaient de descendre dans la plaine. C'est un fort d'arrêt puissamment armé. Il est complètement achevé aujourd'hui : c'est une construction en belles pierres du pays et dont la solidité n'exclut pas l'élégance ni même le confort. Il fut terminé en quelques mois — la création du poste est toute récente — avec les seules ressources de l'endroit, par la seule main-d'œuvre indigène dirigée par quelques ouvriers territoriaux français : le fort fut construit rapidement, et sans contrainte, par ceux-là même qu'il était destiné à surveiller à la fois et à protéger : résultat qui a grandement honneur à l'officier qui fut chargé de l'établir et à ses collaborateurs dévoués.

Du sommet de la tour qui domine le fort, le panorama est merveilleux : non seulement nous dominons dans son ensemble la fertile cuvette de Tanant, mais devant nos yeux se déroule la chaîne entière du Haut Atlas, depuis les lointains sommets inconnus de l'est, jusqu'à ceux qui, à l'ouest, surplombent Marrakech. Nous sommes ici à peu près devant le centre de la grande chaîne : un massif énorme le marque, le dj. Ghat. Sa longue croupe arrondie qui s'élève à près de **4.000** mètres, semble toute proche : plusieurs rangées de montagnes parallèles nous en séparent encore, de plus en plus hautes à mesure qu'elles s'approchent de l'axe de la chaîne. Là vivent des populations restées très frustes, à l'abri de toute civilisation. C'est la région qu'a soumise à notre influence la dernière expédition du qald Si Madani Glaoui.

A deux kilomètres du fort, environ, vers le sud-est, commencent les jardins. Les habitations de Tanant ne sont pas groupées en village : elles sont disséminées au milieu de ces jardins. Elles se présentent sous deux aspects : la petite maison basse et la tighremt massive. La première est d'une disposition assez courante, deux ou trois chambres entourant une cour fermée sur le dernier côté par une zeriba de jujubier à travers laquelle on pénètre par une porte basse. Les chambres sont longue\* et étroites ; les murs, en pisé presque toujours, n'ont pas plus de deux mètres de hauteur. Ils soutiennent une



épaisse terrasse ; sur les poutres du plafond viennent s'appuyer des rondins transversaux et serrés étroitement ; ces rondins supportent un lit de branchages et de feuilles sèches ; une épaisse couche d'argile tassée recouvre le tout. Sur les terrasses, les habitants, l'été, dressent de petites huttes de branchages où ils passent la nuit. Cela donne de loin un aspect étrange à la maison. Souvent l'une des pièces, dépourvue de mur du côté de la cour, forme une sorte de préau couvert dont le toit est supporté par d'épais piliers. C'est là que la femme s'occupe le plus habituellement des travaux du ménage ; là qu'est encastré dans le sol le moulin à bras ; là qu'est établi le foyer. Parfois ce préau se trouve devant l'une des chambres, et comme celles-ci ne sont éclairées que par la porte, la chambre placée derrière le préau est fort obscure. Dans la cour, à côté de la hutte de branchages en miniature qui sert de poulailler, un petit enclos est réservé aux abeilles dont les ruches sont faites de marmites. Toute maison possède la sienne. Enfin, devant l'entrée de la maison, un four en terre, trou creusé dans le sol, et recouvert d'une sorte de petite coupole d'argile, sert à cuire le pain. Le mobilier est des plus rudimentaires : il se compose presque exclusivement de quelques nattes et de quelques poteries.

La tighremt, habitation caractéristique des régions montagneuses du Sud Marocain, a un tout autre aspect : c'est un large cube en pisé, de dimensions variables, mais dont les côtes ne sont guère inférieurs à une douzaine de mètres, haut de **7** ou **8** et souvent davantage, aux murs percés seulement d'une porte basse, et parfois de quelques rares petites fenêtres à grillage de bois. Les angles sont formés par des tours quadrangulaires, élevées en tronc de pyramide, afin de donner plus d'assiette à cette construction en pisé. Le haut en est souvent garni de créneaux. Chaque tighremt est une forteresse, isolée en haut d'un piton, quelquefois à flanc de coteau : souvent un groupe de maisons basses se pressent à ses pieds.

Si l'on pénètre à l'intérieur, par une sorte de couloir, vestibule où l'on attache les chevaux des hôtes, et où on les reçoit parfois, l'aghudemmi, on arrive dans une vaste cour intérieure, cour de ferme, mais fort propre. Tout autour s'ouvrent des chambres, magasins, d'ordinaire, et étables au rez-de-chaussée ; **et** au premier étage, habitation du maître, de la *fkmil'e*, de **ses** serviteurs, et chambre des bêtes. Sur les terrasses, dominées par

le mur extérieur, sont d'énormes paniers en roseaux, contenant la provision de grain nécessaire à la vie journalière de la maison. On les laisse en plein air : l'humidité n'est guère à craindre. Chaque tighremt est une exploitation agricole complète : elle possède souvent, dans une chambre très basse et comme enfoncée sous terre, devant la porte d'entrée, mais à l'extérieur, son pressoir à huile. La tighremt est l'habitation des gens riches : forteresse à l'extérieur, ferme aisée à l'intérieur.

Les maisons de qaïd sont des tighremt aussi, mais plus compliquées. Au lieu de la construction unique que nous venons de décrire, elles comprennent plusieurs cours intérieures accolées, et par suite plusieurs groupes de bâtiments. En même temps que les bâtiments augmentent, les enceintes se multiplient, les murs s'élèvent et se couronnent de créneaux plus nombreux : la maison du qaïd est une place forte qu'il s'efforce de rendre inexpugnable, précaution nécessaire et presque toujours justifiée. Telle est à Tanant la demeure de Si Adballah Ou Chtou, et à Imchihen celle de Si Salah Aouragh, les deux qaïds qui se partagent le territoire des Ktifa.

Sous cette forme la tighremt est sortie des montagnes : on la retrouve dans la plaine. Au sortir de Tamelalt nous avons noté une de ces forteresses, Dar ben FeTda, et jusque chez les Abda, la maison de Si Aïssa ben Omar est construite sur ce type.

Voilà où vivent les Ktifa chez lesquels nous nous proposons de mener notre enquête ethnographique. À vrai dire, au début, nous rencontrâmes, non pas quelques difficultés, mais quelque méfiance, surtout quand le talcb, le personnage religieux, était là. Mais peu à peu tous ces paysans de l'Atlas, convaincus de nos bonnes dispositions, furent mis en confiance. Notre guide nous fut ici d'un grand secours, et sa famille, précieuse. Sans parler en effet de l'introduction qu'ils nous fournissaient auprès de leurs compatriotes, nous passâmes de longues heures dans leur maison, une de ces petites maisons basses que nous décrivions tout à l'heure : nous pûmes ainsi assister tout au long au travail des ménagères, saisissant sur le vif la vie berbère dans ses manifestations ordinaires, tandis qu'une vieille femme de cette famille nous donnait les détails les plus intéressants sur l'éducation et les cérémonies de l'enfance, les fêtes de la famille ou de la tribu, les petites croyances, les petits rites, les petites superstitions qui traversent à chaque minute la - vie du campagnard. Je

m'excuse de ne pas m'arrêter plus longuement ici sur ces observations, les donnant tout au long par ailleurs dans le cours d'ethnographie que je professe à l'école Supérieure.

III. — LE PAYS NTIFA.

Tanant se trouve à **18** kilomètres environ au nord de Demnat, à l'extrémité sud-ouest du pays des Ntifa. A quelques centaines de mètres du poste coule l'O. Talnit qui marque la limite méridionale de cette tribu. L'O. Taïnit est un affluent de l'O. Lakhdar (O. Taçaout Fouqia), dont la vallée étroite se creuse un peu plus au sud, dans le territoire des Inteketo (Guettioua).

Les autres limites de la tribu des Ntifa sont : à l'est, la tribu des Alt Messat, chez qui l'on pénètre par le défilé des Ait Taguella, route du haut Dades et du Tafilet. Au nord, le sillon profond de l'O. el Abid, de Tabia à Bezou, grossièrement parallèle & celui de l'O. Iikh Jar, sépare les Ntifa des Ait Attab. Enfin à l'ouest, les Ntifa s'arrêtent avec la montagne : ils ne descendent point en plaine et au contraire même, par endroits, leurs voisins de l'ouest, les Sraghna, tribu berbère d'origine, mais arabe de langue, empiètent sur la montagne.

Ainsi délimité, le territoire des Ntifa forme un quadrilatère assez régulier qui peut mesurer, à vol d'oiseau, une vingtaine de kilomètres de l'est à l'ouest sur une trentaine du nord au sud. L'intérêt orographique de cette région vient de ce qu'elle est située aux environs du point de jonction du Moyen Atlas et du Haut Atlas dont les lignes successives s'étagent au sud. Pays de hauteurs médiocrement dominantes au-dessus d'un socle assez élevé, mais de relief parfois assez brusque qui, à première vue, semble assez enchevêtré. D'une manière générale, une série de chaînes dirigées est-ouest viennent aboutir, à l'ouest, au rebord montagneux de l'Atlas (massif du Gountcui) qui s'élève assez brusquement de la plaine suivant une direction générale nord-sud. De l'autre côté, à l'est, les plus méridionales de ces chaînes de hauteurs sont reliées au massif le plus élevé de cette région, formé de l'Aghoulid, du Tarasouab et de l'Aderbo, qui sépare l'O. el Abid de la haute vallée de la Talnit, entre Tabia et le défilé des Ait Taguella. Ainsi partagé, le pays est comme découpé en compartiments : chacun de ces compartiments constitue une plaine ou plutôt une cuvette d'une altitude moyenne de **800** à

1.000 mètre\* qui semble d'autant plus fertile qu'elle est moins élevée. La plus méridionale de ces cuvettes, celle de Tanant, a son débouché à l'ouest vers la plaine ; c'est l'entaille qui marque l'extrémité sud du Dj. Gountetti, et par où s'écoulent, vers l'O. Lakhdar, les eaux de l'O. Tamic. Les eaux des autres cuvettes se déversent, au contraire, au nord, vers l'Oued el Abid. Chacune forme comme le bassin de réception d'un torrent qui s'écoule vers la cuvette située directement au nord, à travers des gorges très étroites creusées dans les chaînes est-ouest. Ces lits de torrents, à sec presque toute l'année, sont souvent les seuls chemins qui conduisent d'une cuvette à l'autre. A ces dépressions, s'ajoutent au nord-est quelques cuvettes d'effondrement, d'une surface restreinte, mais d'une fertilité exceptionnelle ; cuvette de Zellaguen, cuvette de Bezou.

. Notre itinéraire devait nous faire traverser cette région du sud au nord, selon sa plus grande dimension, de Tanant à l'O. el Abid (pont des Atamna) ; puis de l'est à l'ouest (pont des Atamna-Bezou) ; enfin nous faire revenir en suivant la bordure occidentale de l'Atlas et du pays Ntifi.

Au départ, nous commençâmes par traverser la plaine de Tanant. Elle est en général fertile, et plus particulièrement en certains points, où la terre foncée est nommée tirs par les indigènes. Ce qui ne veut pas dire que nous ayons là un sol analogue à celui des riches plaines des Cbaouïa ou des Doukkala : les indigènes appellent tirs toute terre foncée, riche en eau et qui se cultive en blé. Et en effet les Niifa cultivent, dans ces zones fertiles, le blé et non pas l'orge comme ailleurs ; ils n'y pratiquent pas la jachère, méthode de culture courante en ce qui concerne les autres terrains.

Après quelques kilomètres nous passons au village d'Adar, groupe de quelques tighremts réunies sur une sorte d'îlot rocheux émergeant de la plaine, entouré de quelques jardins assez riches. Ce groupement *de* tighremts est un fait assez rare pour mériter d'être noté : à l'ordinaire ces maisons sont disséminées soit sur les hauteurs, soit à flanc de coteau. Ici sans doute, plusieurs raisons ont contribué à donner à Adar cet aspect assez rare de village formé de tighremts groupées : l'existence de ce petit îlot rocheux, permettant de construire en plaine sans empiéter sur la terre cultivable ; la proximité de l'eau et l'irrigation facile, car la couche aquifère semble se relever au contact de l'affleurement rocheux,

enfin fat richesse, du sol donnant à chaque propriétaire les moyens d'avoir sa tighrent.

Peu après nous arrivons & l'extrémité nord de la plaine, et nous commençons à escalader la chaîne de hauteurs qui la ferment. Immédiatement l'aspect du sol change. Sitôt que commence la pente, presque aussitôt la couche de terre végétale s'amincit et duparaît, faisant place à un sol fermé de larges dalles plates et glissantes, entre les interstices desquelles poussent d'épaisses touffes d'euphorbes. L'euphorbe est la plante caractéristique de ces régions. Sur chaque pente, cette plante grasse aligne en massifs vert pale, parfaitement réguliers, les sortes de chandelles épineuses qui la constituent, et d'où, quand on les brise, découle un suc blanc épais. De nombreuses abeilles butinent ses fleurs. Hélas ! car le miel d'euphorbe, miel d'une belle couleur foncée comme du miel de sapin, tout à fait délicieux au premier goût, est tout rempli d'un suc âpre, qui après coup brûle terriblement la bouche et la gorge pendant des heures entières. Pour adoucir cette saveur particulière, les indigènes mêlent a ce miel du beurre fondu.

Le sentier monte péniblement sur les dalles glissantes, entre les touffes d'euphorbes aux multiples piquants. Dans le bas, quelques maigres amandiers essayent de vivre sur ce sol infertile; mais bientôt les figuiers de Barbarie eux-mêmes ne peuvent résister.

Enfin, plus haut encore, le terrain change. Les grandes dalles de pierre disparaissent, et avec elles l'euphorbe. Le sol est recouvert d'une multitude de petites pierres roulantes, presque aussi pénibles aux chevaux. Nulle végétation. C'est a peine pourtant si nous nous sommes élevés de quelques centaines de mètres au-dessus de la plaine. Mais, au col, nous sommes presque au point culminant de cette portion de la chaîne. Car elle forme une ligne à peu près continue. Sur ce sommet, les petites pierres, roulantes ou pointues, sont devenues plus nombreuses encore, s'il est possible. La montagne n'est que cailloutis, d'où émergent avec peine quelques genévriers étiques.

Ce qui frappe dès qu'on arrive au col, ce sont les myriades de petits kerkours qui le parsèment, deux ou trois pierres empilées, autour d'un grand kerkour central. Combien de milliers de passants ont posé leur pierre là ? Il est vrai que la matière première ne leur manquait pas : et elle ne manquera pas de sitôt à leurs successeurs.

C'est le kerkour de Moulay Abd el Qâder de Demnat. C'est de cet endroit, en effet, que pour la première fois, quand on vient du nord, on aperçoit le tombeau de ce saint. Nous nous retournons vers le sud. De ce point, qui n'est pourtant pas très élevé, le panorama est d'une grande étendue, dominé par la masse imposante du Ghat. Vu delà plaine, c'est ainsi que celui-ci semble dépasser les montagnes dont on voit les lignes successives; vu de plus haut, il se dégage; les proportions se rétablissent: le Ghat semble s'être élevé avec nous et son massif énorme écrase le paysage. Sur sa longue croupe, quelques minces plaques de neige brillent encore par endroits, entre lesquelles, dit-on, les Ait Bon Oulli font paître leurs troupeaux, presque jusqu'au sommet.

Telle avait été la montée, telle fut la descente, entre les euphorbes, un peu moins longue pourtant, car nous ne tardâmes pas à nous trouver au fond d'une plaine surélevée et caillouteuse, la cuvette de Mkadid. Et nous arrivâmes devant un village, modèle typique du village pauvre chez les Ntifâ. Une seule tighremt massive, de la forme la plus simple, un quadrilatère régulier, avec, aux angles, quatre tours en tronc de pyramide. Tout autour se pressent quelques misérables masures. C'est qu'en effet l'endroit est très pauvre. Cette plaine présente bien les caractères des cuvettes du pays ntifi, mais cuvette trop haute où peu de terre végétale s'est déposée, où l'eau est peu abondante. Terre légère et caillouteuse, qui porte quelques maigres vergers: par places, une zeriba enclosant des amandiers chétifs et des figuiers de Barbarie. On a bien essayé, par endroits, quelques cultures de céréales, mais, à en juger par les chaumes demeurés dans les champs, la récolte a dû être bien peu fructueuse.

Encore quelques centaines de mètres et nous avons traversé la plaine, et pour franchir sa bordure nord, après un vallon où pousse un petit bois d'oliviers, nous nous enfonçons dans le lit même que s'est creusé le torrent, aujourd'hui à sec, dont la cuvette que nous venons de traverser est le bassin de réception. C'est une gorge sinieuse dont le fond est d'une étroitesse extrême, à pente très «Jure, toute en cailloux roulants ou en larges dalles, aux parois presque verticales, hérissées de touffes d'euphorbes et de quelques rares genévriers entre lesquels transparait parfois la roche rouge. En un point où elle est particulièrement étroite, le sentier est barré par un gros rocher lisse, au pied duquel les petites pierres sont amoncelées en kerkour: il est consacré à Sidi Farès (le cavalier).

La gorge dure peu, sa pente est trop rapide : nous débouchons de nouveau dans une large plaine, plus riche que la précédente celle-là. parce qu'elle est plus basse, et plus peuplée aussi. Nous la traversons rapidement, car le soleil est presque à son coucher ; et comme nous allons aborder les hauteurs qui la limitent au nord, et dans lesquelles se trouve Imchihen, notre but de ce jour, nous nous arrêtons à un puits pour faire boire nos chevaux. Car à Imchihen il n'y a point d'eau.

Le puits, simple trou circulaire, sans margelle, aux parois consolidées par quelques grosses pierres, comme tous les puits que nous avons rencontrés dans cette partie du pays ntifi, n'est pas très profond. Devant, une auge, tronc d'arbre brut, simplement évidé. Quelques femmes sont en train d'y remplir leurs cruches : c'est l'heure où toutes descendent, la jarre sur le dos, des tighremts ou des maisons basses. Celles-là sont toutes jeunes, presque des enfants encore, vêtues de loques multicolores, point belles, mais la chevelure recouverte d'une épaisse couche de henné qui a coulé en longues traînées verdâtres sur leurs joues et sur leur cou : il y aura bientôt un mariage dans le voisinage ; les filles d'honneur ont fait leurs apprêts. A l'arrivée de notre caravane, et tandis que nous mettons pied à terre, elles s'empressent, tout en regardant curieusement les deux rouniis que nous sommes, de puiser de l'eau qu'elles vident dans l'auge, pour que nos bêtes puissent boire. Cette scène, dans la douceur du jour tombant, prend une allure étrangement biblique : c'est un tableau classique dont le souvenir s'impose à nous avec une force irrésistible. Rien ne devait être différent, ni les mesures couleur de terre dans le lointain, ni la forme du puits, ni le costume des femmes. Mais où est la grâce que nous aimons à prêter à Rebecca ? La poésie biblique du cadre peut-elle s'allier à ces visages aux traits durs et heurtés, tout ruisselants de henné malpropre ?

A Imchihen, où nous arrivons la nuit tombée, le caïd Si Salah Aouragh nous souhaite la bienvenue sur le seuil de sa porte, et nous conduit à la tente des hôtes.

Nous avons déjà rencontré Si Salah Aouragh à notre passage à Marrakech. Mais quelle différence ! H est devenu un autre homme. Là-bas il se présentait en solliciteur ; ici, c'est un grand seigneur qui nous reçoit à la porte de son château fort, entouré d'une multitude de clients : vieillard à grande barbe blanche, d'allure très vénérable et ne manquant pas même d'une certaine majesté. Si Salah a de la race.

Mais son commandement, qui n'est pas très ancien, eut des débuts difficile\*. Au cours de ces **30** dernières années, la tribu des Ntifa fut plu\* souvent pays siba que pays makhzen, chassant ou refusant d'accueillir les divers qalds qui allaient acheter l'investiture auprès du sultan de Iès. Le dernier de ces prétendants fut arrêté avant même qu'il n'eût atteint l« limites de son commandement par le qald Glaoui, qui nomma à sa place Si Salali ben Mohammed Aoutagh'. On n'accueillit pas son autorité sans quelque résistance, et elle était fort précaire quand M. deSegonzac traversa la partie orientale du pays des Ktifa en **1904**.

Il en fut longtemps ainsi : le **27** novembre **191a**, la nuit même qui suivit l'affaire dîmin Jema', dans laquelle nos troupes dispersèrent une forte harka de Tadla et de Ktifa, Si Salah Aouragh venait faire sa soumission au colonel Mangio, lui affirmant ses intentions pacifiques, mais en même temps son impuissance à maintenir dans l'ordre les Ntifa. Et en effet, ce jour-là, bien peu de fractions reconnaissaient son autorité. Finalement Si Salah Aouragh a dû se résoudre à abandonner & un de ses anciens khalifats devenu son rival, Si Abdallah ou Chtou, la moitié de son commandement, dont justement la région que traversa M. de Segonzac II a néanmoins gardé la plus riche partie, les plaines fertiles du nord et de l'est, sur lesquelles il étend une autorité raffermie par notre voisinage, mais qui semble, somme toute, assez débonnaire. Nous avons pu nous apercevoir que Si Salah Aouragh est plus aimé dans son commandement que ne l'est à l'ordinaire un qald.

Au matin, nous pûmes jeter un coup d'osil autour de nous. La maison dn qald est un château-fort imposant, construit en solide pisé, comme toutes les tighremts de la région, aux nombreuses cours intérieures, à plusieurs enceintes. Autour, très espacées, sur les pitons environnants, ou à mi-flanc de montagne, quelques autres tighremts. Relief tourmenté : montagnes de faible hauteur en général, mais dont les plis, à l'œil, semblent s'enchevêtrer- A l'est, l'horizon est barré par les montagnes élevées des Alt Bou Haraxem, l'Aghoulid et le Tarasouab, qui arrondissent leur chaîne abrupte en un large cirque.

Un chemin pierreux, série de vallonnements entre quelques hauteurs arides et de faible altitude, nous mène jusqu'au fond de



la plaine des Beni Hassen : la encore la disposition en cuvette est remarquable. Des cultures assez riches au centre, et les maisons sont toutes réparties au pied des pentes où elles forment de véritables villages.

Après avoir passé auprès de quelques-unes de ces agglomérations, nous nous engageons brusquement dans une nouvelle gorge, débouché de cette cuvette de torrent, qui emporte ses eaux au nord vers l'Oued el Abid. C'est la gorge d'hier qui recommence, mais infiniment plus longue cette fois, et avec des parois plus hautes en cor. Elle a bien le même caractère, le même aspect grandiose : d'énormes buissons d'euphorbe, mêlés par endroits de quelques jujubiers ; une végétation intense coupée de pics vertigineux de roche grise, car c'est le seul changement : le gris a pris la place du rouge. Le fond, à peine plus large, est le même lit de torrent tout aussi caillouteux. Quelle merveilleuse région de tourisme sera ce pays d'ici quelques années !

Nous notons en passant deux petits kerkours comme celui d'hier : de petites pierres amoncelées autour d'un rocher ; mais il est impossible d'en obtenir l'explication.

Au cours de cette descente de la gorge, le fils du qaïd, qui nous accompagne depuis Imchihen, nous signale un point de la muraille portant une large entaille en forme de carré. Cette entaille tranche fortement par sa couleur bleuâtre sur l'ensemble gris de la pierre : de loin elle semble couverte de signes, si bien que nous avons l'illusion de nous trouver en présence d'une inscription libyque ; de près ces prétendus signes apparaissent comme de simples lignes verticales profondes creusées dans la roche par l'érosion. Néanmoins l'espace semble bien préparé comme pour une inscription. Celle-ci, à supposer qu'elle s'est écrite, a-t-elle disparu rongée par l'érosion, ou bien l'entaille marque-t-elle simplement la tentative infructueuse d'un chercheur de trésor ? Car ce rocher, appelé « la grotte des roumis », bien qu'il n'y ait pas trace de grotte, passe pour renfermer une caverne pleine de richesses. Mais cette hypothèse semble peu plausible en raison des dimensions, dix mètres de côté environ, et de la régularité de l'entaille ; il est bien plus probable que c'est l'existence de celle-ci qui a donné naissance à la légende de la grotte pleine de trésors. Nous n'avons pas pu recueillir de traditions plus précises à son sujet.

Peu après l'endroit où se trouve cette pseudo-inscription, la

gorge s'élargit ; les parois de roche, tout eu restant aussi abruptes, s'incurvent de chaque côté, de manière i enclore un cirque étroit où deux ughremts apparaissent, entourées de quelques maisons basses. En face de l'issue par laquelle nous arrivons, deux promontoires rocheux s'avançant l'un contre l'autre, laissent entre eux un étroit passage : c'est le débouché par où le torrent poursuit sa route. Nous sommes à Askember. Cette minuscule cuvette, où des puits abondants donnent de l'eau en été, semble assez fertile, malgré son sol pierreux et l'aspect misérable des masures, assez nombreuses, qu'elle renferme. Les arbres fruitiers abondent — des amandiers surtout — et une bonne récolte de céréales a été faite.

Quelques centaines de mètres de gorge encore, suivis d'un pays mamelonné assez fertile et semblant assez peuplé, et nous arrivons brusquement sur le rebord du sillon profond que s'est creusé l'Oued el Abid. Alors commence une descente vertigineuse le long de la paroi abrupte formée de pierres roulantes, par un étroit sentier en lacets où s'égrène notre caravane. Celle-ci, à chacune de nos étapes, Imchihen et Askember, s'est accrue dans de fortes proportions : au lieu de quatre mokhazenis qui nous accompagnaient au départ de Tanant, c'est maintenant toute une karka qui nous escorte, et une autre semblable nous attend près de la rivière. C'est qu'ici nous sommes en bordure du territoire insoumis : le lit du fleuve où nous descendons sert de limite.

Tout au fond de la vallée, s'aperçoit, enjambant de ses quatre arches les eaux vertes de l'Oued el Abid, le pont des Aurons', notre but, après lequel la rivière s'enfonce droit dans la montagne par un canon étroit et sinueux.

Après bien des lacets, nous arrivons au pont. Celui-ci a été construit à l'endroit où le torrent abordant de front la montagne, son lit se trouve resserré entre d'énormes assises de rochers. Le pont, large de **3** a **4** mètres, à surface dallée soigneusement, est légèrement en dos d'ane. A cette époque de l'année, une seule arche suffit à franchir les eaux emprisonnées entre deux véritables quais naturels distants **i** peine de quelques mètres ; nous nous installons sous une des autres arches, car le soleil est

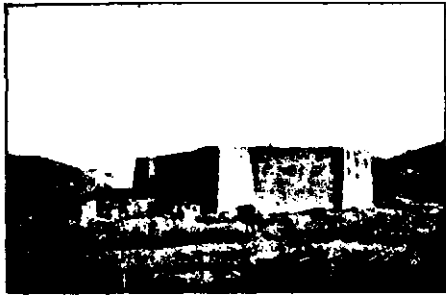
**i. Ainit nommé du nom de la fraction sur 1« territoire de laquelle il se trouve.**



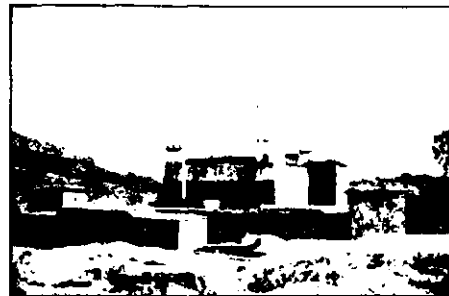
Entrée de maison à Sabridj.



Maison pauvre à Sabridj.



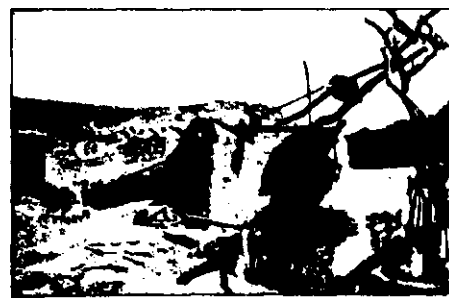
Tighremt (Zellaguen).



Maison du caïd Ou Clitou (Tamant).



Pont des Atamna.



Puits à piste (Askember).

terriblement chaud, et c'est le seul point d'ombre qui se trouve dans toute cette vallée; la seulement les dalles de pierre glissantes, assises de la montagne mises a nu, qui constituent le sol, ont conservé un peu de fraîcheur ; partout ailleurs, surchauffées par l'éclat des rayons qu'elles réfléchissent, leur contact est intolérable.

On aurait peine à imaginer un site plus sauvage que celui que nous avons sous les yeux. A nos pieds l'eau verte poussée par un courant effrayant s'engouffre entre les murailles de pierre, et son bruit de cataracte se répercute sous les voûtes du pont. Celui-ci, massif, solide comme toute œuvre d' Sultan noir, appuie sur les dalles de rocher ses piles de ciment terminées, vers l'amont, en proue de navire. Elles sont tout entières hors de l'eau maintenant, et la voûte domine de très haut la surface du torrent. Mais si l'on en juge par la trace laissée par les crues, le tablier du pont, aux hautes eaux, est lui-même recouvert. Ce doit, être, à la fonte des neiges, un spectacle impressionnant que celui de cette masse d'eau s'engonffrant dans cet espace resserré avec une violence que laissent deviner la rapidité et la profondeur des eaux d'été. Passé le pont, les eaux restent emprisonnées entre les mêmes murs de rochers lisses et gris, aux anses et replis capricieux, mais tombant toujours à pic et de plus en plus haut. Le canon de la rivière, aux parois verticales, s'enfonce à travers la montagne. En amont, c'est la vallée aux berges escarpées que nous avons eu tant de peine à descendre : nul arbre, nulle culture, nulle habitation ne viennent égayer le paysage ; seules quelques ruines de pisé s'accrochent tout en haut des berges.

Quelle est l'origine de ce pont, placé aujourd'hui dans un pays peu sûr, assez peu habité, et que n'emprunte aucune route suivie ? La tradition, telle qu'un de nos compagnons indigènes nous la donnait à cet endroit, rapporte que ce pont fut construit par le légendaire Sultan noir. C'était fatal. Les grands travaux de ce genre, œuvres des siècles passés, que le siècle présent se reconnaît incapable d'accomplir, sont attribués invariablement aux chrétiens ou au Sultan noir. La renommée des Portugais n'est pas parvenue jusque dans ces montagnes. Aussi la tradition attribue-t-elle la construction du pont des Atamnaau fabuleux sultan et non point à eux, comme celui de Qosbah Tadla ou de Mechra el Gantra. La tradition rapporte encore un détail de construction ;

le ciment qui servit à la construction des piles aurait été lié avec des blancs d'œufs, et c'est pourquoi il est si solide. Ce fut le point de départ d'une nouvelle légende selon laquelle une sorcière construisit le pont en une nuit et avec un œuf.

Et voilà tout ce que la tradition sait dire. L'histoire moins encore : elle est muette en ce qui concerne le pont des Atamna. Nous pouvons néanmoins supposer, étant donnée sa situation géographique, que par là devait passer à un certain moment la route qui joignait Fès à Marrakech par le Tadla ; après avoir franchi l'Oum er Rcbia à Qasbah Tadla, elle traversait en cet endroit l'Oued el Abid pour gagner ensuite la plaine par Bexou ou plus probablement par Imi n Jeina' (Djemaa Kntifa, Elgemuha de Léon l'Africain). Le pont des Atamna aurait donc correspondu pendant quelque temps au pont de Qasbah Tadla'.

Aux temps troublés la route ne quittait pas la plaine, et faisait un léger détour pour franchir l'Oued el Abid i Mechra bou Oqba, en aval de Bezou. Ce gué est souvent mentionné. On passait par là, semble-t-il, au xvr siècle' et plus récemment au xix° quand la route était libre'; on évitait ainsi d'écarter le territoire des belliqueuses tribus de montagne, que Moulay Ismaïl lui-même eut tant de peine à soumettre. Le pont daterait donc d'une époque où un makhzen puissant pouvait faire respecter son autorité de ces Berbères turbulents ; et si, d'autre part, nous considérons son parfait état, malgré la violence des eaux qu'il franchit, et qui semble indiquer une construction relativement récente, nous serions assez disposés à attribuer la construction du pont des Atamna au règne de Moulay Ismaïl. Après la sévère leçon que leur infligea ce sultan, nous savons que les tribus de ces régions furent parfaitement soumises. Ce fut une des rares époques où une grande voie commerciale put les traverser sans inconvénient.

Or, tandis que nous nous livrons à ces réflexions, l'heure de

**i. Dam lequel il faut MM doute reconnaître celui dont parle déjà Mannol (éd. P. d'Ab, 1. p. 1B-19): L'Oraunbi (Oum er Rcbia), après avoir parcouru les plaines d'Adaoum (Adakhsen), entre dans une vallée étroite et w recterre de sorte qu'on le puce »ur un beau pont que lit banr Abul Hasten, quatrième roi des Béni Merb.**

S. Cf. Noxhet el lladi, IV, trad. Honda\*, p. 37.

l. CcM par là que païM Moulay Hassan au début de sa campagne du Tadla ta 1883.

la prière de l'acer est arrivée. Uu à on nos compagnons sortent de l'ombre du pont, et vont se ranger au grand soleil, sur les larges dalles polies, surchauffées tellement qu'on n'y pourrait poser la main sans douleur. Et la, sans hâte, par groupes de cinq ou six, ils accomplissent tous les gestes rituels, appuyant longuement leur front sur la pierre embrasée, et l'attardant dans une lente récitation de vœux. Invinciblement l'on songe à ces damnés qui, pour n'avoir point tait la prière dans ce monde, seront condamnés dans l'enfer à la réciter sur des plaques de fer rougies.

Les Ntifa passent pour des gens pieux et instruits. Double assertion également justifiée. Leur piété, peut-être la doivent-ils au voisinage de la fameuse zaouïi de Bexou, notre but maintenant ; et nous avons pu constater maintes fois que presque tous, même parmi les plus pauvres, savent écrire.

Après l'acer, la chaleur ayant un peu diminué, nous nous remîmes en route. Pour gagner Bexou, nous ne pouvions songer à suivre le cours de la rivière. L'Oued el Abid, sur la plus grande partie de ce parcours, coule tantôt au fond d'un canon aux parois verticales, comme celui où il s'engage dès le pont des Atamna, tantôt dans une vallée aux berges extrêmement inclinées, et si étroite que les eaux en couvrent parfois tout le fond. Par endroits une sorte de barrage naturel retient la terre végétale ; il s'y développe une végétation luxuriante, favorisée par la chaleur qui s'entasse entre les parois abruptes et élevées : là poussent des palmiers, inconnus partout ailleurs sur le territoire des Ntifa.

Nous suivîmes donc, au sud, un itinéraire sensiblement parallèle à la rivière dont nous apercevions, ou nous devinions, de temps en temps, le sillon. Nous gagnâmes Bexou par la plaine d'Inirfed et la cuvette de Zellaguen où nous passâmes la nuit.

La plaine d'Inirfed, étroite et longue, semble assez fertile : les céréales y sont activement cultivées. On sent le pays peuplé, bien que l'œil n'aperçoive nulle part ni habitations, ni habitants. Par ailleurs, elle présente les mêmes caractères que les plaines-cuvettes que nous avons déjà rencontrées; elle a la même orientation et leur correspond visiblement.

Tout autre est la cuvette de Zellaguen où nous arrivons après avoir franchi le rebord sud de la plaine d'Inirfed. Rebord fort peu élevé; mais à peine est-on arrivé A quelques mètres au-dessus du niveau de la plaine, la terre végétale disparaît ne

laissant plus que les dalles rocheuses entre les interstices desquelles poussent de larges touffes d'euphorbe.

Cette cuvette de Zellaguen est le type de la cuvette d'effondrement, née sans doute de l'action souterraine des eaux qui ont fortement travaillé tout ce relief calcaire. Petite, n'ayant pas plus d'un kilomètre de diamètre, et presque parfaitement ovale, les parois abruptes qui l'entourent ne présentent aucune solution de continuité : le débouché de cette cuvette est souterrain.

Mais le fond est d'une richesse, d'une fertilité inimaginables. La terre, très foncée, porte une végétation d'une verdure intense, verdure des arbres, verdure foncée du maïs, dont c'est la saison, aspect luxuriant qui contraste étrangement avec l'aspect dénudé du plateau au milieu duquel la cuvette s'est effondrée. Toutes les parcelles de terre végétale qui pouvaient se trouver sur le plateau ont été entraînées là par les eaux, et le débouché étant souterrain, la terre végétale s'y est amassée.

Au-dessous de cette épaisse couche de terre fertile est une nappe d'eau très importante, à une profondeur minime. Les puits se touchent presque ; ils sont très peu profonds ; l'irrigation est copieuse et facile. L'eau est montée suivant un procédé fréquemment employé dans l'Afrique du Nord : un bœuf marchant sur une piste tire sur la corde, qui s'enroulant autour d'une poulie, fait monter le seau en cuir ; arrivé à l'orifice, celui-ci, par un dispositif ingénieux, se déverse automatiquement dans un conduit d'eau. Le sol ainsi arrosé est assez riche pour fournir sans peine quatre récoltes successives par an : orge ou blé, maïs, et deux de légumes. La richesse de la terre, l'abondance de l'eau, la chaleur qui s'amasse entre ces parois expliquent cette incroyable fertilité qui ne peut épuiser le sol.

La cuvette de Bezou où nous arrivons après quelques kilomètres, présente exactement les mêmes caractères. Mais elle est infiniment plus grande, et plus irrégulière, avec des replis.

Bezou est construit sur l'un des promontoires qui découpent irrégulièrement la cuvette fertile, et s'avancent assez profondément à l'intérieur. Du sommet de ce promontoire, sur les flancs duquel se pressent les maisons, on embrasse tout d'un coup d'œil. A nos pieds, la ville avec ses rues étroites et très en pente, formant par endroits des sortes de places ; maisons en pisé, sans grand caractère, percées de petites fenêtres à grillage de bois ; ville rouge et poussiéreuse, au milieu de laquelle détonne un petit

minaret tout neuf et tout blanc ; d'apparence de ruine, Bczou en a tout juste ce qu'il faut pour caractériser une ville berbère en pisé. La population est nombreuse et riche, groupée autour de la médenu, dont les bâtiments de terre rouge ne se distinguent guère des autres. Mais ce premier plan poussiéreux se détache sur un ensemble de verdure d'une intensité étonnante, où les taches plus claires des oliviers font ressortir l'émeraude des figuiers et du mate. Nulle part peut-être au Maroc n'existe si luxuriante végétation. Les jardins de Demnat eux-mêmes, si admirables et si justement célèbres, couvrent plus de surface, mais leur verdure ne saurait rivaliser avec celle de Bczou. Un piton rocheux, masse rouge et dénudée, qui surgit brusquement au milieu de cette mer de verdure, en accuse encore l'intensité. On sent là une source de richesses inépuisable. De tous cotés, outre la ville à nos pieds, de nombreuses maisons se groupent sur les parois rocheuses qui enserrant les jardins : personne n'habite dans le bas, pour ne pas perdre une parcelle de la précieuse terre cultivable. Enfin, sur un plateau dénudé, loin de toute culture, un important mellah s'est établi.

Les fruits que produisent ces admirables jardins sont célèbres, et à juste titre. Ils l'étaient anciennement déjà, ainsi que la richesse de ceux dont ils nourrissaient le commerce: « Les habitants sont tous marchands et gens de bien, note Léon l'Africain ', qui s'accoutrent honnêtement, et font porter au désert des cuirs et huiles, en quoi leur montagne est fort abondante, produisant force graines et toutes sortes de fruits, avec une grande quantité de figuiers ayant le pied gros et hault, les noyers en ce lieu sont d'une démesurée grandeur, de sorte que les milans y peuvent seurement brancher et faire leur nid, pour ce qu'il n'y a homme d'agilité si grande qui se puisse vanter d'y gravir. » Et Marmol renchérit encore ' : « Il y a tant de raisins et de figues qu'on les sèche et les vend aux contrées voisines, d'où l'on retire beaucoup de profit, aussi bien que des noix qui sont en grand nombre. Les habitants sont riches et courtois et aiment fort les étrangers. Us sont bien vêtus pour le pays, de drap et de toiles fines... Les femmes y sont blanches, belles et bien parées, »

Mais aussi célèbre, et aussi anciennement que l'excellence de

i. n, 67.

a. T. U. p. tat, éd. Perrot d'Abiancourt.



ses fruits, est ta laouia de Bezou, dans laquelle il **faut** reconnaître sans doute la « maison d'un prêtre de la ville » où fut logé Léon l'Africain. Elle est toujours fort prospère: son autorité rayonne au loin dans la région, et, grâce à ses efforts, Bezou, en bordure de la plaine où l'on parle arabe, est devenu le principal centre d'arabisation du pays des Ntifa.

Comme aux temps anciens, Bezou est resté une importante place de commerce dont le marché du jeudi est un des plus fréquentés de la région.

Nous parcourûmes longuement les admirables jardins de Bezou. Mais l'endroit le plus attrayant est un de ces replis que forme la cuvette irrégulière : là au fond d'un cirque d'un diamètre assez étroit, formé par de hauts rochers à pic couverts d'une végétation intense, sort du pied de ces rochers une nappe d'eau abondante **qui** vient, disent les indigènes, de la cuvette de Zellaguen. La chose en soi n'a rien d'improbable : le débouché souterrain de ce bassin fermé doit aboutir en quelque endroit, et rien ne nous empêche de croire que ce soit la « tamda izegzaun » (mare verte) de Bezou. Toujours est-il que ce site est merveilleusement pittoresque, et orienté de telle sorte que pas un souffle chaud n'y pénètrait un jour où pourtant soufflait un terrible sirocco.

Le débouché de la cuvette de Bezou est dirigé également vers l'Oued el Abid qui passe à quelques kilomètres au nord-est, à la Qalao de Bezou. Les jardins, rétrécis **il** est vrai, sont continus jusqu'à la rivière. En cet endroit celle-ci est presque en plaine : le courant, encore très rapide, est cependant moins violent qu'au pont des Atamna : on sent que la rivière a presque atteint son niveau inférieur. Des jardins luxuriants, quoique étroits, bordent ses rives, **et** son eau même sert à les irriguer ; elle est amenée au niveau voulu par le moyen que nous avons décrit à propos des puits de Zellaguen, le seau tiré par des boeufs. Mais cette fois le puits est en quelque sorte à ciel ouvert : les prises d'eau de ce genre sont nombreuses. Quelques moulins à eau également, simples cabanes de branchages bâties sur pilotis près des berges delà rivière, sont établis tout le long. Les eaux vertes doivent **être** poissonneuses, car des pêcheurs, presque nus, remontent son cours en traînant une espèce de nasse.

Les jardins de Bezou, s'ils sont les plus beaux, ne sont pas les seuls dans cette région. Les grosses sources y sont assez nom-

breuses, et l'eau, partout, amène la richesse. C'est une exubérance de végétation qui contraste violemment avec l'aridité du sol pierreux qui enserme ces oasis de verdure. L'eau nourrit de gros villages, dont le nombre des tighremts comparé à celui des maisons basses indique l'opulence : le principal nous parut être celui d'Arbalou, fond du vallée d'une rare fertilité entre des collines qui ne sont que des amas de dalles rocheuses, merveilleuse oasis naissant là où sort de terre une petite rivière, et mourant là où clic se tarit.

Nous employâmes plusieurs jours à séjourner dans l'un et l'autre de ces riches coins de terre, où la vie semble douce aux habiles jardiniers que sont les habitants. Après quoi nous nous mîmes en route pour notre dernière étape, Imi n Jema' (Djemaâ Entifa).

Aller de Bczou à Imi n Jema', c'est longer la lisière occidentale du pays ntifi : nous accomplîmes ce trajet en suivant, à mi-côte, le rebord montagneux qui s'élève assez brusquement de la plaine. L'itinéraire à travers ce pays qui semble peu peuplé, ne présente aucune particularité qui n'ait encore été notée, si ce n'est l'existence d'un assez gros village, d'allure misérable, dominé par des grottes, anciennes habitations assurément, converties aujourd'hui en étables. Plus de tighremt, rien que des maisons basses : nous sommes pour un instant chez les Sraghna, qui, par endroits, empiètent sur la montagne.

Enfin le rebord montagneux s'incurve vers l'est, de manière à former un large cirque qui ouvre un accès vers le pays ntifi. Les bords du cirque sont garnis d'olivettes et de villages; le plus important, au fond, est Imi n Jema'.

Imi n Jema' (Foum Djema', Djemaâ Ēntifâ) est ainsi nommé de la mosquée autour de laquelle vinrent, vers le début du xv<sup>r</sup>\* siècle, se grouper ses habitants<sup>1</sup> et servait à désigner cet *imi* (littéralement : bouche, en arabe : foum), accès vers le pays des Ntifa. Mais cette ville fut plus récemment appelée à jouer un rôle dans l'histoire. C'est là que le **37 novembre 1912** le colonel Mangin infligea une sévère leçon à une harka de Tadla et de Ntifa, qui se préparait à aller piller Demnat où nous venions de recevoir un excellent accueil. La harka que notre colouuc, manœuvrant dans la plaine entre Demnat et Qalaa, cherchait depuis quelques jours, fut atteinte en cet endroit.

i. Cf. Marmol, trad. Perret d'Ablancourt, t. H. p. fia. KIRemuba.

Délogée des hauteurs qui dominant le cirque, l'adversaire se réfugia dans les jardins et dans le village : une vigoureuse action d'artillerie l'en chassa, et le soir la colonne Mangin campait sur la place du marché. La harka était dispersée.

Le souvenir de cet événement est encore très vivace à Imi n Jema\*. On nous montra sur les murs de pisé la trace des obus français. Et, détail piquant, le porte-étendard ntifi de la Guerre sainte, l'a'lem, était un de nos compagnons de route, homme au demeurant fort débonnaire, malgré les longues boucles de cheveux qui lui encadraient te vu.age, et devaient servir à lui donner l'air pins redoutable. Il avait été blessé dans l'affaire d'Imi n Jema', et à la suite de cet incident dont il n'aimait guère à parler, dégoûté i jamais des choses de la guerre, il avait remis son étendard. Sa spécialité, dans notre caravane, était de faire le thé, art plus pacifique dont il accomplissait les rites compliqués avec un sérieux et une science dignes de tout éloge. Que les temps sont changés !

Au reste, la cité n'a pas l'air plus guerrière que le valeureux a'iem lui-même. C'est avant tout un centre de commerce. Elle tire parti assurément des beaux jardins qui l'entourent, et le nombre des pressoirs i huile suffirait i indiquer le profit qu'ils lui apportent. Mais on sent que le centre de la vie d'Imi n Jema' est le gros marché qui s'y tient .le lundi. Si l'industrie du cuir et l'exploitation du for dont nous parlent les voyageurs anciens semblent avoir disparu aujourd'hui, par contre l'industrie des potiers est florissante, parce que la poterie est d'une vente facile sur les marchés de la région. Poterie faite au tour, toute simple, sans aucun dessin, sans aucun vernis : c'est le caractère de la poterie de toutes ces régions. C'est à peine si, par endroits, les potiers dessinent de larges bandes blanches croisées sur le fond de terre. A Demnat on trouve de la poterie vernissée brune très grossière.

Imi n Jema' et Bezou, comme Demnat plus au sud et Bcni Mellal au nord, présentent le type caractéristique des petites cités en bordure de l'Atlas et de la plaine : elles sont nées des conditions géographiques. Les eaux qui descendent des montagnes ont permis d'y créer d'admirables jardins ; mais en même temps et surtout, placées a rentrée des routes qui mènent vers ces montagnes, elles sont devenues le point de contact nécessaire des gens de la plaine et des montagnards, le marché où *ils*

échangent les produits de leurs industries et de leurs cultures différentes. De là l'importance de ces cités qui sont avant tout des places de commerce.

La situation des marchés, dans la région que nous avons parcourue, est typique. Ils sont au nombre de trois, placés à une quinzaine de kilomètres l'un de l'autre : du nord au sud, le Khemis de Bexou, le Tnin d'Imi n Jema' et le Khemis des Alt Majjen, ce dernier à quelques centaines de mètres au sud de Tanant, mais en dehors du territoire ntifi ; ils sont tous trois en bordure de plaine et de montagne, et chacun à l'entrée d'une des trois seules voies d'accès vers les régions montagneuses : Bezou, porte de la vallée de l'Oued el Abid et du riche pays des Alt Attab ; Imi n Jema', accès vers les cuvettes centrales des Ntifa, et le Khemis des Aït Majjen, au débouché des cuvettes du sud, et de la vallée de l'Oued Taïnit.

Ces trois marchés sont très fréquentes, surtout les deux, premiers. Mais ils sont essentiellement agricoles : on y échange des animaux, du grain, des fruits ; l'industrie locale est à peu près nulle et n'est guère représentée que par des poteries. Les étoffes, vendues par des Juifs, sont d'importation européenne.

Il convient ici de signaler un courant commercial intéressant : c'est celui qui s'est établi entre toutes ces régions et celle de Rabat. Dans l'arrière-plaine de Marrakech - - du moins dans la partie que nous avons traversée — comme chez les Ntifa, les rares tapis, et les couvertures que l'on voit, viennent toujours de Rabat : l'influence de Marrakech sur ce point est nulle.

Auprès de chacun de ces marchés est un mellah. Les mellah du pays ntifi, du moins ceux que nous avons vus, ne nous ont pas semblé avoir le caractère repoussant que la plupart des voyageurs ont attribué aux mellah de la montagne ; même celui des Aït Majjen, le plus misérable d'aspect, mais où existent de grosses fortunes, est loin de donner l'impression de saleté et d'abjection que donnent les mellah de la plaine, comme celui de Tamellit, et même celui de Marrakech. Le mellah d'Imi n Jema', que nous vîmes, il est vrai, un samedi, avait un air de fête et jusqu'à une apparence de propreté qui nous surprit. Les habitants, chose étrange pour des Juifs, ne craignaient pas d'avoir l'air prospère. Ce mellah, au reste, semble fort important.

Le» mellah de cette région forment toujours, non pas un

quartier de ville, mais une agglomération à part. Celui des Alt Majjen est même la seule agglomération, au milieu des tigh-rents et des maisons isolées dans lesquelles vit la population. Aucun n'est enfermé dans des murs : l'air y circule. Ce sont en somme des villages comme les autres, qui, a tout prendre, ne semblent pas plus misérables que ceux du reste de la population, et cachent plus de richesse réelle.

*Jmlletseptembre 1916.*

HXNSI BASSET,  
Professeur i l'École Supérieure de Rabat.

## LES ARMES DANS LE SOUS OCCIDENTAL

Si, au point de vue politique et militaire, la question du ravitaillement en armes et en munitions des tribus hostiles est d'une importance considérable, elle ne concerne du moins que les armes modernes à tir rapide qui, nombreuses dans la région du Sous, n'ont pas remplacé absolument les longs fusils à pierre et à capsule.

Les armes & briquées dans le pays affectent un caractère artistique intéressant. De nombreux modèles diffèrent des fusils dits « Arabes » rencontrés dans le reste du Maghreb non seulement par la forme spéciale de leur crosse, mais par une ornementation particulièrement riche. Les gens du Sous en savent tout le prix, comme le prouve leur coutume de s'offrir en cadeaux de beaux fusils.

### LE rUSst. A PDHKE « BOU CHFkt »

Les fusils les plus répandus, arme simple et très usagée, entre les mains du premier venu, on luxueux objet de parade, sont les « Bou Chfer s, fusils à pierre.

Ces fusils, d'une longueur de 1<sup>m</sup> 50 environ, sont munis d'une forte batterie à ressort. Le canon, d'un calibre moyen de 13 mm., a une longueur moyenne de 1 • 25. La crosse proprement dite ne mesure guère que 25 centimètres.

Les différentes formes de la crosse permettent de distinguer « *priori* » trois catégories de Bou Chfer, provenant toutes trois de régions bien déterminées :

*Aftdati*. — Région de Taroudant et vallée de l'Oued Sous.

*Altit*. — Montagnes du Petit-Atlas.

*Taouçt*. — Ras el Oued (haute vallée du Sous) '.

' On trouve aussi la fusil\* portant les non» de :

*Tatmirt*. — Fusils anciens, canons fabriqués à Mogador.

*AgaHr*. — Fusils anciens, canons de calibre 16 mm. environ, fabriqués à Agadir à l'époque du Taleb Salah (règne de Monlay Abdallah).

*TUakU*. — (Haha). Ornementation particulièrement riche en boire. Sorte de bosse vers l'extrémité du canon, partie inférieure.

*Tnghrisl*. — Fusil» Chtouka, différent des autres par leur ornementation.

L'afcdali est à peu près le c fusil arabe » des autres régions du Maghreb. Seule l'ornementation est un peu spéciale.

Chez l'altit, la crosse presque cylindrique au buse s'ovalise et s'amincit et n'est plus formée à son extrémité que d'une plaque recouverte de lames d'os ou d'ivoire renforcée d'armatures métalliques : une sorte de bec débordant lui fait donner le nom de « Bou Gouss ».

Dans la crosse da taouixilt, le buse à section biconcave s'élargit en une sorte de queue de poisson.

#### LE FUSIL A CAPSULE « BOU HABA »

Très préférés aux Bou Chfer. les « Bou Haba » sont d'un emploi peu pratique à cause de la rareté des capsules et de leur prix relativement élevé.

Leurs formes sont les mêmes que celles des Bou Chfer : leurs canons sont d'un calibre supérieur à 16 mm. et leur longueur ne dépasse guère 1 mètre.

Les systèmes sont le travail de maalems spéciaux dont les plus connus sont : le maalem Mohammed Ould Dounhim d'I-Aouina et Bihi ben Hammou de Tiznit.

Un bon fusil Bou Haba vaut en moyenne 100 réaux zabil ou 66 réaux hassani.

#### LE CANON

Il y a deux sortes de canons portant les noms de « abouri » et de « rouhal » ou « tarouhalt ».

Le canon dit « abouri »<sup>\*</sup> présente à la bouche un renflement ovalisé de 2 centimètres de hauteur environ.

Chez le tarouhalt, le cylindre s'évase à la bouche en prenant extérieurement la forme d'un prisme octogonal.

Ces canons sont fabriqués en général par des Boudrara, montagnards du Petit-Atlas. On signale comme les plus habiles les maalems : Tidli des Ida ou Semlal, Znad et Larbi Faradji.

Le métal employé provient de l'importation : plaques de fer

i. Un certain nombre de canons proviennent des foula des soldats de Moitiay Hassan et sont payés 20 réaux hssvnl environ chacun,

a. Abouri. nom chleah du poisson « mulet ».

achetées à Mogador 15 réaux hassani le quintal environ. Quant aux outils servant au forage, ils sont également d'origine européenne.

Les canons sont formés indifféremment de **2** ou **3** pièces forgées bout à bout après le forage.

Avant l'achat, il est d'usage d'essayer les canons de fusil : ils sont éprouvés à la pénétration d'une plaque de fer placée à une dizaine de pas.

Suivant sa qualité, un canon vaut de **4** réaux xabil à **20** réaux xabil.

#### MONTURES, GARNITURES

Le bois employé pour la monture des fusils est uniquement le noyer du Goundafa. Le maalem le plus habile pour la confection des crosses est Ali ou Rekkcs el Rwmouki de Tixnit.

Toutes les garnitures d'argent sont faites avec de l'argent monnayé ; les pièces les plus fréquemment employées sont la monnaie espagnole appelée communément « xabil » (réal xabil, peseta xabil) **1** réal hassani vaut **6** pesetas xabil.

Les fusils les plus simples sont garnis de plaques d'os de chameau, mais on utilise l'ivoire pour ceux de qualité supérieure.

On trouve l'ivoire, apporté du Soudan, sur tous les grands marchés et dans les monssems, au prix de **3** réaux hassani le quintal, soit une trentaine de francs le kilogramme.

Il va de soi que chaque artisan a son genre d'ornementation particulier. Les initiés reconnaissent parfaitement à certains détails, la manière de l'un ou de l'autre»»

#### ABJIBS X TIR RAPIDE

Il paraît intéressant de citer pour mémoire les divers modèles d'armes à tir rapide, répandus dans le Sous Occidental.

Ce sont :

Le *m* Bon Hafra » ou Tanjaoui (c.-4-d. venant de Tanger) Martini-Henry, 11 mm. ;

« Menebbi » (nom du vixir d'Abd el Aziz) Martini-Henry, 11 mm. 5 ;

« Settachia » (4 6 coups), Winchester modèle **1873** » 11 mm. ;

« Sassepot » pour le Chassepot », fusil Gras modèle **1874**, 11 mm. ;



\* Tsaia » (à 9 coups), fusil Lebel **1886**, ou **1886 m. 93** ;  
« Rbaia » (à 4 coups), carabine Lebel **189a**.

Il arrive, moins fréquemment toutefois que dans d'autres régions, que ces fusils à tir rapide reçoivent une ornementation dans le goût des fusils du pays.

#### PISTOLETS

Le pistolet est l'arme des marchands et des chefs de caravane. On en fabrique des modèles assez grossiers qui valent 6 réaux zabil environ.

Des revolvers (khemassi) d'importation étrangère et de qualité médiocre proviennent des villes de la côte ou de Marrakech.

#### LÀ POWDRE

Sans compter sur l'approvisionnement en poudre qui peut être fait par des contrebandiers ou par des caravanes venant du Rio de Oro, il est facile aux indigènes de se procurer de la poudre fabriquée tant bien que mal dans le pays.

Les matières premières et les méthodes employées étant les mêmes, les différences notables de qualité constatées entre les poudres de diverses provenances, sont dues à la plus ou moins grande habileté du fabricant. Certains maalems à Tiznit, à Mira (Ida ou Baquil) et à Tiourgan (Ida ou Baquil) sont particulièrement réputés pour la force et la finesse de leur poudre ; c'est à eux qu'on s'adresse pour la confection des cartouches, la poudre de qualité secondaire suffisant le plus souvent pour le chargement des fusils à pierre ou à capsule.

Les matières employées pour la fabrication de la poudre de 1<sup>er</sup> choix sont : salpêtre, soufre et charbon dans la proportion de a onces de soufre et de a onces 1/2 de charbon pour une livre de salpêtre.

Le salpêtre (« taxait s) provient du Petit Atlas (Alt Mzal, Ait Ali).

Il est vendu dans les souks au prix de 1 peseta hassani le

**1. Les fabricants de poudre de Tiourgan ont compté de nombreuses victimes dans une explosion de poudre qui a eu lieu le 4 août 1904 au Souk el Bareud du Moussera du Ttseroualt. La fabrication a de ce fait considérablement diminué à Tiourgan.**

rtal. H est, avant l'emploi» soigneusement débarrassé de ses impuretés.

Le soufre, que l'interdiction d'importation rend assez rare, coûte a réaux hassani le rtal.

Le charbon est fait avec du laurier-rose on du tremble de préférence.

Le mélange est pilé dans un tronc d'olivier creusé, pendant trois ou quatre heures; on verse un peu d'eau pour fixer le charbon pulvérisé.

La patc obtenue est étalée au soleil, séchée pendant a heures, puis passée i la meule.

On pile de nouveau la poudre sortant de la meule, en ajoutant quelques gouttes d'eau, et, après vannage, on la fait sécher. La poudre est prête alors a l'emploi.

Un maalem, avec deux aides, fabrique par jour environ **6** livres de poudre qu'il vend au prix de a p. **75** la livre.

Mais la fabrication de la poudre de a\* choix est bien moins soignée.

Tout d'abord, le salpêtre employé n'est pas purifié; puis, pour suppléer — en poids du moins — au soufre, trop coûteux, on augmente la proportion de charbon (jusqu'à **8** onces par livre de salpêtre).

Parfois même, on substitue au charbon du sucre, ce qui donne une poudre médiocre « qui ne se conserve guère plus de deux mois ».

La charge d'un fusil, en bonne poudre, est d'environ quatre travers de doigt dans le canon, soit d'une douzaine de ce

#### AMOICES ET CAPSULES

La fabrication des amorces a une grande importance au point de vue du ravitaillement en munitions, puisqu'elle permet l'utilisation des vieux étuis de cartouches, mais c'est une opération délicate que n'entreprennent que des maalems fort peu nombreux, à Tiznit et chez les Ahel Mader. D'où le prix relativement élevé des amorces : **35** pesetas hassani environ le mille.

La matière détonante, empruntée aux allumettes-bougies, est délayée dans du pétrole. Le couvre-amorce est fait d'une mince **feuille** de plomb.

Les capsules pour Bou Haba sont fabriquées de la même façon et valent jusqu'à près de 2 r. h. le cent.

#### PROJECTILES

La galène provenant des mines qui se trouvent dans le Djebel Inter chez les Aït Briim, traitée de la façon la plus rudimentaire, fournit le plomb nécessaire à la confection des balles rondes et des balles plus ou moins cylindriques qui sont tirées dans les fusils de tous genres.

#### CARTOUCHES

Un maalem fort adroit des Ahel Mader, Mohammed ou Taliar Rcs mouki, réussit à façonner des étuis avec du cuivre provenant de vieux plateaux, etc....

Il est intéressant de noter qu'il jurait refusé comme métal insuffisamment pur pour son industrie des douilles de **63** ou de **75** qui lui ont été apportées de Marrakech.

Habile fabricant d'amorces, il confectionne des cartouches de divers calibres qu'il vend au prix de 1 peseta zabil la cartouche.

#### BOITKS A POUVRE

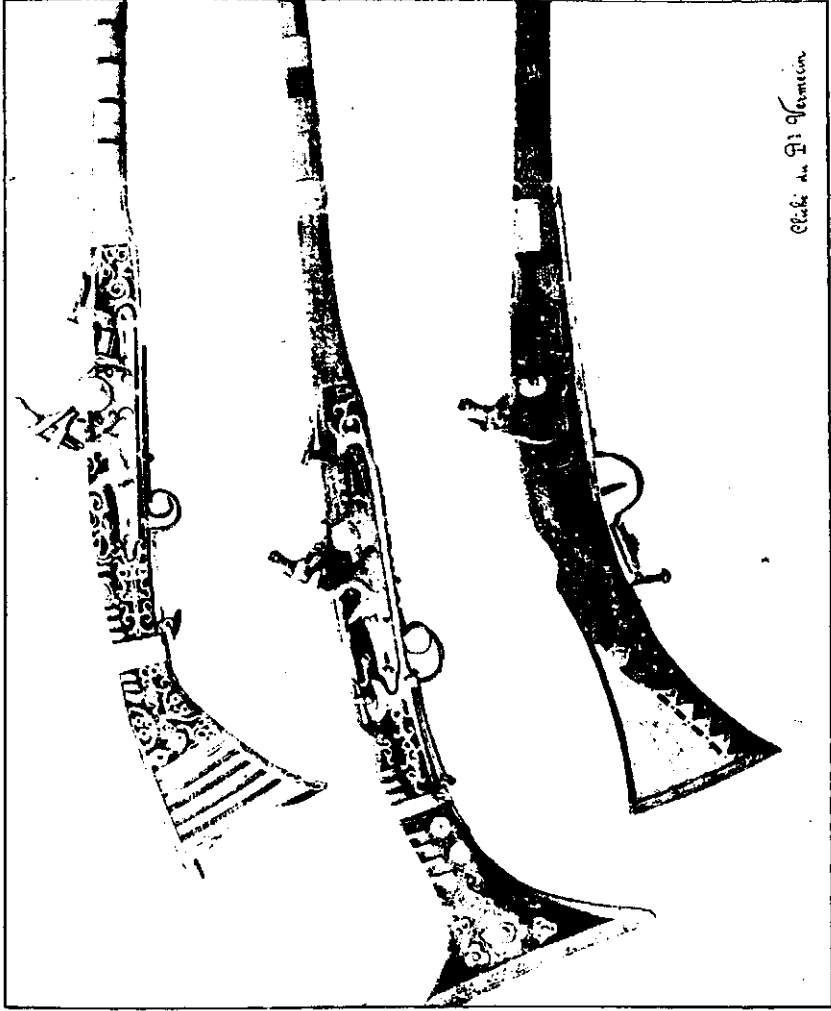
À peu près uniformément la poudre est conservée dans des cornes de vache plus ou moins ornées, qu'on porte en bandoulière. À ces cornes sont attachés deux petits sacs en cuir où se trouvent les balles.

On prépare un peu partout des cornes à poudre dans la montagne. Les plus belles sont ornées par le maalem el Habib des Massa.

#### POIGNARDS

Le poignard dit « koumya » est l'attribut indispensable du Soussi qui ne s'en sépare jamais. Pour qu'un Soussi ne porte pas de poignard, il faut que ce soit réellement un miséreux qui n'a pu réunir les quelques pesetas, voire les quelques grouch nécessaires pour se procurer le vieux poignard & fourreau de cuivre qui sert d'arme et de couteau.

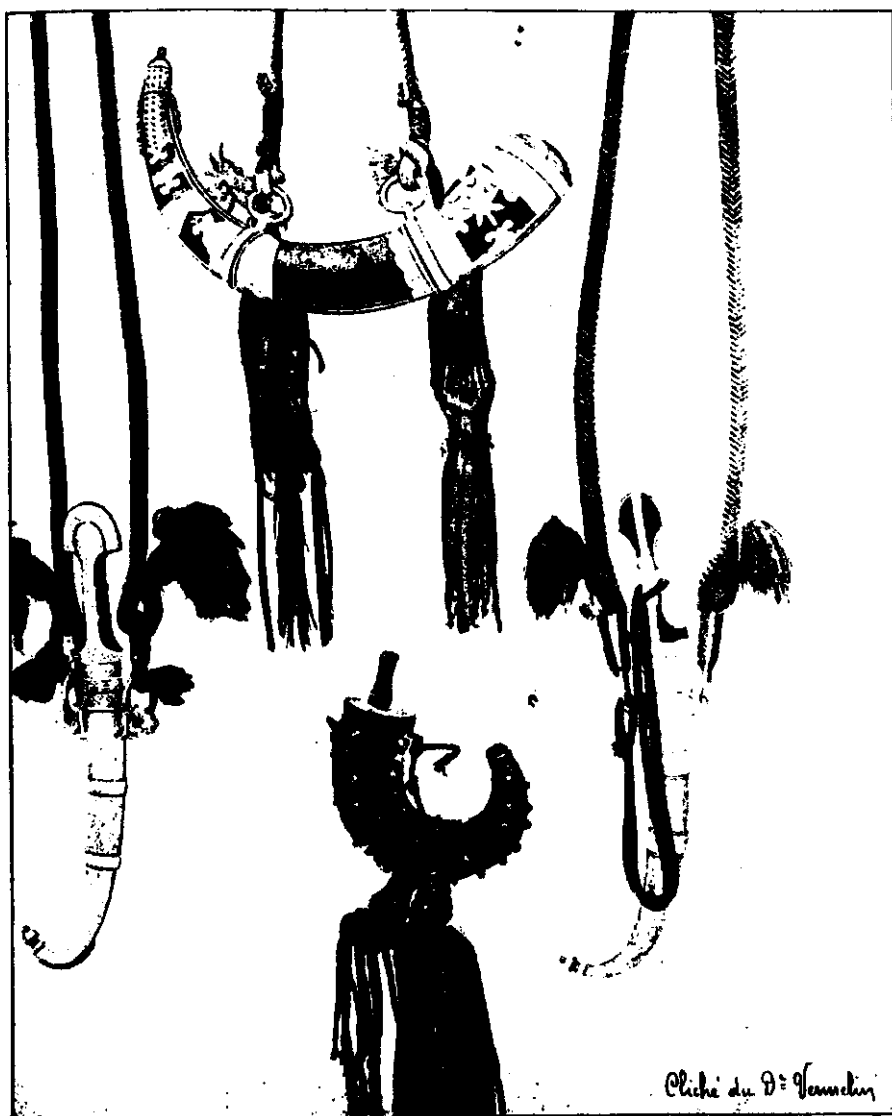
Le poignard, plus encore que partout ailleurs au Maroc, est au



Elab. de P. J. G. M. S. M.

ARMES DE SOUS.

- 1) Altit. — 2) Albedoli. — 3) Traouzilh.



-VRMLS DE SOUS.  
Poignards et poires à poudre.

Sous l'objet de parure masculin. Un beau poignard fait oublier la pauvreté du vêtement (on aime mieux aller nu-pieds que de se priver d'un poignard). Et c'est à l'achat d'un riche « koummya » qu'est destiné l'argent des premières économies ou des premières dettes.

Différant des poignards fabriqués dans les autres régions par la forme très recourbée de la lame et du fourreau et par l'étroitesse du manche, le poignard du Sous se présente sous tous les aspects, depuis l'arme la plus vulgaire, jusqu'à l'objet précieux atteignant une réelle valeur artistique.

Les lames les plus réputées sont celles des maalers Haoussine à Ighouissen (Chtouka), Zimber à Dehira (Ahel Mader) et Tildi (Ida ou Seralal).

La fabrication et l'ornement des manches et des fourreaux donne leur valeur aux différents poignards\*.

Les plus soignés sont signés à l'entrée du fourreau, ils viennent de chez Tahar à Assaka Ouhelagh sur l'Oued Oulghas, de chez Hamed Chelhait ou de chez Boubeker « Ntlhaik » à Tixnit.

De nombreux spécialistes existent aussi aux Resniouka.

#### SABRES

Les sabres sont rares et sont toujours apportés d'autres régions, mais on les garnit souvent d'ornementations dans le goftt local.

Agadir, le **15 janvier 1916.**

Capitaine DBLHOMMB,  
Chef du Bureau des Renseignements d'Agadir.

**1. Ainsi que la plupart des bijoux fabriqués dans la région, les poignards sont garnis d'incrustation\* formant un vague feuillage Jaune, vert et rouge, et faites simplement avec des gouttes de dre à cacheter.**

## UN GRAND MARABOUT DE TAXA

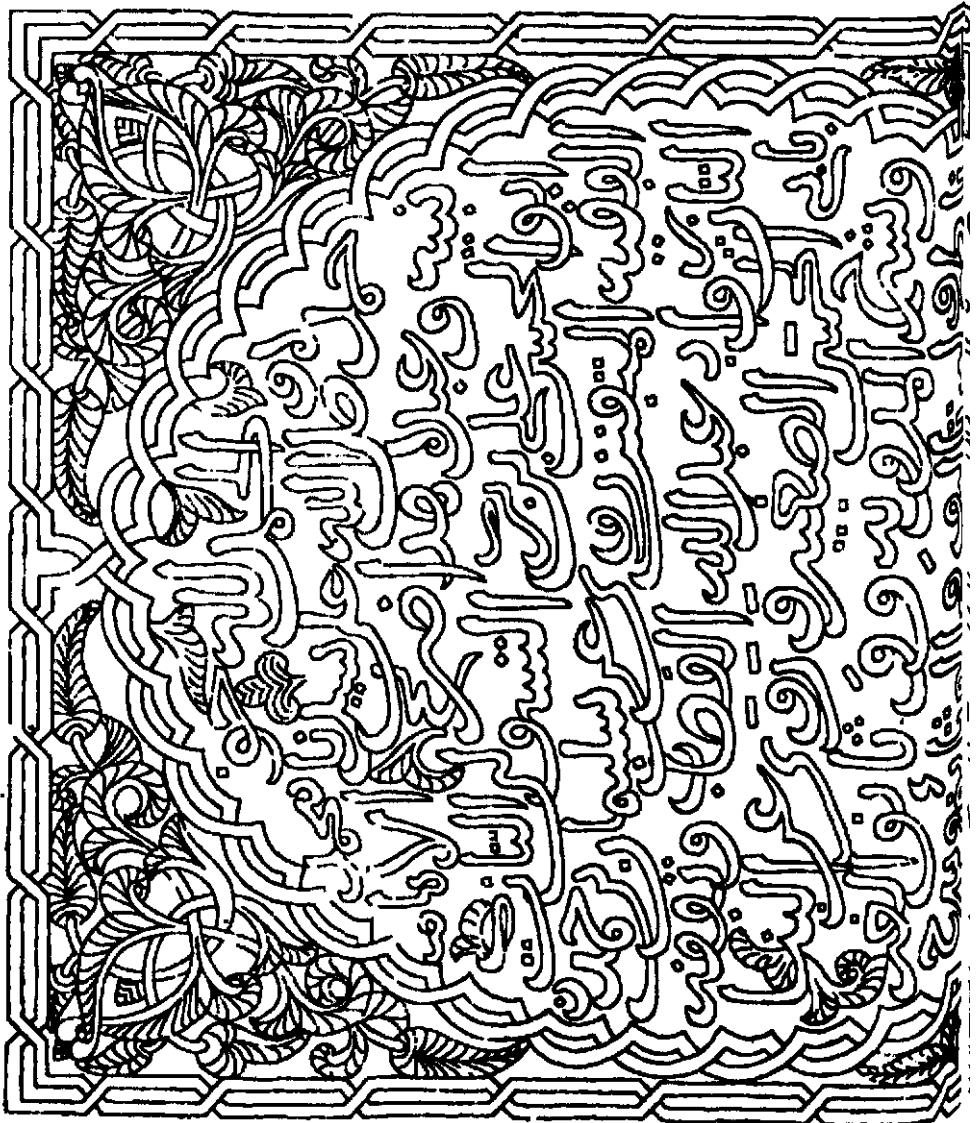
### SI EL HADJ ALI IBN BARI

Le marabout de Si El Hadj Ali Ibn Bari est le mausolée le plus considérable de la plaine des tombeaux de Tassa. Il se distingue, d'ailleurs, de tous les édifices similaires par sa construction originale et par le nombre de sépultures de moindre importance qui l'entourent.

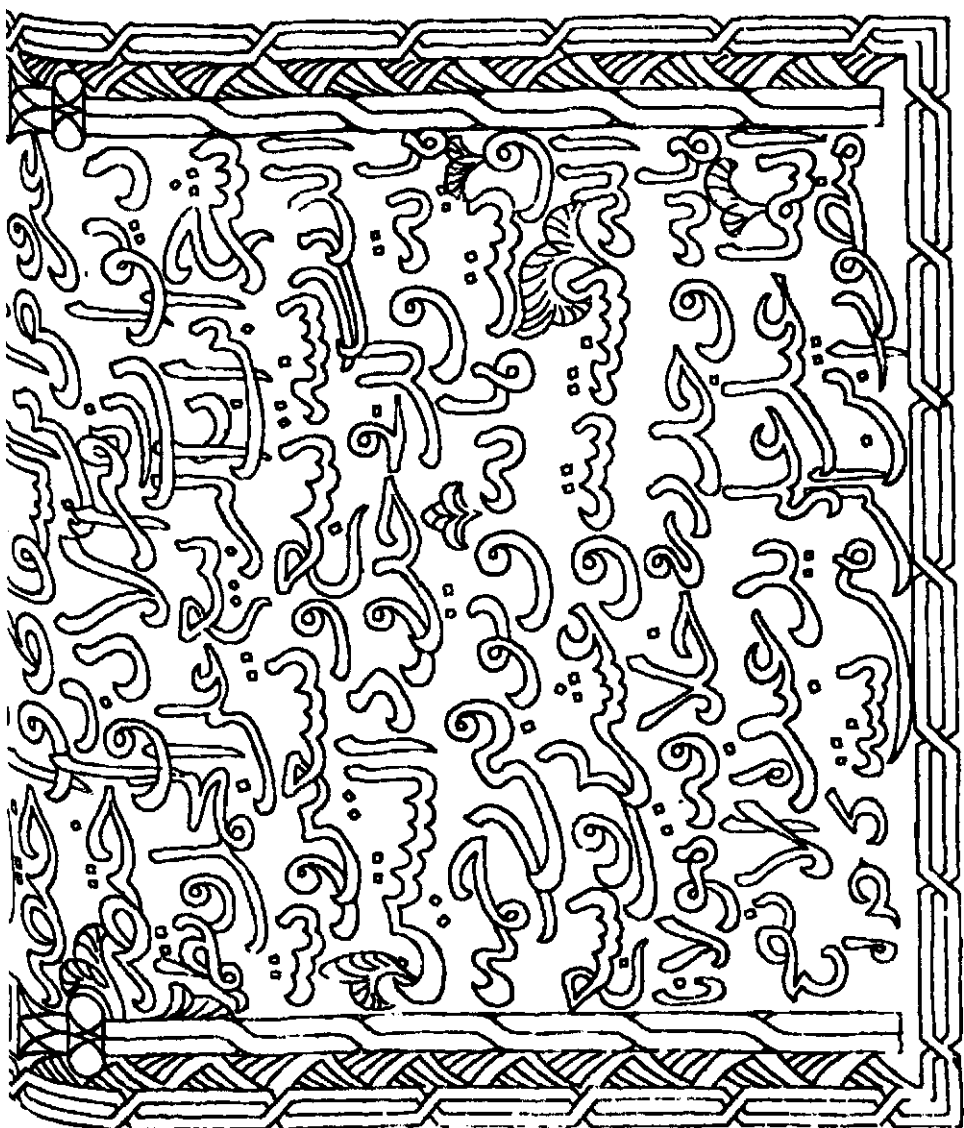
Appuyé à un vieux pan de mur en tabia, reste d'un système de défense avancé, disparu sans doute depuis l'époque des Mérinides, l'édifice comprend trois pièces successives, disposées perpendiculairement au vieux mur. La première est une simple chambre d'habitation ou de repos, attenante au marabout; la deuxième sert de vestibule à la pièce principale qui constitue le marabout proprement dit.

La chambre de repos est curieusement disposée de façon à former, entre le vestibule et le mur en ruines, un premier étage au-dessus du Triq Sultan qui, sortant de Taxa, se dirigeait autrefois vers Djeouna, par le Sud. Cette partie de la construction, soutenue par un arc en briques de quatre mètres d'ouverture, forme une véritable porte monumentale de dimensions réduites; aussi, la façade du monument, étant tournée vers le Sud, devait-il se présenter au voyageur, au moment de son arrivée, comme un lieu d'asile ou de bénédiction, avant son entrée dans la ville.

Tandis qu'un escalier en briques de six marches, normal à la façade, donne accès dans la chambre dont la porte a aujourd'hui disparu, on entre, au contraire, de plain-pied dans le vestibule. Il faut cependant enjamber plusieurs tombeaux, eutr'autres un beau « mehahad » en marbre blanc, pour gagner la porte d'entrée, recouverte d'un auvent en tuiles vertes vernies, dans le style des Médersa et des mosquées de la région. En poussant les deux battants dépourvus de leurs panneaux (proie trop facile pour les pillards indéclicats), on entre dans une pièce carrée de trois mètres de côté, qui donne à gauche, dans le mausolée proprement dit. Ce vestibule a été lui-même choisi comme lieu de







sépulture par quelques grands personnages dont les tombes de marbre émergent encore au-dessus du sol nu.

Le marabout proprement dit n'est pu surmonté do dôme classique de la koubba. U est recouvert, au contraire, d'un élégant toit i quatre eaux garni de tuiles vernies, qui lui donne le caractère original des grands monuments religieux.

Cette dernière partie de l'édifice est fermée par une porte en cèdre a deux battants. Elle constitue une pièce rectangulaire, de trois mètres sur six, environ, qui prend jour sur la façade par une petite fenêtre carrée garnie de barreaux de fer, et se trouve pavée d'un carrellement de céramique vernie de ton bleuâtre, que le temps a déjà fort maltraité. Au milieu de la pièce sont disposés, à la suite l'un de l'autre, deux catafalques en bois de cèdre aux barreaux tournés, que les fidèles ont pieusement garnis, comme du reste ceux de la fenêtre, des habituels ex-voto de chiffons ou de cordelettes.

Sur le mur du fond, à droite en entrant, une vieille inscription sur bois de cèdre, relaie la vie du saint. Derrière ses deux petits battants de « rem », cette curieuse épitaphe est certainement la partie la plus intéressante du marabout.

Ce panneau sculpté du zvii\* siècle mesure o" 40 de largeur sur o" 67 de hauteur. Traité dans le plus pur style classique, ses caractères, soigneusement enlacés, forment dix-neuf lignes encadrées par deux colonnettes, surmontées elles-mêmes d'un entrelae simulant l'arc arabe. Les intervalles et les écoinçons sont garnis d'arabesques et de palmettes, et sont parfaitement utilisés pour en faire un véritable panneau décoratif. On en trouvera ci-contre la reproduction d'après un estampage '.

En voici la traduction :

\* Louange a Dieu, autant qu'il doit être loué.

\* Que Dieu bénisse Notre Seigneur Mohammed, son prophète  
« et son serviteur.

« Ceci est le mausolée du docteur Abou El Hassan Ali Ibn a Bari et Tsouli et Taxi, le jurisconsulte, l'érudit. O étudia la  
« science des Traditions avec Souliman Ibn Hamdoun de Taxa  
« et Abou Abdallah El Kassab, la jurisprudence avec Abou  
« El Hassan El Sghir et les Traditions avec El Benna. Il com-

1. Estampage de M. H. de Crouk, adjudant M ISI» régiment territorial.

« mérita la Moudouana et les « Ouatbaïq » (actes) d'El Ghar-  
narJ, et est l'auteur d'un ouvrage sur les actes.

« Il commenta la métrique d'Ibn El Sakkat et abrégea le diwan  
« Zohr El Adab » et les commentaires d'Ibn Abou Er Rebia sur  
« la rhétorique. Il composa en vers « El Dourar » (Les Perles)  
« en l'année six cent quatre-vingt-dix-sept.

« Né vers l'année six cent soixante, il mourut en sept cent  
« vingt-six. Que Dieu lui fasse miséricorde !

• Ce mausolée a été restauré sous le khalifat de Notre Maître  
« Ismaïl par les soins de son serviteur très dévoué Mansour Ibn  
« Er Raray, en l'année 85 » (1085).

*cv-<sup>^</sup>efi a\*»-*, **ct<sup>^</sup>l**, **N<sup>o</sup>**

« ^ ^ 3

C \*\* \ 3 QJtrJ\*\*

L'inscription se trouve parfaitement datée puisqu'elle indique  
l'époque de la restauration, dont elle constitue sans doute le  
témoignage. Cette restauration ayant eu lieu sous le règne de

Moulay Ismaïl, le chiffre final se rapporte évidemment à '1085 de l'ère musulmane, c'est-à-dire à l'année 1674 ou 167; de l'ère chrétienne, soit deux ou trois ans après l'avènement de Moulay Ismaïl. L'omission du millésime est fréquente dans les inscriptions de ce genre.

Le style remarquable du cadre de l'inscription est à signaler. Chose curieuse et peut-être voulue, il rappelle dans ses motifs et dans son ordonnance les décorations de « Djemâa El Keir s dont la remise en état est une véritable révélation au point de vue de l'art mérinide. Il n'est pas impossible que l'artiste qui a rappelé la mémoire du saint personnage au moment de la restauration du mausolée ait voulu donner à son œuvre le cadre qui lui convenait, c'est-à-dire ce style mérinide, auquel le Maroc a dû, au xii<sup>e</sup> siècle, tant de beaux monuments. Peut-être aussi le panneau est-il seulement la reproduction, complétée pour les besoins de la circonstance, d'une inscription plus ancienne, de l'époque même du marabout.

Si on s'en rapporte à l'Encyclopédie de l'Islam \*, « *Hm Bari* a (M. ben Cheneb) naquit vers 660 (1261-1263) à Taxa où « il mourut et fut enterré en 730, 731 ou 733 (1329-1333). Certains disent que son tombeau est à Fès. Très versé dans « les sciences musulmanes, Ibn Bari est surtout réputé comme a autorité dans les différents modes de lecture coranique et c son « El Durar » (Les Perles) jouit dans l'Afrique Mineure « d'une vogue aussi grande qu'« El Adjurrumiya ».

« Après avoir été adel, il fut, sur la recommandation d'un de « ses disciples qui était au poste de cadi et à qui il répugnait « de recevoir son maître comme simple témoin instrumentaire, « chargé de la correspondance officielle du Gouvernement à « Taxa, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort.

a II ne nous reste que deux de ses ouvrages : i°) 30 vers du « mètre « radjax », c Fi Makharidj Al Huruf », dans lesquels « l'auteur indique l'endroit de sortie des lettres; 2°) « El « Durar », poème en 242 vers du mètre « radjax », terminé en « 697(1296) et traitant de la lecture du Coran selon Nafi ben « Abderraman ben Abi Nualm al Madani, mort en 159 (77\$- « 776) ou 169 (785), publié plusieurs fois au Caire et à Tunis « dans les recueils de textes de traités de diction et d'ortho- « graphe coraniques ».

i- *KiejtlopUit itThUrn*, t. II, p. 190.

Si l'on **en** croit l'histoire locale, **AU Ibn** Bari fut un vertueux marabout qui gagna le aurnom d'El Mahdjoub (le Béni). Sa renommée était grande et il rendait prospères les affaires de ceux qui venaient en pèlerinage près de lui. Encore aujourd'hui, ceux qui viennent, dans son mausolée, dire quarante fois la prière de l'Aurore, sont assurés de la fortune.

Aussi, en reconnaissance de ses bienfaits, ou bien pour être certaines de gagner les bénédiction\* du Ciel, de nombreuses personnalités ont-elles fait édifier leur sépulture autour de son tombeau. L'une de ces dernières est celle que le Roghi fit édifier à sa mère, morte pendant son séjour à Taxa.

Des tombes plus humbles ont sans doute disparu sous l'herbe, mais, même de nos jours, des tumuli fraîchement levés indiquent la sainteté du lieu, dont la renommée s'est conservée à travers les temps.

Lieutenants CAMPABDOD et Aimai.

Taxa, le 27 juin 19x6.

## VOLEURS, RECELEURS ET COMPLICES

DANS

LES VALLEES INFERIEURES  
DU SEBOU ET DE L'OUARGHA

Dans cette courte notice nous nous proposons de retracer les conditions dans lesquelles opéraient les voleurs d'animaux domestiques, les pilleurs de fermes et les coupeurs de routes, avant l'intervention française. Nous décrirons quelques coutumes qui, aujourd'hui, ont tendance à disparaître et nous indiquerons les formes nouvelles que le vol et le brigandage semblent devoir revêtir après leur adaptation aux conditions économiques et sociales que notre arrivée dans le pays impose.

Les indigènes classent les vols en deux catégories : 1° ceux opérés à main armée dits *Mezoba'*, *dbriba'* ou *b'arka\**; 2° ceux pratiqués en employant seulement la ruse, appelés *l'abia\**. Toutes ces formes peuvent s'appliquer aux vols d'animaux, d'effets, de marchandises ou de produits divers.

Dans les régions du nord du Maroc le vol a toujours été fréquent et, comme nous le verrons, toutes les classes de la société y ont participé plus ou moins directement. La réflexion d'un chef marocain distingué qui, ayant à juger un voleur, s'écria un jour devant nous en 1911 : « O » *acblmn tlti mna ma ikoHn cbl cbffar?* — Quel est celui qui, parmi nous, ne sera pas à l'occasion un voleur? », montre bien la place que le vol tenait chez les ruraux marocains.

Les indigènes n'attribuaient, et n'attribuent pas encore, à ce délit l'importance que nous lui donnons : on volait pour se venger d'un ennemi, pour lui jouer un bon tour, pour l'humilier

1. Dér. de            bruit que fait une troupe au galop.

s. Dér. de , \_ y JI , frapper.

). Dér. de            rauier, guerroyer.

4. Dér. de <sup>^</sup>Xi», demander. <sup>^</sup>JLL, étudiant. Les étudiants sont réputés pour leur» chapardages.

aux yeux de ses contributeurs. Le vol était considéré, dans une certaine mesure, comme un sport lucratif\*.

La soustraction d'un animal appartenant à un personnage influent était toujours considérée comme une farce amusante. La bête était d'ailleurs rendue à son propriétaire contre une somme d'argent peu élevée ou même la seule promesse d'un repas copieux.

Le vol n'entraînait ordinairement aucune représaille. La réputation d'un habile voleur était enviée, et, si on savait qu'il pouvait, à l'occasion, se doubler d'un assassin, il était respecté et craint.

Le vol n'était d'ailleurs guère effectif que pour le pauvre diable incapable de causer lui-même ou de faire parler en son nom; à ce dernier, en effet, on ne reconnaissait pas le droit d'avoir et de conserver un troupeau. Le voyageur de passage pouvait également être volé pour de vrai.

#### OKGAKBATTON DU VOL.

Les voleurs qui agissaient seuls étaient assez rares ; le plus souvent il se constituait, dans une région, un nombre plus ou moins grand d'associations de voleurs dont les membres respectifs se connaissaient d'ailleurs et, à l'occasion, pouvaient coopérer dans les affaires importantes. Chaque groupe de voleurs était administré, dirigé, conseillé par un indigène intelligent et influent, dont l'autorité maintenait l'accord dans le groupe et coordonnait les efforts de tous. Ce personnage actif et prévoyant entretenait de bonnes relations avec ses voisins, qui le respectaient et le craignaient, avec les représentants du *makh&n* avec lesquels il était toujours poli, prévenant, aimable et auxquels il savait envoyer le cadeau utile au moment opportun.

Cet homme influent est connu sous le nom de *ktnman* \* ou de *kberardji* \*. Son rôle est prépondérant dans l'organisation des

i. Cf. Mfchaox-Belljure, in *Artbtvu ihmaimu*, vol. XX, *UGhurt*, p. 4S : « Le vol de bétail, dans le Gbarb, comme dans tous les pays arabes, est en effet un véritable sport, un exercice qui maintient en haleine et qui prépare à la guerre, et auquel les fils des meilleures familles ne dédaignent pas de se livrer pour prouver leur courage et leur habileté, s

a. ^UT, receleur de ^S, embusquer.

). lier. , faire sortir.

vols : il est la tête qui **Projette, diode et dirige**, les voleurs ne sont que les exécutants. Les gros bénéficiaires des opérations qu'il a préparées sont pour lui.

Un personnage aussi singulier mérite d'être étudié de plus près : allons donc rendre visite à un **kemman** en activité.

Son habitation se trouve généralement à proximité d'un lieu de passage, voisin d'un accident de terrain (oued, ravin), d'un marais ou d'un bois (tamarix, champ de cactus, verger).

Son installation est un peu en dehors du groupement de tentes ou de **itouala'** qui forme le **douar**. Presque toujours, il possède une maison en pisé surélevée d'un premier étage, une **mtorija\*** ou salle de réception. En arrière, dans la cour, on voit plusieurs autres constructions moins soignées : ce sont des chambres dont l'unique ouverture est fermée d'une porte solide. Remarquons encore que, chez lui, les chiens sont peu nombreux et de caractère très pacifique : ils n'aboient pas.

Entrons chez le **hemman** sans façons, nous serons bien reçus. Le maître de la maison vient à nous, souriant, nous invite à prendre place dans la salle de réception où nous trouvons beaucoup de monde réuni (**10 à 15** personnes).

Naturellement **babor'** et **stnîia** • fonctionnent et les tasses de thé parfumé à la menthe circulent. Ce qui frappe tout de suite c'est la présence dans l'assistance de gens d'origines et de conditions sociales très mélangées : des étrangers assez âgés, bien vêtus, tiennent les places d'honneur, des jeunes gens aux traits rudes, aux vêtements plus grossiers montrent la plus grande familiarité avec le maître de la maison.

À notre arrivée, bien entendu, la conversation en cours a été interrompue; on s'est mis à parler de la récolte, du prix des grains, des travaux agricoles, etc.. On nous sert du thé et l'on apporte d'excellents **t'onadjen** « qui, puisque nous venons d'arri-

1. **iRy, pl. Jjly**». hutte, cabane.

a. **i**,,0 , chambre au 1<sup>er</sup> étage, où l'on reçoit les hôtes et à laquelle on accède de l'extérieur sans pénétrer dans les appartements privés.

٣. **بابور, babour**.

4- \_ , plateau en cuirre sur lequel on sert le thé.

٤. **طاجين, pl. طواجين, plat en terre dans lequel on fait cuire la viande, et, par extension, le mets lui-même.**



ver à l'improviste, n'étaient point préparé» pour nous. On nous fait fête et on nous laisse facilement repartir. Si nous repassions le lendemain, nous trouverions un changement parmi les invités, mais la même réception nous attendrait. Voilà ce qu'un voyageur non averti verra chaque jour chez le *kemman*.

Pénétrons plus avant dans la vie intime du Marocain des champs et nous apprendrons que l'emplacement occupé par le *kemman* a été choisi parce qu'il est à proximité d'un gîte d'étape; qu'il se trouve effectivement, sinon administrativement, sur la limite de deux tribus ou de deux groupements dont les intérêts furent contraires et qui restent plus ou moins ennemis. Cet accident de terrain ou ce bois permettront d'arriver chez le *kemman* sans être aperçu; l'habitation est d'un accès facile; les chiens du maître, qui voient jour et nuit circuler des étrangers, ont pris l'habitude de ne pas signaler leur arrivée. Le rez-de-chaussée de la *mfaria* sert de dortoir aux jeunes gens revenant d'une tournée nocturne. Les chefs de bande les plus décidés sont presque constamment les hôtes du *kemman*, ce sont ces jeunes hommes, en général gais compagnons, avec lesquels nous avons déjeuné tout à l'heure. De concert avec le maître du lieu ils préparent, dans le détail, les expéditions prochaines ou procèdent au partage du butin.

Enfin, les pièces basses, bien closes servent, dans la cour, d'abris temporaires aux animaux et aux objets volés, pendant la période des recherches actives que pourraient entreprendre leurs propriétaires.

La situation de fortune, les revenus normaux et avouables de notre *kemman* ne lui permettent pas de suffire aux réceptions continuelles qu'il donne; il faut bien alors se demander quelles sont les affaires mystérieuses qu'il lui procurent un revenu lui permettant de tenir un pareil train de maison.

Si nous faisons une enquête discrète nous apprendrons bientôt que le plus clair des revenus du *kemman* est constitué par l'achat, à bas prix, d'animaux ou de marchandises volés, le plus souvent, d'après ses indications.

*IMS* notables des tribus voisines que nous trouvons chez le

i. Un proverbe dit: *f<mbui IMmi a'Ie qetdtmt mmlUum*, Ici cœur\* des chiens sont modelés sur les cœurs de leurs maître\*.

*kemman* y **Tiennent**, guidés par le *btchebar* \*, traiter du rachat des animaux volés et recelés chez lui : ce sont les *Oumana' tl-bat'tl* ». L'arrangement conclu, ceux-ci prendront possession des bêtes qui avaient été enlevées et les rendront à leur propriétaire.

Le *kemman* cumule donc plusieurs fonctions : il indique les vols possibles; il est acheteur des produits du vol à moitié prix de leur valeur réelle; il est revendeur des animaux volés à leur ex-propiétaire à un prix inférieur à leur valeur réelle chaque fois qu'un *beebehar* a pu lui indiquer le receleur chez lequel le bétail volé a été remis (cette cession à bas prix est dite *merfqa* \*); si enfin personne ne vient réclamer les produits du vol, le *kemman* les fait vendre, pour son compte, sur un marché éloigné.

Le Marocain rural définit d'une façon imagée la situation du *kemman* : « *A'ni tlktmman bb'al tl mariât* — Chez les *kemman* on trouve tout ce dont on a besoin, tout comme dans un port I »

un vou

A. — Vota à main armée.

Les vols à main armée étaient fréquents entre tribus avant l'occupation. Les *Beni-Mestara* emploient encore quelquefois cette méthode contre leurs voisins *Gbarbanta*.

Tous les *kemman* ne prennent pas l'initiative d'une *dérapa* : il faut un homme énergique et sans remords : *A'arim* ou bien *qasb* \*. Le plus souvent à l'appt du vol s'ajoute le désir de se venger de tel ou tel ennemi personnel. Le projet de pillage d'un *t'çb* étant arrêté, le *kemman* envoie des espions, des *bia'in* étu-

1. *JjU*, tefaiar, celui qui fait connaître où se trouve un animal volé. Dér. de *A\*i*, annoncer une bonne nouvelle. — Cf. Michaux-Bdlsire, lac. *fil*, P. *US*-

2. *ijf*, *ami*», répondant.

*JUj*, *mjnsrie*.

4. *UuLj\**, *mtifqm*, se dit d'une affaire réalisée à un prix moyen.

5. *J'rsas* homme brave et énergique.

6. *fiHas* *^Ji*, nomme rude, dur, méchant.

7. »Z», pl. , ; , espion, dénonciateur, de «. U vendre, trahir

dier les lieux, estimer la valeur du troupeau, apprécier le courage et les armes des gens chargés de la garde de *Ya'ib*. Le coup de main aura d'autant plus de chances de réussir que le campement à piller sera plus isolé.

Tous les renseignements nécessaires pris, le *kemman* passe dans la tribu voisine, plus ou moins ennemie de la sienne, il va chez un compère et lui dit :

« *Tqaidna el moudha ou a'rfnaba barda ou sebla* — Nous avons reconnu l'endroit et avons trouvé l'affaire facile à réaliser. »

Ensemble les deux *kemman* convoquent les voleurs de leur choix, leur proposent l'affaire, la leur font valoir et s'assurent le concours de **20 à 30** hommes dont **10 à 12** cavaliers.

Le rassemblement des brigands a lieu au jour fixé d'avance en un lieu situé généralement à **10** ou **15** kilomètres du point à razzier : les rôles sont distribués et la troupe se met en marche vers **8** ou **9** heures du soir. Les piétons se ménagent et montent en croupe des cavaliers. Arrivés à proximité du douar à piller le groupe fait halte. Chacun prépare ses armes, puis quelques piétons s'avancent seuls, doucement, ils se rendent compte que *les* habitants de *Ya'ib* ou du *douar* ne veillent pas et n'ont pas pris de dispositions défensives. Si rien n'est anormal tout le groupe des piétons approche, un signal avertit les cavaliers qui avancent eux aussi et forment un demi-cercle pour cerner le *douar*.

*JCS* piétons enlèvent les branchages qui obstruent l'entrée de l'endos; ceux chargés de mettre les gardiens dans l'impossibilité de se défendre entrent les premiers et s'acquittent de leur tâche en tuant ou en ligotant solidement les hommes sur lesquels ils peuvent mettre la main. Les femmes, les enfants affolés s'enfuient en criant, souvent les hommes les suivent; pendant ce temps, les brigands font rapidement sortir le bétail et emportent, s'il s'en présente, quelques objets (tapis, selles, armes) : *iqcbt'ou elihaima* ' : ils cillent la tente.

Le coup fait, les brigands se rassemblent, une partie entoure le troupeau qui s'éloigne pendant que les autres protègent la retraite. Le rôle des cavaliers est de dépister les poursuites et d'emporter les cadavres des leurs s'il y a lieu.

Avant que le jour paraisse, tous auront rejoint la demeure du *kemman* complice. La journée se passera tranquille et calme,

#### 1. *JL&i*, piller.

coupée par de copieux repas. Le lendemain ou les jours suivants le partage du produit du pillage sera effectué, ordinairement sur les bases suivantes : cinquante pour cent reviennent aux deux *kemman*, le reste sera réparti entre les voleurs à raison de deux parts pour le cavalier et d'une part pour le piéton. S'il y a un tué, sa famille prend deux parts. S'il y a un tué et que la tournée ait été infructueuse, il y a cotisation *firda* \* entre les compères. Le taux en est généralement fixé d'avance à 15 pesetas pour chaque membre du groupe. Le total de cette sorte de souscription est remis aux enfants et à la veuve du défunt. Les *kemman* se portant, en général, acquéreurs du butin en bloc à moins de moitié prix, il ne reste à partager entre les voleurs, après prélèvement de la part du lion réservée aux deux *kemman*, que le quart ou le cinquième de la valeur réelle des produits de l'opération. Ici les *ktmman* apparaissent comme de vrais chefs de bande : pour organiser de pareils attentats, il faut qu'ils jouissent d'une autorité reconnue sur les associations des voleurs. Ce genre de vol nécessite le concours d'un grand nombre de membres actifs ; de ce fait le secret complet est rarement gardé. Le propriétaire de IVrtf à razzier sera souvent averti à temps et pourra mettre ses biens en lieu sûr ou organiser la défense de son *a'ch*.

B. — Vols perpétrés à l'aide de ruses.

Le vol *esserqa et'faldna*<sup>1</sup> diffère du précédent en ce qu'il est effectué par un ou plusieurs hommes non armés décidés seulement à utiliser toutes les ruses pour atteindre leur but.

Trois ou quatre voleurs, souvent aiguillonnes par le besoin ou à la recherche d'aventures, agissent, soit de leur propre initiative, soit d'après des directives données par un *ktmman*. Par une nuit sombre, sans lune, avec de la brume, du vent ou de la pluie, vêtus de djellabas grises, serrées au corps avec une corde de palme, le soir, après dîner, ils partent. Le compère, au courant de leurs projets, les accompagne de ses vœux : « *Sirou t*

1. cOwJ, Imposition, contribution.

a. L J Û . 1 i ^ , vol perpétré, survint la méthode des teOu ou étudiants, sans armes et à l'aide de ruses.  
 ,. Le « un \* de. voleur, *ptoux* \*TM\* ^ T ' H ^ Z ment courte, ne gênant point leurs mouvements, don reuphémisme

on désigne souvent les voleurs.

*Allah ijib-kmm rrtqtq'* », puis quand ils sont partis : *m la MM jib liboum-rreqtq I \* Allah istllat'-homm a'la mm kan achebar ou luis idéal* » »

Le groupe tâche de ne pas s'égarer dans la nuit. Si les lieux ne sont familiers à aucun de ses membres, ceux-ci ont eu la prudence de s'adjoindre un guide, car ils redoutent d'errer dans l'obscurité : « *hbufiut idrbna hmat tllill \**. Nous craignons d'être l'objet d'hallucinations I », disent-Us.

Le groupe s'approche, deux individus se détachent et vont s'assurer que rien d'anormal ne *se* passe dans les environ\*, que tout le monde dort. Doucement, une ouverture est alors pratiquée dans la *&iba* ' ; à pas de loup, en rampant, l'un des voleurs pénètre dans l'enceinte, se mêle au troupeau, choisit la bête de prix et s'efforce de lui faire gagner l'ouverture avant que les chiens ne donnent l'éveil. Si l'opération réussit les compères retournent ensemble chez le *kemman* qui estimera l'animal et le mettra à l'abri de tout regard indiscret en l'enfermant dans une des chambres doses de son habitation.

Le voleur indique au *kemman* le lieu de provenance de l'animal : celui-ci aura d'autant plus de valeur qu'il appartiendra à un homme plus pauvre, moins capable de se défendre et de revendiquer son bien. Si le lieu de provenance fait prévoir au *kemman* que des difficultés surgiront, il ne remettra aucun fonds immédiatement; s'il craint de se compromettre, il refusera même de receler l'animal présenté et le voleur en sera bien embarrassé.

Les gens des tribus du *Gharb*, des *Béni Wassm* et des *Cherarda* utilisent les armes *i feu* pour se défendre contre les incursions des voleurs. Toutes les nuits, chaque *tf'rjtf*, chaque *douar* assure sa sécurité : **une** partie des hommes monte silencieusement la garde autour des troupeaux. Certains individus possédant **une** certaine acuité de la **vue** qui **leur** permet de distinguer, dans **une** certaine mesure, les objets pendant les nuits les plus obscures se reposent le jour et veillent la nuit presque tout entière.

i. Lia. : Allés I que Dieu «oui enriehlatel

a. Liu. : O Dieu I Favorise-les I

}. Lin. : Que Dieu les impose aux percepteurs de **taxa** qui M font pas d'aumône!

4, liu. : New craignons que l'âne de la nuit ne nous frappe I

\$. Ljjj.haie.

Les *GMIVUOH*, les *Ztmoun*, U.» *Btmi-Mt'ir*, les *Beni Mpnli* ainsi que les Arabes du *Sais* ont l'habitude de crier pour éloigner les voleurs ou de les guetter pour les saisir. Le voleur pincé appartient à celui qui l'a pris et qui lui dit : « *Iaben chebeffar lakbor bashk Rtl<H!* »\*. Il le bat un peu mais prend ensuite sa défense afin d'éviter qu'il ne soit trop maltraité par les autres habitants du douar accourus. Le prisonnier demande grâce « *Ana fi artkl* »\*. Celui qui l'a arrêté se calme, l'emmène chez lui, le panse, s'il l'a blessé, et lui fait préparer à manger. L'e repas s'effectue gaiement, le voleur et son hôte causent et arrivent à se reconnaître des amis communs ; ils se couchent et dorment jusqu'au matin. *Ijt* noctambule est alors mis en liberté, il remercie ses hôtes forcés en disant : « Soyez tranquilles, j'ai panagé votre nourriture, je ne reviendrai pas voler chez vous ! » — et souvent il tient sa promesse.

Il y a peu de temps encore, dans le *Gharb*, les *Beni-ffassen* et *VOnargbn*, après chaque vol important, le caïd consultait les gens de son entourage qui lui indiquaient très rapidement le vrai coupable. Celui-ci était immédiatement convoqué ; sans tergiversation le voleur avouait son larcin, racontait comment tout s'était passé et indiquait les bénéfices qu'il en avait retirés. Il versait immédiatement la « *da'ira* » ou amende que les anciennes coutumes berbères imposaient au voleur et l'amende allait dans la caisse du caïd, laquelle remplaçait, en cette occasion, la caisse de la tribu.

Le taux de l'amende était en général égal à la moitié de la somme touchée par le voleur, soit environ 15 douros pour un bœuf en valant 60. Le voleur se retirait ensuite tranquille, certain de l'impunité, il n'avait plus rien à se reprocher. Si le propriétaire lésé arrivait à connaître le voleur, il le faisait comparaître devant le caïd et expliquait son affaire en détail et avec preuves à l'appui ; le chef faisait alors emprisonner le délinquant, affirmait, en pariant haut et devant tous, que cet être malfaisant ne sortirait plus de prison, il le menaçait de la bastonnade, puis, peu de jours après, il le relâchait contre paiement d'une nouvelle rançon.

Notre arrivée n'a pas modifié grand'chose à cette façon d'ex-

1. Litt. : O dernier des voleurs. Dieu t'a livré à moi !

a. Litt. 1 Je ne mets sous ta protection !

exploiter à la fois le volé et le voleur; de nos jours, si le propriétaire d'un animal volé ose revenir devant le chef indigène faire remarquer que le voleur qualifié a été relâché sans autre punition, gravement le caïd s'en tirera en répondant que l'Autorité française lui a recommandé de ne pas punir un innocent, qu'il n'est point de son ressort de rechercher qui a tort, cette tâche incombant au cadi : voleurs et volés doivent aller au *Cbrad!* Le propriétaire a perdu son animal et le voleur impuni discute avec lui !

Si le propriétaire tient à retrouver son bien, il n'ébruiera pas l'incursion dont il a été victime ; il n'ira surtout pas s'en plaindre au Bureau des Renseignements; sans perdre de temps, il se rendra chez un indigène influent, autant que possible un parent du chef de la tribu, chez qui il se présentera porteur d'un beau cadeau, 2 moutons, 8 ou 10 douros ou 6 ou 7 pains de sucre. Il l'informerá du vol dont il a été victime et lui demandera de fournir un nomme expérimenté pour l'aider dans ses recherches. On enverra chercher un *becbebar* avec lequel le propriétaire volé se mettra en rapport. D'un commun accord la solde de cet intermédiaire sera fixée, le propriétaire volé devra être large, ne pas marchander, sinon les recherches resteront infructueuses ; il sera même bon qu'il verse un acompte.

Le *becbebar* se met en campagne et généralement au bout de quelques jours arrive à retrouver la bête; il la rachète au-dessous de sa valeur réelle en *mrfqa*, la ramène chez le notable qui la remettra à son propriétaire quand celui-ci viendra la lui demander poliment, c'est-à-dire porteur d'un présent suffisant.

Cet ami du notable qui sert d'intermédiaire entre le propriétaire lésé et le *kemman*, c'est l'innocent *becbebar*.

L'animal est retrouvé, mais pour le ravoir son propriétaire a dû payer plus des 3/4 de sa valeur réelle.

Nous ne dirons que peu de choses du voleur spécialiste qui brise les entraves avec des leviers ou des tenailles, c'est le *berras'* ou de celui qui se sert de fausses dés le *fthkak* \*. Ces gens-là opèrent en plein jour, dans les champs, à la nuit tombante ou au clair de lune ; ils sont généralement accompagnés de deux cava-

»• *^Jji*, brisrar, ce *^ff*\*. briser.

a. \_ £ l û , , i délivre, qui dégage, de >IXi - déÉdM,di»jcdart.

lien qui ont pour mission de les défendre, s'ils sont surpris, et de leur permettre de fuir rapidement en les prenant en croupe.

Le *qecbqacb*<sup>1</sup> est celui qui pénètre dans les intérieurs; il approche des tentes pendant les nuits obscures, descend dans les *sas* \*, se déshabille complètement, imprègne ses membres d'un corps gras pour les rendre glissants. Il s'approche en rampant de la tente qu'il fend, entre, cherche à tâtons ce qu'il peut trouver : fusils, bijoux, vêtements, selles. Il tient entre ses dents un couteau pointu à lame fixe ; si par hasard une main saisit un de ses membres, pour faciliter son dégagement, il la pique avec son poignard. Il **ne** devient assassin qu'à la dernière extrémité, lorsque sa vie ou sa liberté sont menacées. Le *qtcbqacb* appartient plutôt au groupe **de** *firqacba* » ou pickpockets qui courent les *souqs*, pratiquent les vols à la tire. A. la suite **de** leurs méfaits ces pickpockets sont chassés des douars dont ils sont originaires ; ils se joignent alors à des confrères **et** se constituent **en** groupement **de** *fragcba* dont un bel exemplaire existe dans les environs **de** *Mchra'' Bel Kstri*, un autre moins important dans la vallée de *YOuargba*. Ces associations organisent, dans les marchés, **de** venables mises **en** scène pour arriver à leurs fins, escamoter un animal, une bourse bien garnie, un vêtement de valeur à un bédouin naïf ou confiant.

#### L'ÉVOLUTION DU VOL

La surveillance qu'exerce l'Administration sur les voleurs en a fait diminuer **le** nombre, mais il s'est produit dans la masse comme une sélection. Les voleurs maladroits qui se faisaient prendre trop fréquemment **en** flagrant délit ont **été** obligés **de** cesser définitivement leurs opérations ou **en** sont réduits à attendre des occasions très favorables. Ils sont devenus des trafiquants qui fréquentent les marchés à la recherche d'affaires leur procurant sans grands risques des bénéfices immédiats. Us s'intéressent rarement à la culture du sol.

Les autres, ceux qui sont habiles, ceux auxquels la chance est

i. j1, U/Li, désigne en Algérie le chiffonnier.

s. Hi, fossé, qui entoure un asib. Dér. de >•••>!, fondation.

). De \_çtjfi dérivé peut-être de ^jSjt, Dure des cabrioles.



favorable, les *^n'onbUn* ', continuent, mais comme le taux des frais qui grèvent leur industrie augmente en même temps que les risques à courir, que d'autre part la crainte de la priwn a rendu les *kemman* plus réservés qu'autrefois, que de plus enfin ce dernier a une tendance à racheter les produits du vol à un prix relativement plus bas, car, assurc-t-il, ses risques à lui aussi ont augmenté, les voleurs sont obligés d'augmenter le nombre de leurs affaires; ils utilisent des moyens plus énergiques et reculent de moins en moins devant l'accomplissement d'un crime pour faire aboutir leurs projets.

Si, les preuves étant formelles, un voleur est pris et puni très sérieusement, il s'efforcera de s'évader, puis quittera la région ; il deviendra un « dissident » ; s'il termine sa peine, il restera un dangereux brigand. Toute enquête ouverte au sujet d'un vol reste généralement inachevée ou sans résultats positifs, et cela parce que, d'une part, la surveillance effective est très difficile à exercer dans des territoires aussi vastes et aussi peuplés que les plaines du nord du Maroc et que, d'autre part, les officiers des Bureaux des Renseignements, absorbés eux-mêmes par une foule d'occupations d'ordre financier, administratif ou politique, n'ont pas à leur disposition un service de recherches. Notre Administration su trouve donc suffisamment armée pour prévenir dans une large mesure les vols, elle ne l'est pas efficacement pour atteindre sûrement et rapidement le ou les coupables lorsque le délit est accompli.

Le moyen le plus sûr serait que le colon entretienne de bonnes relations avec le *kemman* voisin. Ces relations amicales lui vaudraient sûrement une protection efficace, mais nous n'oserions conseiller ce procédé : fort du service rendu, le *kemman* se hasarderait peut-être bientôt à disposer des écuries de la ferme isolée, pour y remiser des animaux d'origine incertaine. Si notre agriculteur habite une zone d'origine berbère, peut-être pourrait-il encore essayer de tenir des repas froids à la disposition de ses hôtes nocturnes!

Nous ne saurions insister davantage sur ces procédés qui finiraient par donner au colon lui-même toutes les apparences d'un receleur.

**î.** *Ijtt.* : *^~iy pt> i^s-Ër\*j>* P>uvrc herc. Il semble que ce terme se trouve employé kl avec un sens opposé à son sens primitif; il toit vraisemblablement partie «l'argot des voleurs dont l'étuilc sort du cadre de cette notice.

## LA RÉPRKSMOX OU VOL

Le vol, nous venons de le voir, est parfaitement organisé dans le nord du Miroc ; indiquons maintenant quels sont le» moyens que les hommes d'ordre peuvent lui opposer.

Sous l'ancien Makhzun lorsqu'une tribu souffrait par trop du vol et du pillage, après une temporisation plus ou moins grande, le Sultan infligeait une amende très forte au perronage le plus influent et le plus riche de la tribu, lequel était supposé être aussi celui qui avait dû profiter le plus de tous les vols commis dans la région. Un ordre relatif se rétablissait pour un certain temps.

Ce mode de répression, eu apparence on tic peut plus arbitraire, permettait en réalité d'atteindre immédiatement et directement le principal coupable ; les dénis de justice, on peut le croire, étaient rares dans ce temps-là. Mais de pareils errements ne sauraient être suivis par notre Administration, et il y a lieu de rechercher des moyens plus réguliers de répression.

La réunion obligatoire de tentes en douars (gours) ordonnée par le Service des Renseignements a produit d'excellents résultats et mis partiellement i l'abri le bétail de l'indigène pauvre. Mais la même mesure ne peut être appliquée au colon ; celui-ci a beau augmenter le nombre des gardiens dans sa ferme, il reste a la merci des voleurs.

Si nous rappelons que le *krmmau* retient **50** pour **100** de la valeur de l'animal enlevé et que le groupe des voleurs proprement dits en conserve à peine **15 à 25** pour **100**, le reste servant à payer la *da'ira*, pourquoi ne pas songer à s'attaquer directement aux personnages les plus avantagés dans toutes ces affaires de vol : aux *tournaït* eux-mêmes ?

H suffirait de les reconnaître. La difficulté ne paraît pas insurmontable et on pourrait, avec un peu de patience et d'habileté, arriver à dresser une carte très exacte des lieux où se tiennent les *kemman* d'une région. On pourrait alors attribuer à chacun d eux une zone dans laquelle il serait responsable des vols commis et serait tenu de verser entre les mains de l'Autorité, s'il n'a pas retrouvé l'animal volé, une somme moindre que celle représentée par la valeur de la bête, mais supérieure aux bénéfices qu'il en aurait retiré si lui-même l'avait faite voler.

La collectivité, la masse innocente ne serait pas touchée.

Et pins tard, si les services rendus pas le *kemmaa* étaient appréciés, pourquoi ne pas lui servir de petits appointements? pourquoi n'aurait-il pas la faculté de choisir parmi ses anciens confrères quelqu'un pour le seconder? Ce serait là un acheminement vers là constitution *d'Agences contre le wl* : nous verrions les voleurs devenir nos gardiens et nous serions en sécurité.

L'idée pourra paraître paradoxale à ceux qui vivent hors du *bld*, mais que perdrait-on à en tenter un essai d'application discret?

E. BIAKMAY,  
Colon à Pethjean.

## MONOGRAPHIE D'UNE TRIBU BERBÈRE

### LES AITO NDHIR (BENI MTIR)

#### PRÉFACE

Les notes que nous nous excusons de publier malgré leurs imperfections ferment une étude de la société berbère marocaine vue chez les Ajth Ndhir, tribu du Moyen-Atlas.

Afin de mieux connaître le pays Aith Ndhir, nous avons donné quelques renseignements géographiques et historiques sur la région. Toutefois notre principal objet a été l'étude de la vie sociale de ces montagnards. Nous avons essayé de pénétrer le détail de l'organisation de la société berbère, au double point de vue administratif et judiciaire, en nous efforçant aussi de dégager les us et coutumes et l'orf des Imazighen Aith Ndhir. Bien convaincu que c'est dans les actes de la vie quotidienne que se manifeste la caractéristique d'un peuple, nous avons vécu au milieu des douars et causé avec tous : vieux et obscurs fellahs, notables et grands chefs<sup>1</sup>.

Avec le sincère désir de jeter quelque lumière sur des institutions enchevêtrées et souvent floues, nous nous sommes empressé, chaque fois que nous t'avons pu, d'indiquer, grâce à des informateurs différents, les variantes, les incertitudes et aussi les contradictions que nous avons rencontrées.

Aussi, la présente monographie n'a pas la prétention d'épuiser, même cbex les Aïth Ndhir, une question aussi complexe. Elle est tout au plus une timide contribution & la « Grande Étude » approfondie et générale de toute la société berbère marocaine.

Nous nous estimerions largement récompensé si, malgré ses lacunes, notre travail aidait A mieux connaître et i mieux apprécier le noble et sympathique peuple berbère, pour la grandeur de la France et le triomphe de sa civilisation dans ce pays.

ABES.

Meknès, le ao décembre 191\$.

1. Les textes en • txmuàght • dont nous dormons U traduction en *Appendice* teroat pn biles ultérieurement comme documents llnগুলিত্য.

## I. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE

### SITUATION ET LIMITES

Au sud-est de Meknès, sur les pentes et les plateaux qui bordent, au nord, les dernières ramifications du Moyen-Atlas, le pays est occupé par une des plus puissantes et des plus batailleuses tribus berbères : les Aïth Ndhir.

Les Aïth Ndhir dont le nom a été arabisé en « Beni M'tii » sont sveltes, élancés, le teint mat, les traits fins; ils diffèrent de l'Arabe par la race, la langue et aussi par la mentalité. Tout d'abord réservé, le Berbère se familiarise et s'adapte très facilement. La franchise qu'il apporte dans son langage et dans ses actes ne connaît pas les « salamaleks \* flatteurs, souvent hypocrites de l'Arabe. Parfois brusque et fier avec un étranger, il est, par contre, capable de se lier d'une amitié sincère qu'il entretient même au péril de sa vie.

Cette tribu s'étend aujourd'hui sur un vaste et fertile domaine de **1.500** kilomètres carrés environ, au centre des territoires qui forment la région de Meknès. Elle participe à la fois de la plaine et de la montagne, ce qui permet aux habitants, demi-nomades, de transhumier dans les limites de leurs propres possessions. — Nous verrons plus loin, dans l'aperçu historique, les luttes sanglantes que ces Berbères ont dû soutenir contre leurs voisins, pour se frayer un passage vers les plaines plus fertiles et les climats plus tempérés.

Les terres de culture ou de parcours des Aïth Ndhir sont limitées par la piste de Meknès-Iez, au nord. À l'est, le cours de l'Oued Xja, Ain BUmz, les plateaux de Riba'a et d'Ifran délimitent, assez mal du reste, le territoire de la tribu. Au sud, les Aïth Ndhir s'étendent sur le plateau d'El Hadjeb jusqu'à Sidi Aïssa El-Fras, sur la ligne d'étapes de Meknès à Thabadouth (Dar Caïd Ould Ito). À l'ouest, ils sont limités par les terres des Igrouan, entre Agourai et Meknès.

Les voisins immédiats des Aïth Ndhir sont les Imjadh qui occupent le nord de la plaine et qui, autrefois, faisaient partie de

**1. La transcription adoptée pour les mots indigènes «st ccUe de la l'acuité des Lettres d'Alger.**



la même confédération que la tribu qui nous occupe. Les Arabes du Sais, fixés pour ainsi dire à cheval sur la piste de Mcknés à Fez, bornent les Aïth Ndhir au nord-est.

A l'est, ils ont pour voisins les Aïth Seghrouchen et les Aïth Youssi. Au sud et au sud-ouest, ils sont limités par les Aïth Mgild et les Izayan, et enfin, à l'ouest, ils voisinent avec les Igronan.

#### NATURE ne SOL

Le sol des Aïth Ndhir n'est pas d'une nature uniforme. Une ligne de falaises partage, en effet, la tribu en deux régions bien distinctes : celle de la plaine au nord, et celle des plateaux au sud. Selon l'hypothèse de M. Gentil la plaine devait faire partie du détroit Sud-Rifain, gigantesque bras de mer, resserré entre les massifs du Rif et de l'Atlas. La falaise qui borde le plateau des Aïth Kdhir était donc le rivage rocheux de cette mer géologique, avec Agourai, fil Hadjeb et Sefrou comme promontoires-jalons.

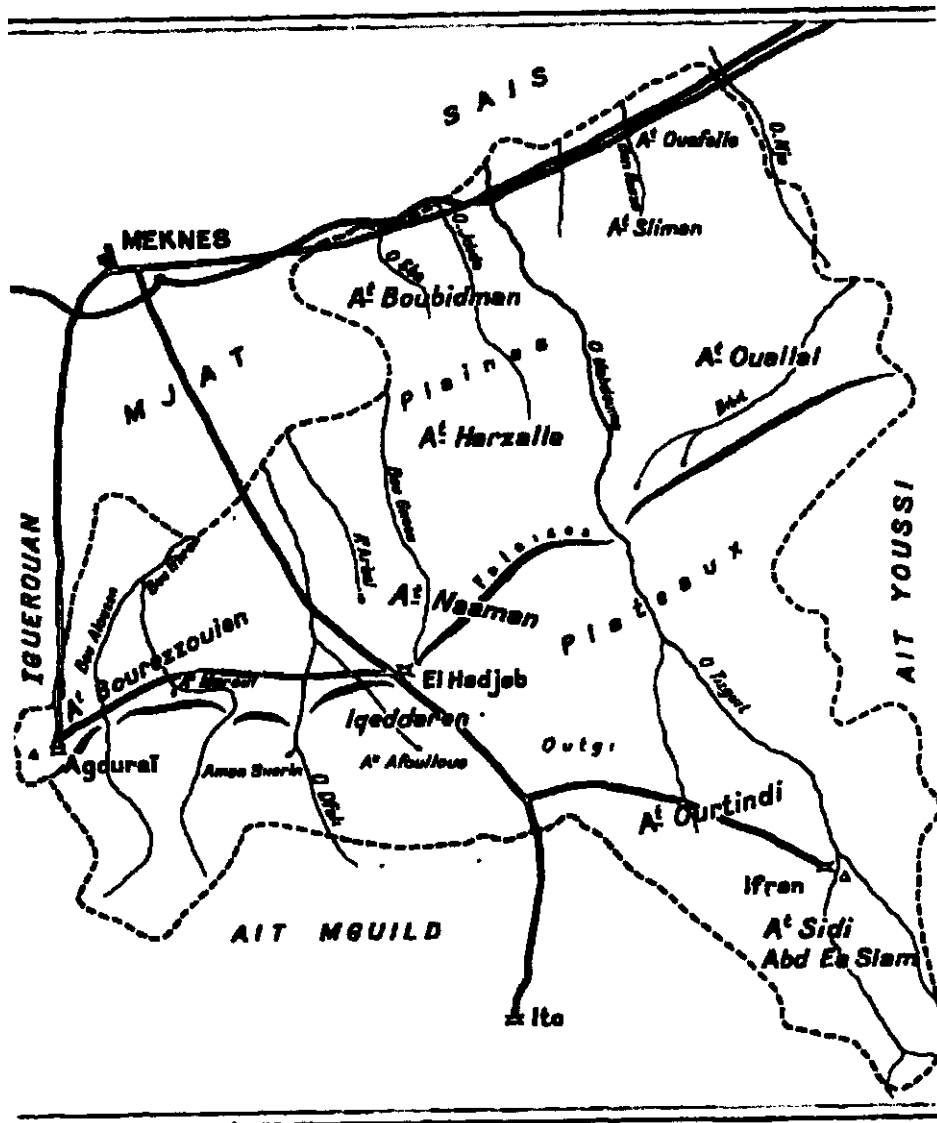
La partie plaine est formée de terres d'alluvions d'une superficie de trente mille hectares. La moitié environ a été cultivée en 1914-1915. Une partie de la surface cultivable est laissée en jachères et sera cultivée après un an de repos.

Les plateaux, entre El-Hadjeb et la frontière indécise des Aïth Mgild, sont semés de cailloux qui rendent les labours difficiles et ingrats. Us forment une superficie de cent vingt à cent vingt-cinq mille hectares. A l'exception de quelques cuvettes assez fertiles et labourables, ils sont utilisés comme terrains de parcours. C'est là qu'une partie de la tribu se fixe en été et mène paître ses troupeaux.

#### SOUS-SOL

Le pays Aïth Ndhir contient de la pierre à chaux, de la pierre à bâtir, de la pierre à plâtre (près d'Agourai). On trouve quelques ardoisières dans la région de l'Oued Ikkel, à l'ouest d'Agourai et des affleurements de marbre près d'El-Hadjeb. Quelques cailloux ramassés çà et là laissent espérer du minerai sur certains points de la tribu. A huit kilomètres environ

1. *Il Maroc physique*, librairie F. Alan, Paris, 191a.





d'Agouraï, près **de** la piste d'El-Hadjeb, un marais laisse déposer du sel qui approvisionne toute la région.

Le pays Alth Nfdhir est admirablement arrosé. De nombreuses sources font de la région **la** partie la plus arrosée de la plaine. Les plus importantes sont de l'est à l'ouest : 'Am El 'Atrous, 'Am Aguemgam, 'Aïn Bcidha, 'Aïn Afoullous, Aouinet, les sources d'El (Luljeb, Amantsirine, 'Aïn Kharouba, 'Aïn Ma'rouf, etc., etc. . . . Toutes ces sources alimentent un réseau de rivières et de ruisseaux dont le cours supérieur est souvent dévié pour l'irrigation.

#### cocas D'EAU

L'Oued Xja qui descend des montagnes des Aith Seghrouchen forme la frontière est-nord-est de la tribu des Aith NJIir.

L'Oued Ifran prend **sa** source dans les régions boisées de 'Afcqfaq ; il reçoit l'Oued Kiba'a formé par 'Am El 'Atrous et prend le nom de Oued Mahdouma. Cette région riche **en** sources était jadis couverte de rizières que la culture du maïs tend de plus en plus à gêner, à cause de l'eau d'irrigation que cette dernière culture absorbe.

L'Oued Djcdida, après avoir arrosé la tribu, entre eu pays Imjadh où il se joint à l'Oued Mahdouma. Les deux rivières forment l'Oued Mikkes.

L'Oued Aujibal prend sa source au nord d'El Iladjeb et tortue la limite entre les deux fractions Aith Ka'man et Iqddarcn. L'Oued Defjli, alimente par Amantsirin, coule sur le sol des Iqddarcn ; grossi de 'Aïn Kharouba, il forme, en aval, l'Oued Ouislan.

Enfin, 'Aïn Ma'rouf forme l'oued Bou l'Ckran qui arrose la région des Aïtli Bourzouin et passe **au** pied **de** Meknès, après avoir reçu l'Oued Kcha de la région d'Agourai.

#### IB CLIMAT

Le climat de la région est plutôt tempéré. — Des chutes **de** neige surviennent chaque hiver sur le plateau, entre El Hadjeb et Sidi Aïssa où l'altitude moyenne est d'environ mille mètres.

L'hiver est très supportable, malgré des froids sec\* et des pluies abondantes. A ce moment-là, les Berbères émigrent vers

la plaine où ils dressent leurs tentes. Les Aith Mgild descendent, à leur tour, de leurs montagnes et trouvent, sur le plateau des Aith Ndhir, un climat qui, pour eux, est relativement plus clément.

L'été est, d'autre part, très agréable. La brise de l'Océan et les vents frais de l'Atlas exercent tour à tour leur influence bienfaisante et donnent à la région un climat tempéré.

Les observations météorologiques, faites tout récemment à Ek-Hadjeb, n'ont encore pu donner des renseignements généraux suffisants. Néanmoins les appareils ont enregistré en 1914-1915, une température minimum de 0° en hiver et un maximum de 44° (siroco) en été. La moyenne a été de 8° en hiver et 25° en été.

La neige est tombée sur le plateau à Ek-Hadjeb ; elle a fondu dans la même journée. Les pluies de 1914 ont été particulièrement persistantes et abondantes.

#### LES BOISÉS

Le pays Aith Ndhir n'est pas précisément très boisé. Il faut aller assez loin sur le plateau, à la lisière des campements d'été de la tribu, pour arriver à la zone forestière. La forêt de Dja'ba qui s'épanouit surtout sur les pentes du territoire Aith Mgild, s'avance en pointe au nord et touche le pays Aith Ndhir. La zone forestière qui est sur le sol de cette tribu est peuplée de cèdres et de chênes-zéens de respectueuses dimensions.

Plus à l'est, sur le plateau d'Ifran, se trouve la belle forêt de cèdres de Timdikeiuc. Elle est exploitée par les Chorfa de Sidi Abd es-Salam, de la zaouïa d'Ifran qui en tirent un parti suffisant sinon intelligent et sage.

Sur la lisière des Aith Scghrouchen est la forêt de Tizi N\*Krous où quelques corporations viennent faire de rares et maladroites coupes. Les Aith Hadjadj (Aith Scghrouchen) sont les bûcherons qui fréquentent surtout les clairières de cette forêt, avec l'autorisation des Aith Hammad, propriétaires collectifs de tous ces fourrés.

À la limite sud-est de la tribu, entre les forêts dont nous venons de parler, existe un vaste plateau d'une dizaine de kilomètres de longueur sur cinq kilomètres de large, à une altitude moyenne de dix-sept cents mètres, c'est la « plaine d'Afêqfaq ».

Comme le nom berbère l'indique, le sol en est couvert de « cail-loux » (en berbère : *ifegfaqen*) et de rochers qui la rendent impropre à la culture. L'Afcqfaq forme une bande de terre aux confins des tribus Aith Ndhir, Aith Mgild, Aith Seghroucheu et Aith Youssi. Son isolement au milieu des forêts lui a valu le nom significatif de « pays de la peur ». Les différentes tribus voisines s'en servent comme terrain de parcours et les indigènes le considèrent comme domaine collectif.

#### L'HABITAT

Les Aith Ndhir sont, avons-nous dit, des demi-nomades qui transhument entre la plaine et les hauts plateaux.

Ce déplacement n'est cependant pas général et son amplitude ne dépasse guère une quinzaine de kilomètres. Certains clans, comme les Aith Ouallal, ne transhument pas du tout. Les familles se contentent de changer l'emplacement de leurs tentes pour s'installer non loin et fuir les parasites et les immondices, conséquences d'un long séjour dans le même endroit. Par contre, les Aith Na'man, les Aith Bounouin, les Iqeddaren et les Aïth Hammad se fixent sur les plateaux pour jouir d'une température plus douce et pour donner à leurs troupeaux des pâturages moins brûlés par le soleil de l'été.

Ce genre de vie a forcément déterminé le mode d'habitation des Aïth Ndhir. Tous, ou presque tous, habitent sous la tente, composée de longues et larges bandes (*Jtidja*) cousues. Ces flidja sont tissées par les femmes avec de la laine, des poils de chèvre et de la bourre de palmier-nain.

Les tentes forment un abri relativement confortable contre les intempéries. Il en est qui sont très vastes ; celles-là sont occupées par la famille au complet. C'est là que l'on prend ses repas, que l'on donne les fêtes, que l'on reçoit les invités et que l'on fait les réunions de la djetnaa. Mais il existe aussi des tentes plus petites, plus légères et plus faciles à dresser ; ce sont les *aiiaba*. Les Aith Ndhir les utilisent surtout lorsqu'ils se déplacent pour aller visiter un saint, pour aller assister à la fête annuelle de la tribu et surtout à l'entrée de l'été pour suivre leurs troupeaux dans leurs déplacements successifs sur les plateaux. Ces tentes, appelées quelquefois *baebicha*, sont aussi la demeure des pauvres et des veuves sans ressources.

On ne rencontre pas, comme chez les Aïth Mgild par exemple, de villages fortifiés et bâtis en pierres (*e igherman''*). Indépendamment des villages d'El-Hadjeb et d'Agourai, où les sultans ont édifié des casbas, on ne trouve dans tout le pays Aïth Ndhir que quelques maisons-casbas appartenant ou ayant appartenu à des caïds (maison de Dris ou Raho près d'El Hadjeb, casba Ould. Mania, sur l'Oued Djedida, casba de Mokhtar El Ilammadi, etc.).

Ces casbas devaient être bien plus nombreuses avant l'arrivée de la France. Les Berbères les habitaient surtout en hiver. Bâties en pisé, sans chaux et presque sans pierres, elles se divisaient en plusieurs chambres, pourvues de meurtrières et de terrasses. Les casbas se rencontraient surtout chez les habitants du plateau oriental ; les Aïth Hammad en avaient une douzaine, les Aïth Ouallal une dizaine, les Aïth Ourthindi et les Aïth Na'man quatre ou cinq. Presque toutes ces casbas, qui chez les Aïth Mgild sont assez nombreuses pour former de véritables villages, ont été détruites par le canon français, lorsque les Aïth Ndhir ont organisé une résistance acharnée contre la marche de nos troupes.

Quelques familles d'Ifran et d'El Hadjeb habitent dans des grottes assez bien aménagées sur les flancs des coteaux rocaillieux.

Les troglodytes sont surtout des étrangers bûcherons, chorfa de Sidi Abd es-Salam à Ifran et quelques pauvres hères à El-Hadjeb.

Les tentes sont groupées en *iigtmis*, disposées en cercle à l'intérieur duquel se pressent les troupeaux pour passer la nuit. Celles de la plaine ne sont pas entourées de haies protectrices. En revanche, celles des plateaux ont quelquefois des murettes et des haies pour arrêter les rôdeurs et les carnassiers qui viendraient voler les bêtes au milieu du douar. On rencontre en pays Alt Ndhir quelques *noualas*, maisonnettes en terre ou en roseaux couvertes en chaume. Ce genre d'habitation se trouve surtout dans la plaine.

Chaque famille met en valeur les terres immédiatement autour de ses tentes. Il y a relativement peu de contestations de frontières si l'on tient compte de ce fait que les terrains ne sont pour ainsi dire pas délimités.

Nous en verrons plus loin quelques-unes à propos du régime foncier chez les Aïth Ndhir.

Le pays des Aïth Ndhir est abondamment arrosé par de nombreuses sources, ruisseaux et rivières qui ne tarissent pas en été. Les indigènes sont surtout cultivateurs et pasteurs. Ils vivent presque uniquement du produit du sol et des troupeaux qu'ils élèvent.

Les cultures en honneur chez eux sont : les céréales (blé et orge), le maïs et le sorgho. Ces deux plantes forment leur culture d'été. Elles sont irriguées par des rigoles simplement creusées à travers champs, qui dérivent les eaux de la conduite principale ou de l'oued voisin. Lorsque les eaux sont abondantes, ils irriguent aussi le blé et l'orge. Cela leur assure un meilleur rendement.

Les cultures maraîchères se résument en quelques légumineuses (lèves, lentilles, pois-chiches) et en quelques pieds de courges, de poivrons et de tomates.

Il faut cependant signaler la tendance de quelques propriétaires à cultiver la pomme de terre. Le bureau des Renseignements d'El Hadjeb a eu l'initiative d'encourager cette culture en avançant la semence. De même les Berbères ont essayé de semer de l'avoine qu'ils trouveront facilement à écouler à Meknès ou à l'Intendance.

Les clans qui touchent à la plaine du Sais (Aïth Ouallal, Aïth Hammad, Aïth Boubidman) cultivaient autrefois le riz. Mais comme cette plante exige une grande quantité d'eau d'irrigation, les Berbères ont délaissé les rizières pour se consacrer surtout au maïs. L'absence de l'eau suffisante ne leur a pas permis de cultiver de front ces deux plantes pourtant très appréciées.

L'arboriculture est pour ainsi dire nulle, si nous faisons abstraction de quelques bouquets de figuiers au fond d'étroites cuvettes.

On comprend, somme toute, l'indifférence de ces Berbères pour l'arboriculture. Souvent en guerre contre leurs voisins, ils n'ont pas voulu constituer des vergers qui eussent fourni, après un combat malheureux, la proie facile sur laquelle se serait assouvie la colère de leurs ennemis.

En définitive, les Aïth Ndhir vivent surtout de la culture des céréales. Us grattent hâtivement la terre avec leur petits charrues en bois, sèment entre les touffes de palmier-nain et font cependant de riches moissons grâce à la fertilité du sol.

Ils enferment leur grain dans des silos d'où ils l'extraitent pour le moulin et pour préparer leurs mets, du reste peu variés.

En temps ordinaire, le *nwcûus*, la «alerte, quelquefois accompagnés de viande de mouton, une abondante consommation de lait, forment le fond de leur nourriture.

Les gras et naturels pâturages de la plaine et des plateaux nourrissent de nombreux troupeaux de moutons et de bœufs. L'élevage du cheval, du mulet et de l'âne est à peu près insignifiant. Ce sont les tribus voisines (Aith Youvsi, Aith Mgild) qui fournissent les bêtes de somme aux Aith Nahir.

L'industrie et le commerce sont très modeste\*. Les femmes tissent en effet quelques rares tapis à laine longue, *des flidja* pour tentes, quelques *bnam*, des burnous, des *lami^ari*, des *lal.vnJht* en laine, que les femmes jettent sur leurs épaules et agrafent sur la poitrine. Peut-être trouvera-t-on aussi quelques nattes en palmier-nain.

Les chorfa troglodytes d'irran exploitent la forêt de cèdres des environs. Ils en extraient des poutres, des madriers et des solives qu'ils expédient sur les villes de Fez et de Meknes. Quelques ouvriers font aussi des charrues, des plats, des maillets, des cuillers, avec les frênes, les chênes-zéens, les cédas et le tuya de la forêt de Timdikeine.

*JC* commerce est représenté par des échanges avec la ville où l'on vient se ravitailler en sucre et en thé, indiennes et foulards aux couleurs très voyantes, harnachements, outils et en armes marocains. Quelques colporteurs parcourent aussi les douars, où ils troquent leurs drogues, épices, miroirs, fausses perles, etc.. contre du grain, de la laine, des œufs, des volailles.

#### L8S MARCIKS

LA tribu des Aith Nahir n'avait pas de marché important sur son territoire. Souvent en guerre contre les mehallas chériennes qui venaient razzier les souqs et confisquer les marchandises, les Berbères étaient aussi divisés par des querelles intestines qui empêchaient les différents clans de se réunir pour échanger leurs produits.

Un seul marché se tenait encore le lundi à El Hadjeb, à l'arrivée de la France dans la région.

D'autre part, les villes voisines, Meknès et Foc étaient souvent fermées aux Alth Ndhir par suite de leur attitude belliqueuse à l'égard du Makhxen. La tribu usait alors de stratagèmes pour se ravitailler en sucre, thé, étoffes, munitions et armes. Les Israélites servaient surtout d'intermédiaires entre les marchands du dins et les cultivateurs berbères.

En temps de paix, les Alth Ndhir de l'est (Alth Hammad, Alth Oualial, Alth Sliman, Alth Lahsen ou Youcef) se rendaient à Fez ; les autres allaient à Meknès pour vendre leurs moutons, leurs bovins, leurs laines et pour acheter ce qui leur faisait défaut.

Il faut aussi parler des marches des tribus voisines (Azrou, chez les Alth Mgild, Imouzar chez les Alth Seghrouchen, le Guigou, chez les Alth Youssi), où les Alth Ndhir se rendaient et se rendent encore pour effectuer leurs échanges. On sait que la sécurité des souqs est garantie par la coutume. Les marchands voyagent sous le *me^rog* (protection) d'un personnage influent ; il est bien rare qu'une querelle éclate en plein marché et que les étrangers, marchands ou acquéreurs, y soient molestés.

LA POPULATION

*Tableau de la population (recensement / o r /).*

Caldat de Dris ou Rahou (1.101 tentes)	Alt Bourxouin	<b>1.638</b>	habitants
	Alt Na'man	<b>a.408</b>	—
	Iqeddaren	<b>1.874</b>	—
	Alt Boubidman	<b>3.632</b>	—
	Alt Oualial	<b>236</b>	-
	Djema'aelKahl	<b>110</b>	—
Caldat ou Djilali ou 'Alla (1.54a tentes)	AltLhacenu Youcef	<b>1.248</b>	
	Alt Ouafella	<b>352</b>	
	Alt Sliman	<b>687</b>	
	Alt Lahcen ouChaib	<b>495</b>	
	Alt Harzalla	<b>1.699</b>	
	AltSidiAbdesSalam	<b>239</b>	
Caldat de Mîmoun Akhatar (563 tentes)	AltOurthindi	<b>536</b>	
	Alt Hammad	<b>925</b>	
	Alt Hand on H sain	<b>229</b>	
	Alt Oualial	<b>939</b>	
Casba d'Agourai		<b>832</b>	
	Toni.	<b>18.099</b>	habitants

D'après le recensement de **1915**, la tribu compte **3.206** tentes et une population totale de dix-huit mille cent habitants. La superficie probable des Alth Ndhir étant de **1.500** kilomètres carrés, la densité de la population est approximativement de **12** habitants au kilomètre carré.

La tribu comprend trois caTats dont deux sont confiés aux loyaux collaborateurs de notre œuvre de pacification.

**Impôts.** — En **1914**, le tertib a fourni **89.867** pesetas hassanis. Les amendes, les droits de marché ont donné de mai **1914** à mai '91 S • S-S25 pesetas hassanis.

**Cheptel.** — D'après le recensement de **1914**, on compte : **953** Inès, **7.848** bœufs ou vaches, **1.878** veaux ou génisses, **3.853** béliers, **45.672** brebis, **9.279** chèvres, pas de chameaux, **2,242** chevaux, juments ou mulets.

En **1915**, le tertib a enregistré : **2.648** chevaux, juments ou mulets, dont **364** chevaux de selle.

**Marchés.** — El Hadjeb (dimanche), année **1915** ; très fréquenté en hiver grâce au voisinage des Afth Mgild. Trafic approximatif : **303.000** pesetas hassanis.

Agourai (lundi et samedi). Trafic approximatif : **145.000** ph. pour le premier semestre de **1915**.

Ifrau. Trafic pour la même durée : **3.000** ph.

#### POIDS KT MESURES LOCAUX

Les poids et mesures dont se servent les Berbères dans leur trafic quotidien sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux de Meknès. Cela s'explique assez bien par la proximité de cette ville et les relations commerciales que les tribus entretiennent avec elle.

La numération chez les Aïth Ndhir, comme chez leurs voisins du Moyen-Atlas, est surtout arabe. Les trois premiers nombres seuls sont purement berbères.

a) **Poids.** — L'unité des mesures de poids est le Rtal qui a des sous-multiples et un multiple. Sa valeur varie selon les denrées pour lesquelles on l'emploie. Ainsi :

**Le Rtal Gue<sup>^</sup>ari** vaut **1.000** gr. ; il sert à peser la viande, le charbon, les fruits verts, etc...

**Le Rtal Deqaqi** vaut **800** gr. ; il sert à peser les farines, les légumes secs, l'huile, le beurre, le savon, les olives, etc...



*Le Rtal 'attari* vaut **500** gr. ; il sert à mesurer les épices, le thé, le henné, la soie, le tabac, le kif, etc..

Les sauf-multiples sont la moitié, le quart, le huitième de Rtal pour chacun d'eus.

Le multiple est le Qountar. Il y a de mène le qountar guez-xsri (100 kg.); le qountar deqaqi (**80** kg.) et le qountar 'attari (j0 kg.).

b) *Capaàtis*. — L'unité est le Moud qui a des sous-multiple» et des multiples.

Le moud Meknassi vaut **36** litres. On l'emploie pour les céréales, les graines, le sel, la chaux, le plâtre, etc.. Les multiples sont le Tellis qui vaut **10** mouds et la Sahfà qui vaut **60** mouds.

*Surfaces*. — Les Berbères n'ont pas de mesures de superficie. Ils comptent approximativement par la quantité de semences **que** peuvent engloutir les terres labourées, par « charrues », **ou** plutôt par a attelages » de deux bêtes (en berbère : tharuuga).

E) e même les mesures de longueur sont exprimées par le temps mis par une bête à parcourir l'espace donné. Les petites dimensions sont évaluées en « pas » et en « emfans ».

#### COMMANDEMENT

L'annexe des Aith Ndhir fut créé le **1** " mars **1913** ; elle relève de la région de Meknès. Lt tribu est administrée par un chef d'annexé en résidence à El Hadjeb. Il a comme adjoints et collaborateurs un officier **i** El Hadjeb, un autre à Agourai, et un troisième à Ifran.

#### AKCUÛt FmACnOKNBMBNT DE LA TRIBU

Les Aith Ndhir parlent souvent d'une répartition fractionnaire de leur tribu.

Ils emploient les vocables « ncef », « robou' », « khoms », etc.

Ces divisions, d'après les explications qu'ils nous ont données, sont purement administratives. Elles ont eu pour but de faciliter la juste répartition des charges entre les contribuables : cadeaux, impôts, amendes de guerre, cadeaux au souverain, en temps de

(recensement de ГЛгае 194).

АХХХХИ **НІС АІІІ** soma

	Sen» groupements	Cliiookh
	j» <b>Cauíuan.ú'ient de Ihn Ou</b> А<Д>.	
Iqeddaren.	Л. Othitun. Л. Raliou. Л. Ounucef.	S.»J Ou Ah.
Л. Boiinrouin.	Л. Poi Pfrafr.i Л. Chrat. А. Igoiip.	H.tii'iu Ou Hjtani. H.iUnl. H un .
А. Nn'man.	fchaoucn. Л. Аьла Ou Prahitu.	A:-d it! NK. Muhj'td Ou El Hocine. Hou A ш .
	<b>3<sup>n</sup> Слтыу. ^ueu! Л' D/i/u/t Ou Jila.</b>	
Л. iUruIIa.	Л. Тс». Л. Motiv-j t )ij Rihoti. А. Намерн Osi Uaoxd.	(L.iJioii Hsruidu.
Л. Ха'ма«.	Ichaouiti. А. Ansa Ou Brjhim.	Maiumou Ou Л4.1. Mnhaud Ou Lut-i.
Л. Boubídm-.n.	А. Ah Ou а ЛЬ. Л. <b>Л'Л.</b> Л. <b>U.v.a.</b> Л. ОшишссГ.	Abd «Jm fc. Oris. O:;! 2i-JJ. Mihitid Ou I)r>s.
Л. Sliinan. А. UusenOu (3ulb.	Л. Sl'inim. Л. LÍMseiJ Ou Chaib,	Ali Ou Mojliimt. M«utl Ou Alni JJiriin.
	v <b>Gowmittihmtut &amp; Afik&lt;аH AHiiilar.</b>	
А. Nt'man.		Moud Oj Л Ы l-krira.
Л. Hamraad.	Л. LiiíMTi O Brjiinj. А. Amor O. A ism. А. A>Miu. А. Bou Mv»ud.	K.íio Ou Mntilnud. H.mimou Ou <b>Л'лау.</b> I liúdou Ou Ori*. Said Ou <b>ИЛ.</b>
А. OnalU.	А. <b>Mouy-ii</b> Homi. А. RcMu. А. О т .	Molun.! O.) <b>RIIUU.</b> Uhsen Ou 1-дп*. Lantén Ou Mtlmiaub.
А. BoubUrrun.	Г'ksduui-л. InigtñJir. А. T-Lur.nun. Iseroiulen.  А. Sid) Abd es-Sbm.  А. <b>Sebe'.</b>  А. lUnragj.	I !:i>ldoií Ou Miiuoin. H. Aima Ou Mrhdjoub. Aiuneii Ou Mlrmiun. Aq.i b. Ichou.  Si Ы-Had; Abd e^SJaw.  SiAbdlO-Kader.  Si Dabo.

soumission au Makhzen ; corvées, ziaras, cadeaux aux chorfa, réquisition, en temps de gouvernement autonome, etc.

Il est cependant possible que ces divisions de la tribu par « moitiés », « quarts », « cinquièmes », etc. aient quelquefois coïncidé avec des partis politiques ou des groupes administratifs.

Il ne faut voir, nous semble-t-il, dans ces fractionnements qu'un moyen commode de dénombrement en vue de la répartition des charges que nous venons d'indiquer.

La tribu des Aith Ndhir est ainsi divisée en deux « neefs » comprenant cinq « khoms » chacun.

D'après le Caïd Dris Ou Kaho, dans la première moitié se trouvent : Aith Ayach, Aith Sliman, Aith Lahsen ou Chaïb, Iqeddaren et Aith Bourxouin. La seconde moitié comprend Aith Na'man, Aith Haxalla, Aith Boubidman, Aith Hammad et Aith Ourthindi.

#### POSTES FRANÇAIS

Il y a actuellement trois postes français en pays Aith Ndhir : El Hadjeb, Agoural et Ifran. Les deux premiers sont de vieilles casbas bâties à des dates différentes, autour desquelles se sont élevées quelques constructions.

#### EL HADJEB

El Hadjeb ou El Hadjib est un mot arabe qui signifie « chambellan ». D'aucuns traduisent El Hadjib par « Sourcil », ainsi appelé à cause du repli de terrain qui sillonne la tribu à cet endroit du pays. El Hadjeb n'a pas toujours porté ce nom. Fondé au *xix*<sup>e</sup> siècle par les Al monades, il s'appelait alors Djaina'El Hamman. Il fut détruit vers **1407-1417**, nous dit Léon l'Africain.

El Hadjeb est aujourd'hui une agglomération de maisons adossées au plateau, entourées d'un épais rempart, et occupées par les troupes du poste et les bureaux du Service des Renseignements.

M. le Capitaine Le Glay, comme chef de la mission militaire française, occupa le plateau avec les mehallas chréfiennes, fit élever une bâtisse qui servit et sert encore de poste-vigie. Elle fut baptisée : « Redoute Desfrères » en mémoire d'un officier tué lors de la soumission du pays. Elle domine le village à l'est, perchée sur un rocher d'où l'on découvre toute la plaine.

Les ruisseaux qui descendent des sources du plateau se divisent un peu en amont et coulent en cascades multiples et bruyantes sur les arêtes rocheuses de toute la falaise. Un canal traverse le village du sud au nord et entraîne dans ses eaux boueuses et rapides les eaux ménagères et les souillures du poste.

Plus bas, extra muros, se trouvent d'autres constructions plus récentes ; ce sont les boutiques du souq, l'infirmerie indigène, des maisons particulières, etc.

Des grottes habitées par des Berbères garnissent la falaise de l'est à l'ouest. Au sud-ouest du village, s'élève la maison du caïd Dris ou Raho, chef influent. El Hadjeb par sa situation entre une plaine très fertile, à 30 kilomètres à peine de Meknès, et les plateaux qui nourrissent de nombreux troupeaux, grâce à ses sources abondantes sur la ligne d'étapes qui conduit au cœur du pays berbère, est appelé à devenir un des plus riches centres.

La région, d'une altitude moyenne de mille mètres, jouit, en outre, d'un climat tempéré et agréable qui rappelle celui de France.

El Hadjeb sera le grand marché où aboutiront les grains, les moutons, les laines, les tapis, les produits forestiers et miniers de cette intéressante partie du Moyen-Atlas.

Les nombreuses cascades qui argentent le flanc de la falaise seront bientôt utilisées comme bouille blanche et formeront une puissante et peu coûteuse source d'énergie qui contribuera encore davantage au développement économique de cette capitale des Alth Ndhir.

#### AGOOKAÏ

Agouraf se trouve à vingt-cinq kilomètres environ au sud de Meknès. Comme El Hadjeb, il est adossé à la montagne qui forme un plissement du Moyen-Atlas, sur la falaise qui domine la vaste plaine des Alth Ndhir. Placé pour ainsi dire au rond-point des plus belliqueuses tribus berbères, Agourni n'a pas prospéré comme il le méritait pour son heureuse situation géographique. Son essor a été paralysé par les incursions fréquentes\* des djichs et des harkas qui ont à peine cessé depuis l'occupation française.

La région a longtemps été le champ de bataille où combat-

taient tour à tour les Alth Ndhir, les Igroun, les Alth Mgild, les Izayan et les Zemmuur, tribu\* qui voulaient chacune réserver à ses troupeaux les pentes herbeuses de ses confins.

Les sultans ont fondé Ajourai, comme du reste Axrou, AMI Louh et El Hadjeb, pour surveiller la montagne et empêcher les Berbères de venir razzier [es paisibles populations de la plaine.

D'après les renseignements recueillis par M. le capitaine Desjobert, le bourg d'Agoura! était autrefois composé d'une vingtaine de ksour ou noualas en terre battue couverte de chaume.

Ces agglomérations dont on voit encore quelques vestiges \*e trouvaient à Koudiet ct-Tou.ifa, Kifan, Moulay Hassan, Sidi Brahim et Oued Er-Rlia qui, comme son nom l'indique, faisait tourner de nombreux moulins

Les habitants étaient surtout des musulmans protégés du sultan et chargés du surveiller la montagne. En pleine prospérité, le bourg pouvait armer un millier de cavaliers

On raconte que, sous Moulay Ismail, ces guerriers rapportèrent un jour du Tigrida un riche butin fait chez les Aitli Mgild. Ils voulurent l'offrir au sultan et se rendirent à Meknès en faisant galment parler la poudre de la fantasia. Croyant entendre la fusillade d'une harka ennemie, le souverain souhaita la « peste » à ces maudits cavaliers qui avaient réussi à l'effrayer. Dieu exauça, par.ît-il, son souhait et tous les habitants, à l'exception de quelques personnes, furent bientôt anéantis par le terrible fléau. L'Oued Er-Rha devint désert.

Moulay Ismaïl fit construire une casba sur un autre point, à Ain Kerma, et y fit loger les rares survivants. Comme il voulait en augmenter l'effectif, il y installa des captifs chrétiens de Meknès.

Quedenfeldt<sup>1</sup> affirme que la population blonde de la casba est formée de descendants de renégats chrétiens

D'après les documents recueillis par les détenus chrétiens à Meknès, sous Moulay Ismail, le père II. Hollker écrit<sup>1</sup> :

« Beaucoup, parmi les captifs, se firent musulmans. Quelques-uns demeurèrent dans Meknès même, les autres formèrent un petit village situé à 35 km. au sud de Meknès.

1. *Population b\*rbèrè OH Maroc*, traduction Simon, p. 70 et 70.

a. *LM fènèr\*timkrHum\*u Maroc*, p. 99.

Cette agglomération s'est conservée et constitue la casba d'AgouraT. Elle présente encore cette anomalie frappante de renfermer des familles ayant conservé leurs noms anglais, français, espagnols, plus ou moins déformés. Il existe encore un vieillard dont les parents ne savaient pas un mot d'arabe et qui parlaient un langage qu'il ne comprend plus.

Près des murs de la casba se trouve le « figuier des Français » à l'ombre duquel allaient chaque jour se réunir les femmes de notre race. De temps en temps, un religieux se rendait à Agouraï vêtu en esclave, afin de pouvoir administrer les mourants ou réconcilier les pénitents. À leur tour, ceux-ci venaient parfois à la ville les jours de solennité pour y assister aux offices religieux. De l'année **1706** à l'année **1782**, on réconcilia **144** apostats. »

La vie de ces descendants de « Roumis » fut très malheureuse. Chaque fois que le pouvoir Makhzen faiblissait dans la région, les Berbères venaient assaillir les habitants de la casba ; les « Aloudj », comme on les appelle encore, s'empressaient de fermer les portes et de masser des pierres sur les remparts pour les lancer sur les assiégeants. On voit encore quelques cailloux sur les créneaux de la casba et de très vieux canons que le sultan offrit pour la défense d'AgouraT. Les habitants touchaient du souverain **7** s réaux par mois en échange du service des fidèles « Aloudj », et pour récompenser les dix cavaliers de la casba préposés à la garde des femmes qui accompagnaient le sultan dans ses déplacements, lors des harkas.

Le plus long siège qu'essuyèrent les habitants de la casba, nous dit Desjobert, dura sept ans, sous Moulay Sliman (**1793-1829**). La porte resta close et personne ne put labourer les terres d'alentour.

L'occupation française a ramené la paix chez cette tranquille population, travailleuse et docile.

Près de neuf cents habitants peuplent la casba ; musulmans convaincus, ils sont la plupart affiliés à la secte des ATssaoua.

Une belle mosquée commencée sous Moulay Abdallah et achevée sous Moulay Mohammed, domine les terrasses des modestes maisons de la casba. Un bain Maure, une école coranique, une taoufa des Absaoua, et une infirmerie indigène forment les autres établissements publics auxquels se joindra bientôt une école préparatoire.

Agoural, un peu isolé des grandes voies commerciales marocaines, peut devenir cependant un marché régional où viendront se vendre les céréales, les moutons et les laines des tribus voisines.

Il peut aussi devenir le lieu de transit par où passeront les caravanes vers Amras, Tigrigra et le pays Zayan.

#### IFKAX

Ifran, juché sur un dos de terrain au milieu d'un plateau étonnamment rocailleux, est le poste qui, à l'est, garde ce fameux quadrilatère, rond-point de plusieurs tribus turbulentes : Aïth Scghrouchen, Aïth Youssi, Aïth Mgild et Aïth Ndhir. Cette dernière tribu a, de tout temps, fait du plateau le refuge inviolé des années de dissidence. Les mehallas chérifiennes et les colonnes françaises y ont souvent poursuivi les Berbères. I-cs dernières randonnées des troupes sous le haut commandement du général Henrys ont patiemment fouillé le repaire des rebelles et définitivement rompu la résistance sur ces confins de la tribu Aïth Ndhir.

Les fractions qui habitent autour d'Ifran, les Aïth Ourthindi et les Aïth Hammad, à cause du voisinage immédiat de tribus à peine soumises semblent avoir conservé encore un vague souvenir de leur récente indépendance.

Ces Berbères paraissent encore être sous l'impression de leur résistance brisée ; ils sont peut être moins confiants et moins ouverts que leurs contribuables de l'ouest. Mais le tact et l'énergie des officiers du Service des renseignements qui les dirigent ont efficacement entrepris la conquête des cœurs après celle de l'aride plateau.

Au pied du poste d'Ifran, serpente paresseusement entre de gracieux bouquets de frênes, une abondante et poissonneuse rivière. Les taches vertes de ces arbres sont prolongées sur chaque rive par celles des nombreux champs de maïs que l'oued Ifran arrose généreusement. Le mausolée de Sidi Brahim qui a donné son nom à la région, borde la rivière au pied du poste français. En amont, à environ quatre kilomètres, se trouvent les curieuses grottes (en berbère Ifran) habitées par les Chorfa de Sidi Abd-Es-Salam quelque peu berbérises. C'est à partir de là que commencent les taillis qui forment plus loin les importantes forêts dont nous avons parlé d'autre part.

## LES AITH NDHIR DEPUIS L'OCCUPATION FRANÇAISE

Malgré la date relativement récente de la soumission des Aith Ndhir, en dépit des fortes amendes de guerre qui les frappèrent à leur retour de dissidence et de la sécheresse de 1912-1913 qui éprouva beaucoup le cheptel marocain, on peut remarquer actuellement dans la tribu, une certaine aisance et même quelques fortunes qui s'ébauchent. Les prêts de semence consentis par le Protectorat produisirent le meilleur effet politique et furent un réel secours après les années de dissidence et de famine. Le Bureau des Renseignements d'El Hadjeb a encouragé, ces derniers temps, la culture de certaines plantes : avoine, pommes de terre, etc. Ces essais ont été heureux. D'autre part les indigènes ont réalisé, avec le Service de l'Intendance, des gains appréciables, soit en engageant des bêtes de somme dans les convois de ravitaillement, soit en vendant les produits du pays aux Subsistances militaires.

Le sol, fertile et bien arrosé, promet le meilleur avenir à la tribu.

Les Berbères Aith Ndhir ne mènent pas, nous l'avons vu, la vie franchement nomade des tribus sahariennes. Ils n'oscillent qu'entre les frontières relativement rapprochées de leur propre sol et se déplacent dans un rayon qui ne dépasse guère une quinzaine de kilomètres. Nous avons vu aussi que certains groupements de la tribu, les Aith Ouallal par exemple, se contentent de changer l'emplacement de leurs tentes, souillé par un trop long séjour.

Le demi-nomadisme des Aith Ndhir avait ses causes et ses raisons avant l'arrivée de la France dans la région. Les troupeaux qui ont fourni jusqu'ici la principale ressource du pays, se déplacent sans cesse à la recherche de nouveaux pâturages ; en été, alors que la plaine est brûlée par le soleil, les pasteurs poussent leurs bêtes vers les plateaux où elles peuvent encore trouver quelques herbes. Comme, avant la pacification française, le pays n'était pas très sûr, non seulement des cavaliers armés faisaient la police sur la frontière, mais encore toutes les familles se portaient vers la montagne à la suite des troupeaux. Les personnes profitaient elles-mêmes de l'agréable température de ces parages et ne réintégraient la plaine qu'au moment des labours et à la saison des pluies. Les Aith Mjrid, fuyant leurs



montagnes froides, venaient alors occuper la région récemment abandonnée par les Alth Ndhir.

Voilà à peu près toutes les raisons qui poussaient la tribu à transhumer.

Or, depuis l'occupation française, une sécurité qui deviendra de plus en plus complète règne dans cette partie du pays. Les indigènes n'ont plus à redouter un coup de main contre leurs douars ou leurs troupeaux.

Leurs bêtes peuvent paisiblement se porter sur le plateau, sous la garde d'un ou de deux cavaliers. Point n'est besoin que toutes les familles se déplacent ; d'autre part, la chaleur de l'été n'est pas tellement excessive qu'elle nécessite l'ascension vers la montagne. Cela est si vrai que M. le capitaine Dupuis a remarqué chez cette tribu la tendance à rompre avec la vie nomade. Quelques particuliers se mettent déjà à bâtir des maisons dont ils apprécieront les avantages à toutes les saisons de l'année.

Or, la fixation des Aith Ndhir produirait, nous en sommes persuadé, les plus féconds résultats aussi bien dans le domaine politique et administratif que dans le domaine économique.

Tous ceux qui ont fait la guerre aux Colonies savent que rien n'est plus difficile à subjuguier qu'une tribu nomade qui fuit sans cesse devant l'ennemi. Les Alth Ndhir auraient vite accepté la paix s'il ne leur avait été facile de plier leurs tentes, de rassembler leurs troupeaux et de prendre la direction de la montagne.

La police de la tribu, devenue sédentaire, serait très simplifiée, l'Autorité du Contrôle aurait sa tâche allégée, car elle pourrait coordonner ses efforts, concentrer sa surveillance sur des groupements fixes et assez importants.

Des centres étant constitués, l'expansion de l'instruction et les soins médicaux seraient rendus possibles. L'établissement d'infirmières indigènes n'est guère commode dans un pays où les demeures sont disséminées et mobiles.

Au point de vue économique, les indigènes seraient les premiers à bénéficier des avantages de la vie sédentaire. Beaucoup se mettraient en effet à créer des jardins potagers et des vergers qu'actuellement ils semblent regretter de ne pas avoir. En réalité, les Alth Ndhir sont très attachés au sol et aiment beaucoup la culture. Outre que les légum.-s et les fruits araélioriens leur fournissent leurs moyens d'existence, ils pourraient, grâce à l'eau abondante dont

ils disposent, se livrer à des cultures maraîchères qui leur rapporteraient beaucoup sur les marchés de Meknès et de Fez.

Nous ne pensons pas que les colons européens puissent concurrencer les cultivateurs berbères de la tribu. Les terres de colonisation dans la plaine ne sont guère abondantes. En ce moment peut-être, les Aïth Ndhir ont plus qu'ils ne peuvent labourer; mais dans la paix et l'hygiène assurées par la France, la population s'accroîtra beaucoup d'ici quelques années. Il ne faut pas oublier combien en Algérie la population indigène a augmenté en moins d'un siècle. Il est donc prudent de prévoir l'avenir et de ne pas trop rogner sur la propriété collective de la tribu. L'élan d'un peuple affamé qui se révolte est toujours irrésistible et les armes ne peuvent rien contre les soulèvements provoqués par des raisons d'ordre économique.

La répartition des terres avec interdiction de vendre, la constitution de villages bâtis nous semblent le complément indispensable de la soumission des Berbères Aïth Ndhir.

#### n. . — APERÇU HISTORIQUE

AVANT 1830

Au Maroc, peut-être plus que partout ailleurs, il est malaisé, quelquefois même impossible, d'arriver à la vérité historique. Dès que l'on s'avise de fouiller le passé pour rechercher les origines, les mouvements et les luttes des peuplades autochtones de ce pays, on s'aperçoit bien vite de la pénurie, sinon du manque de documents authentiques et sérieux. On se trouve alors réduit à faire des hypothèses étayées sur des traditions et des informations plus ou moins contradictoires.

C'est avec ces trop modestes moyens que nous avons essayé par ailleurs de donner quelques renseignements sur les tribus berbères de la région de Meknès. Nous en extrayons la partie intéressant la tribu qui nous occupe.

Les Aïth Ndhir n'ont pas toujours habité la région où on les trouve actuellement : les hasards de l'histoire et les vicissitudes des combats ont d'autre part souvent rompu l'unité de la tribu

1. *Ktdmthi bittorifuu sur Ut BtrUrtt i\* U région dt ittktit. 1M Aith*

qui, à des dates différentes, a dû accueillir des groupements détachés des agglomérations voisines.

Ces réserves faites, disons que l'histoire du Maghreb parle pour la première fois de ces Berbères sous le règne de Moulay Ismaïl, vers l'année **1685**.

Les Aïth Ndhir étaient alors confondus avec d'autres groupements dont l'ensemble formait la grande confédération des Aïth Idrasen. Ces groupements étaient : Aïth Ymmour, Imelouan, Imjadh, Aïth Sadden, Aïth Ouafeila, Aïth Ouallal, Aïth 'Ayacb. Les trois derniers sont restés figés dans la tribu des Aïth Ndhir où on les retrouve encore. Les Imjadh, après avoir été déportés plusieurs fois par les sultans, se sont cantonnés entre Meknès et les Aïth Ndhir. Les Imelouan ont été dispersés et fondus dans différents clans. Les Aïth Ymmour habitent près de Marrakech. Restent enfin les Aïth Sadden, eux aussi frères des Aïth Ndhir, qui ont été séparés du reste de la confédération et habitent aujourd'hui à l'est de Fez.

Une partie des Aïth 'Ayach a aussi été rattachée à la région de Fez.

Les Aïth Idrasen étaient fixés, nous dit En-Naciri dans son *Kitab Al-Istiqa'*, dans les vallées du Guigou et du Tigrigra, pays actuellement occupé par les Aïth Mgild.

Les Aïth Ndhir mêlèrent aussi longtemps leurs destinées à celles de toute la confédération.

I-es Aïth Idrasen furent même très puissants et très redoutés des Berbères Aïth Oumalou (fcayan, Ichqiren, Aïth Soqman, Aïth Mgild, Aïth Isri, etc. ' ) •

Les chefs berbères qu'ils eurent (Moha Ou Aziz et son fils, (chou Aqcbli, etc.) furent suffisamment influents pour tenir tête au pouvoir makhzen. Us édifièrent sur les bords même de l'Oued Guigou deux cités : A'Ul et Ta'lilt, dont on voit encore aujourd'hui les ruines et les vieilles casbas.

D'après des informateurs Aïth Ndhir, la tribu est venue du Sud et la plaine de A'iil n'a été qu'une étape de son exode vers le Nord. De Segonzac a enregistré la même affirmation, lors de son exploration. Il dit en effet (p. **105**) : « La tribu est venue

1. In *Arthht martxunus*, traduction Eugène Fumev.  
a. n>U.. 1.11. p. ^68

du Sanara aux montagnes de l'Atlas. Elle vécut de longues années sur l'Oued Guigou; chassée par les ATth Youssi et les Alth Mgild, elle s'étend sur les pentes nord du Moyen-Atlas et celles de la plaine du SJTS. »

Un fait frappant dans l'histoire des tribus berbères du centre est cette progression lente et opiniâtre vers le nord et les plaines du littoral. Les informateurs ont à peu près tous gardé le souvenir de l'exode de leurs ancêtres. Les ATth Ndhir et leurs anciens frères d'armes, les Irajadh, les Igrouan, les Zemmours, etc., venus du sud-ouest marocain, ont envahi les plaines du nord-ouest, après s'être livrés entre eux des luttes sanglantes.

Pour ne parler que des Imjadh, ce groupement s'est heurté le premier aux Arabes du Sais dans la plaine de Meknès-Fex. lia, par une patiente pression, obligé les Oulad Ncir, les Dkhissa, à lui abandonner les terres fertiles si longtemps convoitées.

Des débordements hors de la montagne sont aussi constatés chez les Béni OuaraYn et les Alth Seghrouchen. C'est un mouvement analogue qui, en **1757**, amena dans la banlieue de Meknès la grande confédération des Alth Idrasen.

Cependant la tribu des ATth Ndhir semble s'être attardée dans la vallée du Guigou et n'être venue occuper son emplacement actuel qu'un peu après les autres groupements de la confédération.

#### APTIS 1830

Vers **1830**, alors que le sultan Moulcy Abd cr-Rahman consacrait toute son attention au débarquement des Français à Alger, les tribus berbères soumises au makhzen voulurent reconquérir leur indépendance. Les ATth Oumalou, les Igrouan se soulevèrent et harcelèrent les ATth Idrasen pour s'emparer de leurs riches domaines. Cette grande effervescence provoqua la dislocation de la puissante confédération. Cette dernière eut bien, vers **1880**, sous Mouley El-Hassan, quelques velléités de se regrouper, mais l'énergique sultan battit les Alth Idrasen à Afeqfaq, entre Ifran, Axrou et Tabadout (Ito) et s'empara de leur chef le Caïd Chebli des ATth 'Alla qu'il déporta à Marrakech, où vivent encore ses enfants.

C'est à dater de cette époque que le nom des ATth Idrasen disparut de l'histoire de la région. Seul celui des Alth Ndhir

subsista ici pour désigner les quelques groupements que l'on peut encore compter aujourd'hui.

#### LES AITH NDHIR ET LUS DERNIERS SULTANS

Sous les derniers sultans, les Aith Ndhir obéirent, quoique par intermittence, au pouvoir makhzen. Mouley El-Hassan (1873-1894) sut même employer leur fougue guerrière contre les tribus ennemies.

« A la mort de ce sultan, trois caïds se partagèrent le commandement de la tribu : El Iazid pour les Aith Na'man ; Bou 'Azzaou Sald, pour les Aith Boubidman et les Afth Hammad; Hammou ou Lahsen pour les Aith Bourzouin, les Iqeddaren, les Aith Sliman et les Aith Lahsen ou Chalb ' . a

Mais ces caïds, reconnus par le souverain, s'en détachèrent peu à peu et gouvernèrent selon leur propre volonté.

En 1908, Moulay Hafid sortit de Marrakech et marcha sur Fez pour renverser son frère, le sultan Mouley Abd El-Aziz. Il traversa le territoire des Izayan et campa à Khénifra ; le caïd Mohand ou Hammou se fit le partisan zélé de Mouley Hafid auquel il donna un contingent d'une centaine de cavaliers pour l'accompagner à travers le pays berbère jusqu'à la capitale du nord.

Le nouveau sultan fut donc reconnu par les Izayan ; il épousa même la fille du caïd Zayani et nomma son fils Houssa pacha de la ville de Fez. Mouley Hafid traversa sans incident les tribus Aith Mgild et Aith Ndhir et arriva à Meknès où il fut proclamé.

Les Aith Ndhir réservèrent un accueil très cordial au souverain et facilitèrent même son expédition sur Fez dont ils gardaient la route. Mais les Berbères, versatiles et ennemis de tout pouvoir constitué, se tournèrent bientôt contre leur allié de la veille.

Le Chérif idrissite, Mouley Mohammed Ould Mouley El-Kbir el Kittani, d'abord partisan de Hafid devint son ennemi et voulut le renverser.

Vers mars 1909, ce chérif s'enfuit de Fez avec sa famille et se réfugia chez les Aith Ndhir qu'il chercha à soulever. Cependant, deux chefs de cette tribu, Aqqa Boubidmani et le caïd Aqqa ou Haraalla, acquis à la cause du sultan, se mirent à la

1. Amaud, *U régie* \* *Mdmèt*, p. ao.

poursuite du chérif El Kittani et l'arrêtrèrent près d'El Hadjeb, au moment où il allait passer chez les Aïth Mgild-

Hafid fut prévenu et dépêcha pour aider ses partisans Aqqa Boubidmani et Aqqa ou HarzaLi, trois cents cavaliers, choisis parmi les plus fidèles et les plus courageux.

El Kittani fut ramené prisonnier à Fez où Mouley\* Hafid le fit périr sous la corde ; les deux caïds dévoués au sultan touchèrent quatre mille douros comme récompense. Une mehalla de trois mille hommes, commandée par Si lien 'Aïssn ben Ahd El Kritn, pacha actuel de Meknès. et SiEmbarek bou Khobxa. fut formée à Fez. Les deux chefs marocains avaient, comme conseiller militaire, l'instructeur Pisani.

Cette colonne, partie de Fez dans les premiers jours d'avril **1909** pour châtier les Aïth Ndhir qui avaient osé accueillir le chérif El Kittani, ennemi du souverain, fit quelques opérations heureuses près de la Casbah 'Aroub. Les rassemblements Aïth Ndhir signalés à El Hadjeb allèrent au-devant de la mehalla qui fut mise en déroute à Bou Isemsad le **17** avril.

Les éléments de cette colonne furent dispersés et s'en retournèrent à Fez dans la nuit. La capitale fut menacée par les Berbères Aïth Ndhir et Aïth Youssi ; Mouley Hafid rappela d'urgence les mehallas qui opéraient, l'une contre le Kogui Bou Hmara, sous le commandement du capitaine Le Glay, l'autre à Sefrou, avec, pour chef conseiller, le lieutenant Ben Sedira. En même temps, une deuxième expédition contre El Hadjeb et les Aïth Ndhir fut décidée. Elle comprenait trois mehallas commandées par des chefs marocains, conseillés par la mission militaire française. Cette mission était composée des instructeurs français : le lieutenant "Ben Sedira, les adjudants Bouchon et Gucraz, et le maréchal des logis-chef Pisani; le capitaine Le Glay en avait la haute direction.

D'importants contingents du Sous et des Abda amenés par Kl Glaoul, RI MTougui et Si Aïssa ben Omar, avaient été joints à la colonne qui partit de Fez dans les premiers jours de mai **1909**, forte d'environ neuf mille hommes et dix canons.

Les Aïth Ndhir étaient alors commandés par Hammou ou Lhasen, Bougrin L'ardj et Bou 'Azzaoui ; quant à Aqqa Boubidmani, il restait toujours acquis à la cause du makhzen.

Les Berbères furent vaincus; les mehallas chérifiennes entrèrent à El Hadjeb le **18** juin **1909** et mirent le feu au village-

Les ATth Ndhir se soumirent et payèrent une amende de guerre de cent mille douros, six cents sahfes de blé et autant d'orge, cinq cents chevaux, cinq cents mulets ; ils devaient en outre fournir un contingent militaire de cinq cents hommes.

Une partie de la melialla fut dirigée sur le nord-est de Fez pour combattre le Rogui, l'autre resta à El Hadjeb pour assurer le versement de l'amende infligée. Les ATth Ndhir subjugués ne firent pas parler d'eux pendant toute la fin de l'année **1909** et une partie de l'année **1910**. Ils avaient pour caïds : Mahdjoub El Mtiri et Miloud. Ce n'est que vers la fin de **1910** et au commencement de **1911** qu'ils se mirent à s'agiter. Habités à être les maîtres chez eux, ils ne voulurent plus de la tutelle du sultan. Les exactions commises par El Glaoui, les impositions extraordinaires, le service militaire obligatoire, furent autant de prétextes pour hâter la révolte. Aqqa Boubidmani, jusqu'ici partisan du pouvoir makhzen, fut également mécontenté par les procédés du Glaoui et du sultan ; il rechercha, dès janvier **1911**, à se rapprocher de la France et à se mettre franchement sous la protection de ses armes.

Vers la fin février **1911**, les Chrarda se révoltèrent contre le Glaoui et ses khalifats. Une colonne chérifienne conduite par le Colonel Mangin, partit de Fez le **27 février 1911**. Les Chrarda menacés appelèrent à leur secours les Alth Ndhir toujours en dissidence ; c'est à ce moment que toute la tribu berbère qui nous occupe reconnut pour chef de guerre le caïd Aqqa Boubidmani. Ce personnage • influent en voulait surtout au pouvoir makhzen, car il ne cessa pas de rester en relations avec les agents de la France, les membres de la mission militaire par exemple. Si la politique française n'a pas cru devoir le soutenir,\* c'est surtout parce que Aqqa Boubidmani était trop ambitieux et convoitait les fonctions de grand-vizir, occupées par le Glaoui.

Le Zerhoun fournit aussi ses guerriers avec Haddou El-Yamani comme chef ; les Arabes du Sais se joignirent aux ennemis du Glaoui et du sultan.

Dès leur sortie de Fez, les troupes ebérifiennes eurent à combattre les OudaTa, les avant-gardes Chrarda et les Beni Ahsen. Le **7 mars**, au moment où elles se disposaient à partir pour les Chrarda, elles furent violemment attaquées, sur le Moyen-Sebou où elles étaient campées, par des contingents Alth Ndhir venus de la montagne des Alth Seghrouchen.

La mehalla resta en territoire Chrarda jusqu'au **26** avril. A cette époque, Fez était assiégé par les tribus environnantes et surtout par les Alth Ndhir dont un important contingent s'était installé à Ras-El-Ma, avec pour grand chef le caïd Aqqa Boubidmani. La ville était isolée du reste du bled makhzen et, détail piquant, chaque jour, pour annoncer les heures de la prière, le canon • du Sultan Berbère », à Ras-El-Ma, se faisait entendre un peu après celui de Sa Majesté Mouley Hafid assiégé dans sa capitale.

Le colonel Mangin, avec quelques cavaliers de la colonne des Chrarda, rentra à Fez, et le reste de la mehalla resta campé à Oar Qaïd Hafadh près du Djebel Selfat. Le **27** avril, il livra un combat sous les murs de Fez. Pendant ce temps Aqqa Boubidmani réussit à faire proclamer sultan à Meknès, Mouley ez-Zin, le propre frère du souverain. La situation était grave; les Berbères Alth Kdbir devenaient les véritables maîtres de la situation. Mouley Hafid commençait à être très violemment critiqué par les Fasis découragés ; aussi, le **27** avril **1911**, il n'hésita pas à demander l'intervention immédiate et directe de la France.

#### INTERVENTION DE LA FRANCE

Le général Moinier fut chargé de la direction des opérations. Parti de Kenitra le **11** mai, il marcha sur Fez par Lalla-Ito, Sidi Gueddar, El Hadjcr Ouaqef, Oued Mekkes. Les **19** et **20** mai, il se heurta au pont de l'oued Mekkes et au col de Djaboub aux avant-gardes Alth Ndhir. Ces Alth Ndhir furent défaits à Ras-el-Ma et le soir au matin la colonne fit son entrée à Fez.

Toutefois, Aqqa Boubidmani entraîna vers la montagne ses frères Alth Ndhir, les Zeramours, les Igrouan, pour combattre, aux côtés des Alth Youssi, les troupes françaises qui firent le **5** juin une reconnaissance vers Bahlil, entre Fez et Sefrou.

La colonne Moinier traversa le pays Alth Ndhir sans incident et se dirigea sur Meknès.

Le sultan insurrectionnel, Mouley ez-Zin, accompagné de tout son makhzen, alla demander l'aman et faire sa complète soumission.

On installa à El Hadjeb deux rabots chérifiens sous le commandement du capitaine Le Glay qui devait demeurer au creux



même de la belliqueuse tribu jusqu'à la période des émeutes de Fez (17 avril 1912).

Les Djemaas des Aïth Ndhir demandèrent à leur tour l'aman au général Dalbiez, et Aqqa Boubidmani, lui-même, présenta sa soumission au capitaine Le Glay qui l'envoya à Meknès. Mais, on ne sait pas exactement pourquoi, ce caïd berbère quitta la ville la nuit suivante, passa à l'oued Djedida où résidait sa famille qu'il emmena avec lui en dissidence. Aqqa Boubidmani rejoignit, dans la montagne, les autres chefs insoumis : Haddou N'Ham-moucha, Bougrin Bl'Ardj, Hammou ou Laziz des Aïth Harzalla, Moha ou Rahou des Aïth lammad et Hammou ou Lhascn des Aïth Bou Hafra et des Iqeddaren.

Malgré la colonne que le général Dalbiez dirigea lui-même au cœur de l'hiver sur Anoccur, les Aïth Ndhir continuèrent à comploter en sourdine et parurent regretter de s'être si vite soumis à la France.

En février 1912, de nombreuses tentes de cette tribu quittèrent brusquement la plaine. Les événements de Fez du 17 avril rendirent la situation plus critique encore. Le poste d'Ei Hadjeb essuya en mai une violente attaque de nuit dirigée par les Aïth Ndhir dissidents, les Aïth Mgild et quelques ixayan.

Durant tout l'automne 1912, les dissidents ne parlèrent point de réintégrer leurs campements d'hiver. Les négociations et les exhortations de deux caïds fidèles à la France (Dris Ou Kalio et Djilali Ou'Alla) n'arrivèrent même pas à retenir les douars de leurs plus proches parents qui rejoignirent les insoumis de la montagne. A l'hiver 1912-1913, les postes extrêmes du front berbère étaient : Agourai, Aïn Kharouba, El Hadjeb, Cusba 'Aroub, Daïet Kechtane et Aïn Chcgag.

La colonne Labordrieet Rcbelfit, en janvier 1913, une reconnaissance vers Agourai. Fcx et Meknès étaient menacées par les Berbères ; les Aïth Ndhir dissidents et leurs puissants voisins harcelèrent avec acharnement les postes qui gardaient les lignes d'étapes vers ces villes. Des djichs ennemis coupaient les pistes et se montraient jusque devant le marabout de Sidi Said, sous les murs même de Meknès.

La situation était critique et selon l'heureuse image du capitaine Arnaud, la région de Meknès était «comme un navire battu par les flots et qui fait eau de toutes parts. Pour éviter la perte on s'applique à aveugler chaque voie d'eau qui se déclare par tous

« les moyens de fortune ; mais à peine y est-on parvenu d'un côté, qu'on est appelé d'un autre en toute hâte pour parer au danger d'une nouvelle trouée qui s'ouvre dans son flanc ».

Ixayan, Igrouan, Afth Mgild et Zemmours avaient fait cause commune et venaient tous les jours insulter les postes français avec une audace impertinente. Dégrouements ralliés entrèrent ou retournèrent en dissidence. Il fallait donc à tout prix frapper un grand coup pour rendre la confiance aux tentes soumises et réduire les agitateurs.

Le Kogui Si Mohammed lis-Sarnlali prêchait la guerre sainte dans la région derOucrgha, à une cinquantaine de kilomètres de l'est et le nouveau prétendant essayait alors de faire cause commune avec Sidi Raho, un autre agitateur de la région de Sefrou. Sidi Raho, qui encore aujourd'hui combat avec acharnement l'influence française, sera constitué alors le porte-drapeau de la dissidence Alth Ndhir. Il fallait ruiner son prestige et son influence sur les Berbères.

#### LA COLOXKH IKXKV.S. — MWMISSIOV DKS AÏTH NDHIR

C'est à ce moment (**15 mars 1915**) que le colonel Ilcnrys, chef du Cercle des Atth Ndhir, à la tête d'une colonne d'environ quatre mille hommes, concentrée à Kl Hadieh, entreprit de rétablir l'équilibre dans la plaine et sur une partie de la montagne.

Trois groupes ennemis étaient alors en présence de nos troupes.

À l'ouest, des contingents Zemmours, Izayan, s'étaient joints aux Igrouan et aux Ailh Bourzouin ; au sud, les Aith Mgild ; à l'est les Aith Ka'inan, Aith Arxallah, ATth Mammad etc., tous clans de la tribu Alth Ndhir réfugiés chez les Aith Seghrouchen et les Alth Youssi.

Le principal objectif du colonel Ilcnrys fut de dissocier les rebelles qui essayaient de faire leur jonction contre les troupes françaises. Ce but fut atteint après ses opérations de mars-avril **1915** sur le plateau ATth Ndhir et ATth Mgild dans la direction de Tabadout.

Le poste dlfran fut créé le **7 mai**, pour surveiller le plateau de Riba'a; toutefois, les dissidents, évitant les colonnes, s'enfoncèrent dans l'arrière-pays, chez les Aith Seghrouchen et les Alth Youssi. Une reconnaissance de ce côté était nécessaire. Le **18 juillet**, le colonel Henrys se porta sur Imouzar en passant par Afeqfaq. Nommé général, après les rapides et efficaces coups

qu'il venait de porter au bloc dissident, il partit dès le 10 juillet vers le nord-est où il fit sa jonction avec la colonne Pierron, venue de Fer. La création des postes d'Imouzar et d'Anocour coupa court aux pérégrinations des Aïth Ndbir. Cela les mettait en effet dans l'alternative ou bien de sacrifier leurs terres de la plaine en se fixant chez les Aïth Youssi et les Aïth Segbrouchen, ou bien de se soumettre et de réintégrer leurs anciens campements à côté de leurs frères restés fidèles à la France.

Ce fut cette dernière solution qui fut adoptée par la majorité des dissidents.

Les Aïth Mgild dont le pays venait d'être parcouru par les colonnes françaises, étaient décidés à négocier la paix. Les derniers insoumis des Igrouan avaient regagné leur tribu en même temps que leurs voisins les Aïth Bourzouin (Aïth Ndhir de l'ouest).

Les Aïth Ndhir acceptèrent dès lors la tutelle de la France et consentirent à payer l'amende de guerre qui leur fut infligée.

Les résultats obtenus en quelques mois, la soumission de ces Berbères qui passaient pour les plus guerriers de la montagne inspirèrent aux rebelles de l'arrière-pays la plus salutaire des craintes. Le calme régnait enfin autour des villes, les convois du ravitaillement pouvaient, sans être inquiétés, circuler sur les lignes d'étapes ; de solides postes français couvraient les tribus définitivement ralliées.

Le général Henrys, dans un pays très accidenté, sous la neige et la pluie, avait su en quelques semaines désagréger la coalition berbère, par la rapidité déconcertante de ses opérations.

Il a continué son œuvre de pacification chez les Aïth Mgild et les Isayan avec la même énergie et le même succès.

### **III. — ORGANISATION SOCIALE DES BERBÈRES**

#### **AÏTH KOHOÛ**

Nous avons vu, dans le rapide exposé historique précédent, que les Aïth Ndhir ont souvent été aux prises avec les puissants sultans qui ont réussi à dompter la montagne.

Ces Berbères ont dû se plier à l'autorité makhxcn et, si l'on ajoute à cette influence intermittente la proximité des villes,

des marclies et des tribus non berbères, on comprendra l'origine de quelques pratiques arabes que l'on trouve juxtaposées aux traditions des autochtones. Il est même étonnant que les ATth Ndhir, placés à la lisière du monde arabe, n'aient pas fait meilleur accueil au Chra' et aux prescriptions de la Sounna. Les emprunts faits à ce régime sont relativement insignifiants. La coutume les a pour ainsi dire digérés, pour se les assimiler comme des compléments utiles ou des perfectionnements indispensables.

Quels sont donc ces emprunts dont s'est enrichie la vie administrative de la tribu ? Nous allons essayer d'en indiquer quelques-uns. Tout d'abord le « caïd », agent nommé par le sultan; il est le chef de la tribu ; flanqué du « fqih », son secrétaire arabisant, il a sous ses ordres un ou plusieurs « khalifes », avec une nuée de « cheikhs », tout aussi âprement vénaux que les autres fonctionnaires makhzencs qui grugent le pays arabe.

Le caïd, en pays berbère, chez les Aïth Ndhir par exemple, percevait une redevance que Ton appelle le « quart du makhzen ». c'est-à-dire un quart sur la dot d'une femme qui se marie, un quart sur le prix du sang versé, un quart sur les successions vacantes, un tiers sur les biens d'un étranger mort, un quart sur ceux d'un étranger qui n'a pas d'héritiers, etc...

Ajoutons à cela certaines pratiques inhérentes à la religion musulmane, que les chérifs oisifs, les marabouts parasites entretiennent et propagent en même temps que les versets du Qoran : nous voulons parler des impôts ou des recommandations coraniques : achour, ziara, fetra de l'aïd seghir, cadeaux collectifs au sultan ou aux grands saints, etc., etc.

Rmpressions-nous de dire que les Berbères ont subi toutes ces ingérences aux lendemains des défaites contre, les mehallas du Sultan. Mats, à la faveur du moindre événement politique, la tribu entrait en *siba* (dissidence) et se débarrassait de l'autorité makhzen pour s'administrer selon ses chères et vieilles traditions. Or nous savons que l'esprit frondeur et batailleur des Aïth Ndhir n'a jamais toléré longtemps le joug du sultan du Maroc. La tribu gardait quelquefois son caïd en temps de dissidence, mais ce dernier était si peu de chose que 'Aqqa Boubidmani nous a dit la boutade suivante : « En temps de *siba*, le caïd, chez les ATth Ndhir, ne compte pas plus que le dernier berger de la tribu. » Boubidmani lui-même, chef de guerre des Alth Ndhir, fut condamné à verser une forte amende à la tribu pour avoir

engagé des pourparlers avec l'ennemi (cf. Henri Gaillard, Rapport, sur le siège de Fez, in *Bulletin de TAfrique française*, novembre 1911)

Au lendemain de la conquête française, les besoins de la politique ont exigé le maintien ou la nomination de caïds, et l'on a pu alors voir ces agents d'essence makhxcn faire bon ménage avec la djema'a, les imasaïen, le 'orf, l'ixref, bref toutes les institutions de la société berbère dont nous parlons plus loin.

Même en temps de soumission aux sultans, les caïds avaient recours à la coutume. Les souverains, de leur côté, en toléraient l'application, témoin cette prescription que nous relevons dans le bref mais substantiel rapport de M. le capitaine Le Glay sur « l'Administration des Tribus berbères » : « Le sultan Moulay Youcrf, lors de l'assassinat du caïd Aqqa ou Lalisen, chez les Aïth Ndhir, écrit textuellement : < louhkamou 'alaihimi bi 'orti biladihim », ce qui signifie : « Il sera jugé selon le 'orf (la coutume) de leur pays. » Moulay El-Hassun reconnut officiellement aux gens du Sous le droit de s'administrer selon leurs coutumes traditionnelles.

Dernièrement encore, il nous a été donné de constater que Driss Ou Raho, influent caïd des Aïth Ndhir, a versé à la Djema'a, tout comme le dernier cultivateur de la tribu, une forte somme pour violation de la coutume. Ht cela n'est pas spécial aux Aïth Ndhir : chez les Igrouan, nous avons pu relever, sur le papier qui fixait la coutume des Aïth Yazem, le cachet du caïd makhzen, chef du clan. Cet écrit, dont nous donnons la traduction en appendice, prouve encore l'attachement des Berbères à leurs institutions.

Comment avec des exemples de ce genre oser nier l'intégrité de ces tribus et la persistance de leur administration originale ? Evidemment, la société berbère n'a pas, surtout dans certaines parties du Maroc, l'organisation minutieuse et quasi complète des états civilisés. Nous ajouterons même que les Berbères franchement sédentaires de la Kabylie et de l'Aures ont une adinistra-

1. Aqqa Bnnbldmanl était le plus influent caïd des dissidents Aïth Ndhir quelque temps avant leur soumission. Ce sultan berbère, comme on l'a appelé i l'spozce de sa puisMiicc, a e:c tout j'abord déporté a Rabat. Il vit actuelle- ra; it a Mvkncs, ou l'on awree nur lui uuc bicnvalLinu; et tiixrùte surveil- lance.

don plus harmonieuse et moins rudimentaire que celle des tribus semi-nomades du Moyen-Atlas. Les villages du Sous', les Qsour des confins algéro-marocains\* jouissent d'une vie administrative plus raffinée, plus développée.

On a écrit que chez les Berbères d'ici on ne saurait trouver un système administratif quelconque. On a même dit que le régime de ces populations était anarchique I

Pour notre modeste part, il nous semble qu'à tout le moins, cette opinion est exagérée. Nous concédons le manque d'unité, la diversité, les lacunes, les imperfections dans l'organisation sociale berbère : cela est presque inhérent au genre de vie de primitifs qui nomadisent par les plaines et les plateaux, en quête de nouveaux pâturages.

La vie patriarcale qu'ils ont menée par petits groupements au milieu de leurs terres ou derrière leurs troupeaux a laissé ces assoiffés d'indépendance à l'abri du besoin de s'imposer un règlement rigide et un système administratif aux rouages compliqués. En temps normal, la paix offrait à la famille une vie tranquille sous la tutelle directe du vieux chef obéi et respecté. Chaque tente cultivait la terre qui lui revenait dans le douar, sans besoin impérieux de frayer avec les douars voisins.

C'est la proximité de ses semblables qui a incité l'homme à édicter des lois et à codifier sa vie sociale. C'est la nécessité de défendre leur liberté et leurs biens qui a poussé les groupements à unir leur efforts contre l'ennemi commun. De même, le besoin de sauvegarder leur indépendance a forcé les Berbères à faire cause commune contre l'agresseur et à s'astreindre au respect des coutumes et des traditions, dans l'intérêt supérieur de la collectivité. Il n'est donc pas étonnant que ces lois et coutumes, que cette vie administrative de la tribu paraissent s'émousser ou faire défaut, lorsque nul événement ne vient troubler la quiétude de chaque groupement. D'autre part, l'organisation sociale de\* Berbères, indécise et flottante en temps ordinaire, s'affirme et se précise lorsque les *imgbaren* (les anciens) ont décidé l'état de guerre. La personnalité politique et administrative de la tribu apparaît

i. Renseignement puisé dans le manuscrit d'une monographie qu'a bien voulu nous communiquer M. Dcstalng.

a. Cf. NehIU : Axrvf des Tribus et Qsour Berbères du Haut Guir, in *Archiva htrNm*, Eue. I, année 1915.

alors nettement ; les querelles intestines se taisent ; les çofs oublient leurs dissensions et leurs luttes ; tous se lèvent pour défendre leur indépendance menacée ; les plus indifférents, les plus indisciplinés suivent strictement les conseils du chef élu et obéissent servilement à ses ordres dans l'intérêt supérieur du groupement.

#### LA FAMILLE

La base de la société berbère est la famille; comme dans toute société primitive et nomade, c'est elle qui forme la souche fondamentale des groupes qui en dérivent ensuite grâce à la multiplication des êtres.

Elle se compose du père, de la mère, des enfants et souvent des petits-enfants. Outre ces membres issus d'un afeul commun, et formant la famille proprement dite, il y a quelquefois, dans la tente même, des membres étrangers, dont nous parlerons plus loin.

Le père ou le grand-père est, de droit, le chef de la famille. C'est lui qui dirige et conseille les membres qu'il a sous sa protection. Il est membre de la djcma'a et représente devant elle la famille et les étrangers (domestiques ou hôtes) admis par le chef et présentés aux notables.

Les ascendants sont à la charge des enfants, qui leur assurent leurs moyens d'existence, leur dressent une tente à côté des leurs, et les entourent quelquefois d'un grand respect. Il n'est cependant pas rare de constater, surtout chez les pauvres, que les vieux sont délaissés et obligés de mendier pour vivre.

Les eufants, une fois mariés, peuvent se séparer de leurs parents. Us reçoivent alors leur part d'héritage, dressent leur tente dans le voisinage de celle de leurs parents et mènent ainsi, dans la *tigemmi* (douar), une vie parallèle à celle du père et des jeunes frères.

Les filles, jeunes ou vieilles, restent toujours avec le père. Elles ne quittent la famille que lorsqu'elles se marient ou qu'elles s'enfuient chez un amant.

Les jeunes gens se marient généralement dans leur douar ou leur clan, rarement dans le clan voisin et plus rarement encore dans une autre tribu. Nous ne parlerons pas ici du mariage et

de la cérémonie nuptiale que l'on trouvera décrits par ailleurs '.

Les Berbères Alth Nahir sont en général monogames ; la polygamie est un usage arabe que les Berbères riches ont quelquefois adopté. Certains cheikhs, les caïds, sont à peu près les seuls qui aient simultanément deux, trois, au plus quatre femmes.

La condition de la femme n'est du reste pas aussi précaire qu'on le croit communément. Ce sont bien les parents qui disposent de leurs filles et les marient aux gens qui en offrent une belle dot. Mais si le fiancé déplaît, si la jeune fille en aime un autre, elle se révolte et exige, en menaçant de s'enfuir, que l'on ratifie le choix de son crcur. Elle est très souvent obéic, car l'honneur et la dignité paternels reculent forcément devant cette menace.

Le pouvoir de la femme berbère, à cet égard, est tout entier contenu dans le dicton bien connu en tribu : *outnna our thri tbmettottt ami our iaonil* (qui n'est pas aimé de sa femme n'est vraiment pas marié).

Comment concilier cette disposition d'esprit avec la polygamie de certains? Nous avons interrogé un Berbère de la région sur la raison qui leur faisait prendre plusieurs femmes ; il nous a répondu : « Nous épousons plusieurs femmes pour avoir beaucoup de garçons et aussi beaucoup de femmes de ménage. »

Pour être moins spirituelle et moins galante que celle de cet ambassadeur marocain à la cour de Louis XIV', la raison domée par notre montagnard est plus vraie et plus pratique. Dans une société où l'on a souvent à défendre ses biens et sa vie contre ses voisins, où il faut sans cesse déménager et dresser les tentes dans des campements nouveaux, la famille a besoin de nombreux guerriers pour combattre l'adversaire, et de plusieurs femmes pour s'acquitter des multiples travaux domestiques.

C'est en effet la femme qui prépare l'emplacement du nouveau lieu de résidence, qui déménage et dresse les tentes. Elle traite les bêtes. fabrique le beurre, tisse, lave, moude, prépare la nourriture. Elle va chercher l'eau à la source voisine et s'occupe de ramasser du bois pour les besoins culinaires.

**i. Voir U traduction dei testes berbères A la fin de ce travail.**

**a. On sait qu'une dame de la cour du Roi Soleil demandait à l'ambassadeur marocain pourquoi les Arabes épousaient plusieurs femmes. Le spirituel musulman répondit : C'est qu'il nous faut chercher dans plusieurs femmes les qualités réunies\* en une seule Française.**



A vrai dire, l'homme n'a pas, sur sa femme, une autorité absolue ; il n'a pas le droit de la tuer et ne peut la battre que dans la mesure de la faute commise. Pour le flagrant délit d'adultère, qui est le plus fréquent des griefs contre elle, le mari a simplement recours au divorce. Mais les mauvais traitements n'aboutissent qu'à la fuite de la femme soit chez ses parents, soit chez un voisin, qui la garde comme amante ou comme épouse. Nous n'insisterons pas davantage sur le divorce et la fuite de la femme berbère, points que nous avons essayé de traiter à propos de l'orf.

En général, la femme est bien considérée. Libre et non voilée, elle mène une vie domestique moins effacée qu'en pays arabe. Elle prend ses repas avec les hommes, travaille et cause devant les membres de la famille, les étrangers et même les Européens. Le mari la consulte souvent et lui demande son avis sur la conduite de ses affaires. Nous parlons ici de la généralité des Berbères Afth Ndhir. Les caïds, les chorfa, quelques chioukh, singent en effet les pratiques arabes; ils isolent les femmes, qui demeurent et travaillent dans une tente à part.

Par contre, les enfants sont toujours la propriété du père. Les filles n'héritent pas et sont, au contraire, un objet d'héritage par suite des dots qu'elles peuvent procurer en se mariant. Nous avons essayé plus loin de donner les raisons que les Berbères invoquent pour justifier ces mesures à l'égard de leurs filles.

Chez les Berbères marocains, la filiation est essentiellement paternelle, contrairement à ce qui se passe chez les Touaregs, par exemple, où la filiation maternelle prédomine.

Outre les ascendants et la progéniture qui forment la famille proprement dite, il peut y avoir au sein de la tente un élément étranger (en berbère : *amytd*, pl. *im%pma*) qui vient se joindre aux membres ordinaires. Il y a ainsi *l'amban* (pl. *imhouras*) qui vient se souder aux membres de la tente, avec l'autorisation de la *djema'a* ; le chef de la famille le marie généralement avec une de ses proches parentes ; le droit de cité qu'il acquiert lui permet de revendiquer sa part des terres collectives et l'oblige à combattre à côté des hommes qui l'ont adopté.

*Vadjar* (pl. *adjartn*), mot d'origine arabe qui signifie voisin, est l'étranger qui, commerçant ou ouvrier agricole, s'est mis sous la protection d'une famille influente. Il est admis, avec ou sans les siens, à habiter la tribu où il dresse sa tente à côté de

celle de son protecteur. Après avoir égorgé une ou plusieurs bêtes devant l'habitation de la personne choisie, le client n'est astreint à aucune autre redevance. Il ne prend pas part à la guerre ; sa demeure et ses biens sont respectés par tous. U peut, après un certain temps et selon son désir, acquérir le droit de cité. De simple *adjar*, il devient alors un *ambars*.

#### LB MF

La famille, accrue des éléments étrangers dont nous venons de parler, se développe et se subdivise en deux, trois branches, quelquefois davantage. Ces nouvelles familles, issues d'un même aïeul, et unies par un lien de parenté consanguine, forment le *Rif* berbère. Le *Rif* compte des chefs de familles dont la parenté remonte à deux ou trois générations. Souvent même les chefs et leur progéniture se sont maintenus groupés et forment une seule et grande famille dont un des membres, vieux et intelligent, a pris la direction.

Le *Rif*, au sein duquel peuvent être choisis et recrutés les chefs administratifs et les arbitres, n'est représenté ordinairement que par un *amusai*, quelquefois deux ou trois, selon le nombre de familles qui le composent.

Ajoutons que le terme *Rif* n'est pas universellement usité par les Berbères. Il est employé par les Aith Hammad, les Aith Na'man, les Iqeddaren (Aith Ndhir) et par les Aith Yazem (Igroupan). U est toutefois connu des autres tribus.

#### TIGKMMI

La *tigmmi* (pluriel *tigmimmà*) qui a pour synonyme « adouar » (pluriel idouaren, de l'arabe « douar ») est formée par la réunion d'un nombre variable de *rif*. Nous ne saurions trop insister sur l'importance administrative de la « *tigemmi* » qui, dans la société berbère marocaine, joue le même rôle que la « *karouba* » chez les sédentaires de la Kabylie et de l'Aurès.

La *tigtmmi* est en effet le groupement qui a une physionomie administrative bien caractérisée. Son unité politique est incontestable ; son individualité économique est réelle. Non seulement en temps de siba, où, comme nous l'avons dit, l'ingérence makhzen s'efface et disparaît, mais encore en temps de soumission

au sultan et d'obéissance aux caïds, la « tigemmi » conserve intacte sa vie propre et son autonomie administrative.

Elle a sa *Djema'a* avec ses notables (en berbère : *akhttar*, pl. *ikhatareu*). Elle a ses coutumes et ses usages. Ses lois sont pieusement conservées par les anciens ; nées du « consensus omnium et de la répétition des précédents<sup>1</sup> », la coutume de la *tigemmi* est transmise de mémoire ou fixée par écrit dans des *Icbard l-Tada* (papiers de la tradition) dont nous donnons la traduction en appendice.

Les membres de la *tigemmi* sont parents à deux ou trois générations ; nous mettons évidemment à part les éléments étrangers dont nous avons parlé à propos de la famille et qui sont admis ou adoptés après autorisation de la *djema'a*.

Un peu partout au Maroc, on retrouve, à la base de l'organisation administrative berbère, la *tigemmi* ou tout au moins un groupement identique. Les agglomérations du Sous, les qsour des confins algéro-marocains ont une organisation administrative qui rappelle celle de la *tigemmi*. Ce dernier terme n'est sans doute pas usité partout et l'importance de l'agglomération peut varier avec les tribus. Ainsi les Ixayan disent « *asouit* ». Il n'en est pas moins vrai qu'abstraction faite de la diversité des ternies et de la variation des effectifs, le principe de la *tigemmi* subsiste un peu partout à la base de l'organisation sociale berbère.

#### L'IGHS

Plusieurs tigemmis forment l'« *ighs* » ou clan. L'ighs groupe généralement des familles issues d'une même souche dont le nom ou le surnom a survécu à travers l'histoire de la tribu. Mais souvent des tigemmis ayant des aïeux différents se sont trouvées réunies par les hasards des combats et de la vie nomade. Les sultans ont aussi aidé à cette confusion des origines en déportant loin des agglomérations mères, des clans turbulents qui troublaient la paix du pays. Les Aith Ymmour, les Imjadh, les Imlouan, les Toula], sont des exemples frappants à cet égard.

Toutefois, il y a, dans toutes les tribus, des *içbs* qui se réclament d'un même aïeul ; les Aith Ouallal, par exemple, ont depuis longtemps vécu au sein de la tribu Aith Ndhir.

Déjà, aux xv<sup>n</sup> et xv<sup>m</sup>\* siècles, alors qu'ils se trouvaient

1. Cf. Brut, *Rapport sur Torgatusalkm jwiitwrt thtt Ut tribut hrrUrvi*.

3. Ce mot *ighw* ou *ikhs*, pluriel *ighun*, signifie os : il est a rapprocher du mot arabe « 'adhem ». pluriel « n'dham ».

englobés dans la confédération des Aïth Idrasen, ils avaient cette unité d'origine qu'ils ont encore de nos jours. Une *tigemmi* s'est détachée de ce clan à une date que nous ignorons et s'est fixée chez les Igrouan. Cela n'a aucunement nui à l'intégrité de *Vigbs*\* pas plus du reste que l'adoption de contingents étrangers provenant de la dislocation des Ai'tli Idrasen<sup>1</sup>.

L'union des groupements qui composent *Vigbs* se relâche quelque peu en temps de paix, et l'organisation intérieure du clan s'é mouss e devant celle de la *tigemmi*. Cela se comprend assez, puisque la parenté est éloignée ou nulle, et les relations économiques insuffisantes.

En temps de guerre, les liens se resserrent et les *tigtminis* se groupent sous l'autorité des chefs de *Vigbs*; elles deviennent chacune un anneau de la même chaîne. Le clan apparaît alors avec son organisation politique, jusque là latente ou floue.

Lorsque *Vigbs* est imponent, et pour faciliter le compte de l'effectif du clan, les Aith Ndhir adoptent une subdivision en *tigbsl* (pluriel : *tigbsatin*, ou sous-clans); la répartition en *tigbsatin* n'a cependant aucun intérêt politique ou administratif.

#### LA TAOJULT

L'ensemble de plusieurs ighs forme la *Taqbilt* (de l'arabe qabila) : c'est la tribu. En temps normal, la *taqbilt* n'apparaît pas comme une personnalité politique bien caractérisée. Les *igbs* qui la composent sont suffisamment étrangers les uns par rapport aux autres pour entretenir entre eux des haines séculaires alimentées et avivées par les vols simples, les enlèvements de femmes, les dettes de sang et les razzias. Aussi les luttes intestines sont fréquentes dans chaque tribu.

Si l'unité d'origine est flottante dans *Vigbs*, elle est encore bien plus précaire dans la *taqbilt*. La tribu semble, en effet, un agrégat hétéroclite de groupements qui se sont fondus et confondus au cours de l'histoire particulièrement agitée des Aith Ndhir.

Il se trouve quelquefois, au sein même de la *taqbilt*, un noyau compact autour duquel ont gravité des éléments divers.

1. Cf. Abé\*. *Mmtkt\** hisloripm sur Irs Brirtirs il U rtgim i\* Mthfts; les AitM IdrasMH.

Ce noyau, formé sans doute par une famille puissante et guerrière, a donné à la tribu entière le nom ou le sobriquet d'un aïeul prépondérant. Les vicissitudes des combats, les victoires retentissantes, les défaites écrasantes, ont créé ou développé, à la longue, entre les différents groupements, sinon une parenté durable, du moins ce lien latent assez lâche chez des nomades primitifs, mais suffisamment puissant pour alimenter et entretenir le sentiment patriotique que l'on trouve chez des peuples plus civilisés. Mais au point de vue politique, les caractères principaux de *Vigbs* se retrouvent dans la *laqbill*. Les *igbs*, la tribu entière, font cause commune et choisissent un chef de guerre unique pour défendre leur sol contre les incursions des tribus voisines ou l'ingérence étrangère qui menace l'indépendance de tous.

#### LA CONI-ÉDREATION

Nous ne rappellerons que pour mémoire la dernière série de l'organisation sociale berbère, qui est la confédération. Formée par la réunion de plusieurs tribus, la confédération n'a ni la communauté d'origine, ni l'unité suffisantes pour constituer un rouage administratif fixe et durable. Cela est si vrai que la langue berbère n'a pas réservé, que nous tâchions, un mot spécial pour désigner la confédération'. Elle subit forcément les fluctuations de la politique locale, l'influence des çois, les coups de main des chefs ambitieux. Il faut faire observer que, généralement, des raisons politiques seules déterminent les tribus à se grouper en confédération.

C'est ainsi que vers la moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, les Aïth Ndhir ont fait partie de la célèbre confédération des Aïth Idrasen qui réunit plusieurs autres tribus, pour combattre efficacement sa puissante rivale : la confédération des Aïth Oumalou (Aïth Mgild, Ixayan, Zemmour, etc.). Après avoir lutté victorieusement dans la montagne, elle vint se briser contre les mehallas makhzen qui la disloquèrent.

#### LA DJEMA'A

La *Djema'a*, a-t-on dit non sans raison, est la réunion de tous

**i. Dans certaines régions du Maroc, le mot arabe « lef » désigne quelquefois la confédération**

les hunimes valides du groupement. C'est elle qui administre la *tigrmmi*, *Vigbs*, la *laqhilt*, et aussi la confédération. Cet organisme, bien berbère, a mieux su résister à l'ingérence de l'administration makhxen avec laquelle il coexista dans plusieurs tribus soumises aux sultans.

Le rôle de la *djema'a* est assez important pour nous décider à en donner quelques vues générales, dont les idées sont implicitement contenues dans la traduction des textes berbères donnés en appendice.

Les étrangers peuvent assister, comme simples spectateurs, aux réunions de la *djema'a*. Pour ces séances, les groupements convoquent souvent des marabouts ou des chérifs qui, par leur sainteté ou leur influence, peuvent hâter la solution des litiges, la prise des décisions. Leur présence, qui attire les divines bénédictions sur l'assemblée, est aussi un gage de solennité et d'authenticité pour les résolutions et les engagements.

En séance de *djema'a*, chacun est libre d'émettre son opinion ; mais en réalité, la parole est plutôt gardée par de vieux notables influents, intelligents et expérimentés<sup>1</sup>. Ce sont ces quelques personnages qui président aux destinées du groupe.

La *djema'a*, qui siège en grande assemblée dans les cas importants où la vie et la liberté de tous sont menacés, se réduit à quelques notabilités seulement pour statuer sur des faits de la vie quotidienne. Les membres sont alors le plus souvent des parents, des voisins ou des amis des parties intéressées. C'est cette *djema'a* restreinte qui a le plus l'occasion de se réunir.

Il est, du reste, un principe en pays berbère : selon qu'un différend important est à régler avec la *tigemmi*, *l'igbs* ou la tribu voisine, ce sont la *djema'a* de *tigemmi*, la *djema'a d'ight* ou celle de la tribu qui deviennent compétentes.

i° *Djema'a de Tigemmi*. — En général, la *djema'a* comprend une moyenne de cinq membres qui forment l'élite du groupement et se réunissent pour discuter les affaires intéressant seulement leurs tentes. C'est elle qui délibère le plus souvent et qui statue sur le plus de cas, puisque, nous l'avons vu, la *tigrmmi* forme l'unité prépondérante et autonome de la société berbère.

C'est elle qui fixe l'époque de la transhumance et qui indique

i. D\* ton: appellei *ikbatam*, singulier *dihai'ir* ; ce mot signifie Littéralement grand, vieux.

à chacun l'endroit où il doit camper. Elle procède à l'allotissement du terrain collectif, accueille les étrangers, leur attribue ou leur refuse des lots après leur avoir conféré le droit de cité. Elle fait creuser des rigoles d'irrigation, aménager les gués, entretenir les ponts et les pistes. Elle fait des recherches en cas de vols importants et entame des négociations avec le groupement des voleurs.

Quand un fait n'a jamais été sanctionné par la coutume, c'est la *djema'a de ligemmi* qui se prononce et crée ainsi un précédent auquel on se conformera désormais. Constituée en *djerna* restreinte elle est présente lors de la conclusion de certains contrats : prêts, associations, ventes, locations, mariages, etc..

Agissant comme conciliatrice, elle peut statuer sur certains cas et régler des différends: prix du sang, dettes, contestations, querelles, divorce, adultère, héritage, etc.. C'est dans son sein que sont recrutées les commissions chargées de faire des enquêtes ou des expertises. Elle peut servir d'intermédiaire dans les transactions et indiquer un arbitre pour connaître des différends.

**2° Djema'a d'igbs.** — La *djema'a tfighs* se compose des représentants de la *djetna'a* de chaque *tigemmi*. Elle compte une vingtaine de membres. Elle se réunit lorsque tout *Vigbs* est directement intéressé. Elle est compétente par exemple pour traiter de la paix, statuer sur les enlèvements de femme *d'igbs* A *igbs*, sur *les dias* à payer à l'issue d'un combat, sur les délimitations de terrain, sur les razzias et la guerre-

**3° Djema'a de taqbilt.** — La *djema'a* de tribu est l'ensemble des délégués des *djtmaas* des *igbs* qui forment la *taqbilt*. Elle se réunit dans les cas graves et pour les questions d'ordre général : échange de terrains de parcours, autorisation de laisser les tribus voisines empiéter sur son sol, politique et sécurité générales, traités, alliances, guerres, négociations de paix, etc..

Les séances de la *djema'a* de tribu sont forcément importantes «assez rares.

#### L'AMGHAR

A l'origine il a dû y avoir, **i** la tête de chaque groupement, tout au moins a celle de chaque *ligemmi*, un chef élu en séance publique et reconnu président de la *djema'a* : ce chef correspond en somme au *cbeikb* ou a *Yamiï des* villages kabyles.

Dans la société berbère marocaine, cette fonction a succombé sous le régime makhzen, et les chefs des groupements ont cédé la place à d'autres rouages de l'administration arabe (*cheikhs, kbalifats et caïds*).

Cela est si vrai que dès que les ATth Nahir en particulier entrent en *siba*, le chef de *Vigbs* ou de la tribu réapparaît immédiatement.

Ccst donc seulement lorsque la tribu est en guerre que son organisation administrative est complète.

A ce moment-là, en effet, la *taqbilt* entière<sup>1</sup> choisit un chef ou *amgbar* (pluriel : *mgbaren*, littéralement vieillard, ancien). On trouvera décrite, à l'appendice, la séance pendant laquelle la tribu élit son chef de guerre. Avant d'accepter ses fonctions à *amgbar*, l'élu désigne ses adjoints et les répondants de chaque groupement. Il énumère ensuite les devoirs de chacun et les peines encourues par quiconque contreviendrait à la coutume pendant les hostilités. Lorsque tout le monde est d'accord, chacun des assistants ramasse une poignée d'herbe (en berbère : *touya*) et la lui jette en disant : « Puisse Dieu te bénir pour nous, ô vieillard à la poignée d'herbe • (*amgbarn touya*).

*Vamgbar* est élu pour un an ou pour la durée des hostilités. Mais après ce délai, il peut être maintenu en fonctions.

*L'amgbar* n'est pas rétribué. Pour le dédommager de ses peines, de sa responsabilité et des frais d'hospitalité qu'exigent ses fonctions, il jouit de certains avantages. Les groupements désignent en effet des hommes qui exécutent ce qu'on appelle « les corvées à *amgbar* » ; on lui laboure ses champs, on moissonne et on dépique sa récolte ; on arrose son maïs, on porte son courrier à destination, on garde ses tentes. Souvent aussi *L'amgbar* met en valeur les terres dites « de chefs » (voir au chapitre Régime foncier).

De plus, il touche les amendes (en berbère : *i^imaQ* infligées à ceux qui contreviennent à la coutume, désobéissent *M'amgbar* ou à ses subordonnés. Disons en passant que le taux des amendes est assez élevé en temps de guerre. *L'amghar* n'hésite pas à

i. Il existe des exemples où deux *Igis* entrent en lice l'un contre l'autre. Chacun d'eux élit alors un chef de guerre. Lors de l'occupation française, les contingents qui ont refusé de se tourner e ont fait cause commune, et ont ainsi constitué un chef de guerre, bien qu'ils fussent un ramassis de groupements très différents.



confisquer les biens du délinquant, à brûler sa tente, à raser les cheveux de **aa** femme en public.

#### LES UIASAÏX

Outre *Yamgbar*, chef suprême du groupement berbère, il existe aussi *Yamasai* (pluriel : *imasain* '). C'est le répondant.

Il y a plusieurs sortes *d'imasain*, et tout d'abord *Yamasai* qui est à la tête de chaque *ri*/. Ils sont ainsi plusieurs par *tigemmi* et leurs fonctions sont généralement héréditaires. Ils sont choisis par la *djenufa* et recrutés souvent dans son sein. Leurs noms sont mentionnés dans les écrits qui fixent quelquefois les lois coutumières de la *tigemmi*. Ces *imasain* n'ont droit à aucune rétribution. Choisis parmi les familles les plus aisées et les plus honorables, ils ont une réelle influence sur leurs coreligionnaires, qu'ils représentent et desquels ils sont les fidèles porte-parole. Les *unasatn* assurent l'exécution des décisions de la *ijema'a* et font respecter la coutume et les usages de leur groupement. En temps de guerre, ils sont les intermédiaires responsables entre les chefs supérieurs et les particuliers dont ils se sont portés garants. Ils veillent à l'égalité répartition des réquisitions, des charges et des amendes qui frappent le groupement vaincu ; ils sont responsables devant *Yamgbar* des infractions commises ; ils assurent l'application des peines, le paiement des amendes (*irm\*r*).

*L'amghar n touya*, chef de guerre, choisit aussi des *imasain* qu'il place à la tête de chaque *igbs* et qui sont responsables de tout ce qui se passe dans le clan. *Uamasad* de *Yigbs* en nomme d'autres pour chaque *tigemmi* de son ressort ou conserve ceux qui sont déjà en fonctions, s'il les juge suffisamment influents.

(A suivre.)

i. Du verbe berbère «ri : prendre, te charger de. • est synonyme da verbe arabe *rJU* ; de là *rafid* ou *rfai*, plur. *tfada*, qui correspond à *amuti*, plur. *imaiMin*.

## BIBLIOGRAPHIE

St. GSELL. *Hérodote (Textes relatifs à l'histoire de l'Afrique du nord, publiés par l'Université d'Alger, fascicule I)*, I roi. in-8», \*53 P.-. Alger, Jourdan, 191 >.

L'Université d'Alger vient d'entreprendre la publication d'une collection spéciale, destinée à éditer, en les étudiant de très près, une série de textes, tant anciens que modernes, relatifs à l'Afrique du Nord. Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt que présente une telle publication. Elle commence aujourd'hui avec le texte d'Hérodote, notre plus ancienne source grecque importante.

M. Gsell a extrait de l'œuvre du grand historien antique les passages concernant la Libye et les Libyens, et les connaissances qu'on en avait à son époque (livre IV, chapitres 166-19; ; livre II, chap. 31-33 : livre IV. chap. 1a-43): le premier de ces groupes de chapitres forme ce qu'Hérodote appelait ses Aïroï, auxquels il n'eut sans doute pas le temps de mettre la dernière main. M. Gsell en donne le texte, la traduction, et les commente. Il a fait ainsi pour l'Afrique du Nord ce que Wiedemann a tenté pour l'Égypte, mais sous une autre forme. Alors que l'érudite allemand se borne à donner du second livre d'Hérodote une édition critique développée, commentant au fur et à mesure qu'il s'avance dans le texte chaque passage l'un après l'autre, M. Gsell commence par donner l'ensemble du texte, dégagé de tout appareil critique encombrant, et, en regard, la traduction. Après quoi seulement vient le commentaire, sous forme d'une étude suivie, les principales questions étant groupées sous des rubriques générales qui forment autant de chapitres (sources, géographie physique, populations, etc.), et chaque point faisant l'objet d'un paragraphe particulier.

Cette disposition est infiniment préférable, évitant de fastidieuses redites, et groupant d'une manière beaucoup plus saisissante des indications de même ordre disséminées dans les

1. Wiedemann, *Historie der Aegypten*, Leipzig, 1890.

divers chapitres d'Hérodote. M. Gsell a ainsi dressé un inventaire raisonné et méthodique des renseignements de toute nature que nous pouvons demander à Hérodote.

Disons tout de suite que nous retrouvons dans la nouvelle œuvre du savant professeur au Collège de France, les qualités auxquelles les précédentes nous ont habitués : la même probité scientifique profonde, la même méthode prudente dans l'interprétation du texte. Celui-ci rend tout ce qu'il peut, mais n'est jamais sollicité : M. Gsell en pousse le respect à l'extrême : il ne se permet une correction que quand elle est d'une certitude absolue, prouvée par des leçons antiques ; quand la correction n'est que probable, il se borne à l'indiquer sans oser l'admettre définitivement : c'est dire qu'il n'a jamais recours à l'hypothèse trop commode d'une altération de texte quand celui-ci ne cadre pas exactement avec ce que nous savons par ailleurs et ne se prête pas tout à fait à telle ou telle séduisante identification : souci trop rare chez les commentateurs. Par contre, chaque point est discuté à fond : M. Gsell évolue aisément parmi les difficultés et les obscurités du texte, et, chose plus difficile peut-être, parmi les hypothèses multiples et contradictoires des modernes commentateurs. Les siennes sont toujours claires et judicieuses ; s'il écarte délibérément celles qui lui semblent trop peu conformes aux données du texte, il n'hésite pas à reconnaître souvent que l'hypothèse à laquelle il s'arrête, pour être la plus probable, n'est pas absolument certaine, et ne cherche pas à dissimuler les objections qui peuvent lui être faites : le lecteur dont il ne tente jamais de forcer la conviction se sent toujours sur le terrain le plus sûr qui se puisse trouver en ces délicates matières.

\*

\* ●

Quelles sont les sources d'Hérodote ? se demande d'abord M. Gsell. A-t-il emprunté à ses devanciers grecs ? Peut-être leur doit-il quelques renseignements, surtout à Hecatée de Milet, mais fort peu. Sont-elles égyptiennes ? Visiblement non. Carthaginoises non plus. Il n'alla sans doute même pas à Carthage avec qui les Grecs n'étaient pas en bon termes. Par contre nous avons de bonnes raisons de supposer qu'il fit un voyage à Cyrène : il eut tout le loisir d'y recueillir des informations en s'enquérant soit auprès de marchands cyréniens dont les cara-

vanes allaient, nous dit-il, jusqu'à l'oasis d'Ammon, soit auprès des indigènes qui fréquentaient la ville, tout comme on en voit venir aujourd'hui sur nos marchés. Et cela nous explique pourquoi ses renseignements, géographiques ou ethnographiques, sont d'autant plus nombreux, plus précis et plus exacts qu'ils se rapportent aux régions proches de Cyrène, d'autant plus vagues et moins sûrs qu'ils s'en éloignent vers le sud ou vers l'ouest.

La conception géographique qu'Hérodote se fait de l'Afrique est très simple et très symétrique : trois zones horizontales comprenant : une côte et une zone côtière à peu près rectiligne de l'est à l'ouest, cultivable et habitée ; en arrière, une deuxième zone presque inhabitée, la Libye des bêtes sauvages ; enfin en arrière de celle-ci, une troisième zone, le désert, précédé d'un bourrelet de sable rectiligne lui aussi de l'est à l'ouest. Au delà du désert, tout à fait inhabitable, rien, du moins rien de bien net, quelques peuples vivant dans des régions mal déterminées, les Ethiopiens troglodytes ; et de petits hommes noirs que de hardis explorateurs nasamons — un peuple de la côte — rencontrèrent après avoir marché de longs jours à travers le désert. Et puis, sans doute, tout au sud, la mer.

En ce qui concerne la zone côtière, les indications sont assez nombreuses pour toute la partie du rivage qui s'étend depuis l'Égypte jusqu'à la côte occidentale de la Tunisie actuelle ; au delà de Carthage, que d'ailleurs Hérodote ne nomme pas dans ce passage, plus rien. M. Gsell s'attache à identifier les particularités de la côte, lies, fleuves, golfes, montagnes, que signale notre auteur : riche souvent ardue. En passant, il met au point certaines questions souvent controversées, comme celle du *silpbium* ou celle du lotus dont se nourrissaient les Lotophages du lac Triton (identifié avec la petite Syrte). Les populations qui vivent sur cette côte sont des nomades depuis l'Égypte jusqu'à la côte méridionale de la Tunisie : il nous est permis cependant de supposer que quelques-unes possédaient déjà quelques cultures. Hérodote nomme douze tribus, « échelonnant de l'est à l'ouest : Adyrmachides, Giligames, Asbystes, Bacales, Auschises, Nasamons, Psylles, Maces, Lotophages, Gindances, Machlyes et A uses. Après ceux-ci il connaît trois tribus de « Libyens agriculteurs », Maxyes, Zauèces et Gyxantes. Mais là ses renseignements sont moins sûrs et il est possible que l'ordre de ces tribus doive être interverti : nous sommes déjà sur la côte ouest de la

Tunisie, et il en est des populations comme de la configuration du sol, Hérodote les connaît d'autant moins bien qu'elles sont plus éloignées des colonies grecques de Cyrénaïque. M. Gsell ne se contente pas de mentionner et de situer chacune de ces tribus : chaque fois qu'il est possible il suit leur histoire à travers toute l'antiquité. Car si le nom de quelques-unes ne se retrouve pas après Hérodote, d'autres au contraire ont joué un rôle historique certain, parfois important. Mais c'est ici, plus peut-être que partout ailleurs, qu'il convient d'admirer la méthode prudente de M. Gsell. Il était difficile de savoir résister au plaisir de proposer des identifications en apparence faciles, mais hasardeuses, des rapprochements de noms propres, dont tant d'historiens de l'Afrique du Nord, et non des moindres, ont fait un si erroné abus, dans l'espoir de mettre un peu de suite et de clarté dans cette histoire obscure, de relier les tribus dont parlent les monuments égyptiens du deuxième millénaire avant notre ère à celles que connaissent les Grecs, puis les Romains et les Arabes, à celles enfin qui existent encore aujourd'hui. Hypothèses séduisantes ! Le terrain était dangereux : M. Gsell ne s'y aventure qu'avec la plus extrême prudence, et la plus justifiée.

Sur la deuxième urne, la Libye des bêtes sauvages, Hérodote est très sobre de détails. Il n'y nomme qu'un seul peuple, sans doute, à son idée, les seuls habitants, les Garamantes, hommes tellement arriérés, dit-il, qu'ils ne connaissent même pas l'usage des armes.

Sur la troisième zone, ses renseignements sont un étrange mélange de données exactes et d'indications fabuleuses : on suit qu'il a dû se contenter d'informations de seconde main. Le bourrelet rectiligne de sable, qui marque la lisière nord du désert supporte, de dix en dix jours de marche, un tertre de sel au milieu duquel jaillit une source; autour de la source vivent des hommes dans des maisons de sel<sup>1</sup>. Assurément chacun de ces tertres habités

1. Faut-il considérer comme entièrement fantaisiste cette indication d'Hérodote, de sources (animant d'un tertre, et d'un tertre de sel) l'existence d'un tertre de sel, connue souvent, l'ait) pliiicatori et le uitanjte de faits réel» de l'urne. la source en haut d'un tertre fait penser **j u i** source! arteiacnirt **iuIiucHe\***. ti<i- quente» en certains points. voici un lait typique à cet iSgar J, note par un voyageur qui traversa le Kcfiaoua (au sud du Djerid, dans le Sud Tunisien): «Une infinité de source\* amMcennei ramènent à la surface l'eau d'une nappe captive... Autour de ces sources le uHe s'est peu à peu amoncelé, et l'eau émerge

schématise un groupe d'oasis. Les trois premiers, en partant de l'Égypte, peuvent être identifiés, ceux des Ammoniens, d'Augila et des Gmmantes, les marchands de Cyrène ou les indigènes de cette contrée étant en relations avec eux. Ce dernier groupe d'oasis est le Fezzan actuel, où nous retrouvons les Garamantes à l'époque romaine. Mais les renseignements qu'Hérodote apporte sur les terres suivantes, ceux des Atarantes, des Atlantes, et ceux qu'au-delà de ceux-ci il ne peut même plus nommer, sont trop vagues ou trop fantaisistes pour qu'on puisse tenter le moindre essai d'identification.

Après avoir ainsi passé en revue ce qu'Hérodote savait sur le Nord de l'Afrique, M. Gsell consacre deux chapitres à l'étude de deux problèmes d'histoire de la géographie, à propos de quelques passages de notre historien, qui, s'ils ne font pas partie à vrai dire des *Atsuxe* *As<sup>ei</sup>*, se rapportent cependant à la Libye, et à la connaissance qu'en avaient les anciens.

Le premier est le problème de l'origine occidentale du Nil. Une bonne partie des géographes de l'antiquité a cru que la source du Nil, ou du moins de la principale branche de ce fleuve, devait être cherchée dans le Grand Atlas marocain actuel : d'un côté aurait coulé le Dri, de l'autre le Nil qui aurait gagné l'Égypte par un cours souterrain, mais en revenant de temps en temps à la lumière. M. Gsell suit l'histoire de cette erreur géographique, reposant surtout sur l'identité des espèces vivant dans les fleuves qui se jettent dans l'Atlantique et dans le Nil, et confirmée par de pseudo-cor. stations comme celle que les fortes crues du Nil correspondaient aux années pluvieuses dans l'Afrique du Nord. Il montre que certaines similitudes apparentes

ta sommet d'un *cóvte*, i tel point qu'on » pu comparer ces sources 1 des • volons d'eau » (Penrinqteru, *La Tnpolihtint inlrdiu*, *Gbsddwut*, p. a.jj). Quant au second point, on connaît les lacs saturés de sel, si nombreux dans ces régions ; il est vrai que l'eau n'en est point pure et douce comme celle d'Hérodote. Tel est le cas de Ouargia : le retrait des eaux l'été laisse à découvert une grande quantité de sel ; il se cristallise en gros blocs que la chaleur fendille et partage. Les rivières vont alors chercher de ces pierres de sel ; ils en construisent leurs maisons ; un peu d'eau versée agglomère ces blocs en un tout compact, mieux que le ciment. Ce sont exactement les maisons de sel d'Hérodote. Les villages de Chott et d'Adjadja sont bâtis ainsi.

de noms entre le fleuve d'Égypte et le nom indigène de certains cours d'eau de Berbérie qui se perdent dans les sables n'ont pas dû être étrangères à la fortune de cette erreur qui se perpétua pendant toute l'antiquité et trouva crédit auprès des géographes les plus sérieux. Le roi Juba entre autres, après avoir étudié la question avec les puissants moyens d'investigation dont il disposait, fut l'un des défenseurs les plus convaincus de cette opinion.

Une telle erreur, et si tenace, ne doit pas nous étonner. N'aurait-il pas fallu attendre les grandes explorations du début du XIX<sup>e</sup> siècle pour faire admettre définitivement que le Niger n'était pas, comme on l'avait cru longtemps en Europe, un fleuve coulant de l'est à l'ouest, et se jetant dans l'Atlantique par deux embouchures dont l'une était la Gambie et l'autre le Sénégal ?

Le deuxième problème est celui des navigations autour de l'Afrique. Hérodote raconte celles qu'accomplirent des marins phéniciens sur l'ordre du roi d'Égypte Nécho. On sait que cette expédition fut contestée dès l'antiquité, et le géographe Ptolémée ne croyait point qu'une telle navigation fût possible, car il prolongeait à l'infini vers l'est, au sud de l'Asie, les rivages de l'Afrique. Mais M. Gsell démontre, en réfutant les objections de certains commentateurs anciens et modernes, que nous n'avons pas de raisons suffisantes de considérer comme inexact le voyage des marins phéniciens, d'autant plus que nous savons par ailleurs qu'à différentes époques leurs compatriotes se sont avancés très loin vers le sud, à l'est ou à l'ouest de l'Afrique. Peut-être faut-il seulement retrancher du récit d'Hérodote certains détails peu vraisemblables.

Hérodote rapporte encore l'histoire d'une autre expédition entreprise dans le dessein de contourner l'Afrique, par le Perse Sataspes, mais qui, celle-là, échoua. M. Gsell profite de l'occasion pour étudier rapidement dans son ensemble le problème de l'exploration des côtes africaines par les navigateurs antiques.



Essayons maintenant de récapituler les connaissances d'Hérodote sur la région qui nous intéresse particulièrement ici, le Maroc. Après Carthage, avons-nous dit, Hérodote ne connaît à peu près rien de la côte africaine. Il sait seulement qu'elle passe aux colonnes d'Hercule, et continue à se diriger vers l'ouest jusqu'au

cap Soloeis, que M. Gsell identifie en toute vraisemblance avec le cap Cantin ; après quoi elle s'incline vers le sud. Cette conception est erronée, mais du moins Hérodote connaît deux noms de caps. Ce sont les seuls. Sur l'intérieur, notre historien n'en sait pas beaucoup plus. Après avoir parlé du tertre de sel autour duquel vivent les Atlantes, et qui doit être placé vers la région sud du Maroc actuel, il ajoute : « Auprès de cet amas de sel se trouve la montagne qu'on appelle Atlas : elle est étroite et ronde de tous les côtés, et si haute, dit-on, qu'il est impossible d'en voir les sommets, car les nuages ne s'en écartent jamais, ni pendant l'été, ni pendant l'hiver. Les gens du pays disent qu'elle est la colonne du ciel. • (TV, 184). C'est la première mention d'un mont Atlas en Libye, ainsi que le remarque M. Gsell. Mais on voit aisément que si cette description a quelque fondement exact, les détails fantaisistes y ont pris la plus grande part. Qu'on ajoute à ces renseignements celui qui concerne le commerce muet dont il a entendu parler, et qui se faisait sur un point mal déterminé de la côte Atlantique et peut-être beaucoup plus au sud, au moyen duquel les Carthaginois échangeaient l'or des indigènes contre d'autres produits, sans entrer en contact avec eux ; et l'on aura tout ce qu'Hérodote savait sur les régions qui forment aujourd'hui le Maroc. Donc, à première vue, nous n'aurons que peu à attendre de lui pour la connaissance antique de cette contrée.

Mais à défaut de données géographiques précises, il peut nous apporter, indirectement, des renseignements d'un autre ordre infiniment précieux.

Car Hérodote s'intéresse aux mœurs des peuples dont il parle. Il recueille avidement les informations concernant leur aspect, leur genre de vie, leur manière de se nourrir et de s'habiller, leurs coutumes, leur caractère, leurs croyances ; bref il y a en lui, en plus de l'historien et du géographe, ce que nous appelons aujourd'hui un ethnographe. Assurément il accueille ses informations sans toujours faire preuve d'une critique suffisante, encore que sur ce point on se soit montré souvent pour lui plus sévère qu'il ne convient : elles sont fragmentaires et souvent peu cohérentes. Néanmoins, on peut en dégager, malgré des lacunes et des inexactitudes, quelques caractères généraux de la civilisation qui était alors celle des Libyens. Et il était intéressant de comparer ces données à celles que fournit l'observation de



nos modernes Berbères. Car nous sommes bien en présence du même peuple : ces Libyens d'autrefois, qui subissaient si facilement l'influence des mœurs égyptiennes ou grecques, sont bien les pères des Berbères d'aujourd'hui, si prompts à adopter nos instruments ou nos vêtements de travail, voire à apprendre notre langue, quittes si nous abandonnions l'Afrique du Nord, à revenir avec la même aisance à leurs anciennes traditions. Ces gens, qui honoraient les tombeaux des pieux défunts, juraient par eux, et allaient leur demander la guérison de leurs maladies, étaient bien de la race de ceux qui, aujourd'hui encore, observent les mêmes pratiques : le maraboutisme est de vieille date en Afrique. A chaque ligne de l'écrivain ancien, nous songeons au Berbère d'aujourd'hui. M. Gsell n'a eu garde d'omettre la comparaison : en toute occasion il met en regard le fait antique et le fait actuel.

Mais il est rare que la comparaison puisse se faire directement entre les populations dont parle Hérodote, et celles qui habitent aujourd'hui dans les mêmes parages, c'est-à-dire sur la côte de Tripolitaine. Le terme actuel doit être cherché plutôt en Algérie, plus souvent encore au Maroc. Cela se conçoit, car ce qui concerne le nord de l'Afrique, le vieil adage « *Ex Orituit lux* » semble être justifié. Aussi loin du moins que nous puissions remonter dans son passé, les influences civilisatrices y ont progressé de l'est à l'ouest, qu'elles soient égyptiennes, phéniciennes, grecques, romaines ou musulmanes. Dans le même sens aussi s'est produit depuis l'époque historique le seul apport de population qui ait été susceptible d'influencer d'une manière appréciable ses éléments ethniques, l'invasion arabe, principalement hilalienne. Or, s'il est incontestable que quelques tribus d'Arabes à peu près purs sont arrivées jusqu'au Maroc, il n'est pas moins vrai que les envahisseurs s'étaient arrêtés en bien plus grand nombre sur la route. Il en était de même des influences civilisatrices. Le Maroc, protégé par l'éloignement, l'était plus encore par sa configuration géographique. Si les îlots montagneux de Tripolitaine, de Tunisie et d'Algérie, malgré leur hauteur médiocre, avaient vu passer, sans en être trop pénétrés, le flot des envahisseurs, à plus forte raison le Berbère marocain devait en être protégé, habitant des massifs montagneux à la fois plus étendus, plus élevés et infiniment moins accessibles. Aussi devons-nous y retrouver des populations, non

pas dans le même état, puisque depuis vingt-cinq siècles elles ont évolué à l'intérieur de leur propre civilisation, et l'infiltration lente des influences romaines puis musulmanes n'a pas été •ans parvenir jusqu'à elles, mais dans l'état le plus voisin possible de celles qu'Hérodote a connues sur la côte de Tripolitaine. Telles sont bien les tribus reculées que notre progression continue dans l'Atlas marocain nous fait découvrir chaque jour. À mesure que l'enquête ethnographique se poursuit sur ces éléments nouveaux, nous retrouvons bien vivantes aujourd'hui des coutumes signalées par l'historien antique et que l'on pouvait croire mortes depuis de nombreux siècles déjà.

Ainsi, par exemple, comme jadis les Nasamons allaient au moment de la récolte recueillir des dattes dans l'oasis d'Augila, nos modernes Berabers du Sud s'en vont chaque année lever leur tribut de ces fruits dans les oasis vassales du Guir ou du Tafilelt. Comme autrefois les Libyens de CyrénaTque, quelques riverains de l'Oued el Abid s'abstiennent de viande de bœuf. Était-ce alors, comme le croit Hérodote, une influence égyptienne, ou une interdiction alimentaire ancienne commune à quelques tribus berbères ?

Il n'est pas jusqu'aux récits étranges insérés par Hérodote, concernant l'apparente liberté de mœurs de certains Libyens, qui ne trouvent confirmation. Il est vrai que les accusations de ce genre, vraies ou fausses, ont toujours été très en faveur dans l'Afrique du Nord, et M. Gsell n'accepte à bon droit qu'avec des réserves les assertions d'Hérodote. Mais il est troublant de constater des faits semblables ou pires, selon la morale actuelle, chez des populations d'aujourd'hui ; de retrouver chez les Zkara et chez d'autres le droit du seigneur comme chez les Adyrmachides ; une même liberté des femmes chez quelques Berabers que chez les Gindanes ou chez les Nasamons ; enfin que des témoignages dont la concordance est singulièrement précise ne permettent guère de douter que la « nuit de l'erreur », si analogue aux faits que rapporte Hérodote, a existé récemment encore — si elle n'existe plus — et en plusieurs points du Maroc : mais l'historien avait pris pour simple dérèglement ou pour absence de lois morales des rites sexuels, dont il ne pouvait apercevoir le lien étroit avec les rites agraires destinés à favoriser la récolte. Nous sommes donc amenés, par les constatations actuelles, à

attribuer aux affirmations d'Hérodote, sinon une certitude absolue, du moins un fondement exact.

Ces quelques exemples, et ils pourraient être aisément multipliés, suffisent à montrer quelle lumière jetteront sur le texte de l'historien ancien les trouvailles ethnographiques qui seront faites au Maroc. Il est vrai que des faits analogues à ceux qui viennent d'être cités se rencontrent également en certains autres points de l'Afrique du Nord ; mais nulle part avec autant de netteté et de vitalité, sauf chez quelques Sahariens, protégés eux aussi par les circonstances géographiques : là ils sont surtout des souvenirs, ici du présent ; et le Maroc, où l'enquête approfondie commence à peine, ne nous a encore livré que peu de choses en comparaison de ce qu'on en peut attendre.

Par contre, si la connaissance des faits actuels est précieuse pour la compréhension des textes anciens, la réciproque est également vraie. L'ethnologue qui croit saisir dans les manifestations de la vie actuelle le souvenir de quelque ancienne coutume perdue, se sent sur un terrain solide quand il la trouve relatée dans les textes de l'antiquité : ceux-ci aident à comprendre bien des faits obscurs aujourd'hui et défigurés parce que leur sens s'est perdu, alors qu'ils ont pu être notés en pleine vie il y a deux mille ans. Et étant données les conditions historico-géographiques que nous énoncions tout à l'heure, les faits notés en Tripolitaine valent pour le Maroc. Textes anciens, enquête actuelle se soutiennent l'un l'autre : voilà pourquoi l'ethnographie berbère doit être reconnaissante à M. Gsell de lui avoir fourni sous une forme aussi parfaite la série complète des faits ethnographiques relevés il y a vingt-cinq siècles, concernant la même population.

Il vous reste à exprimer le vœu que le travail qui vient d'être si bien fait pour Hérodote soit à bref délai accompli pour tant d'autres auteurs anciens. Salluste, Pline, Ptolémée, Corippus ou Procope, pour n'en citer que quelques-uns, nous apporteront peut-être encore bien des choses nouvelles quand leur texte sera commenté avec autant de sagacité que celui d'Hérodote, et confronté de même avec les faits ethnographiques actuels.

Henri BASSET.

**Encyclopédie de l'Islam**, dictionnaire géographique ethnographique et biographique des peuples musulmans, publié avec le concours des principaux orientalistes par M. Th. Houtsma, R. Basset, T. W. Arnold et H. Bauer, 23<sup>e</sup> livraison, Paris, Auguste Picard, 1916.

La publication de cette précieuse encyclopédie se poursuit malgré la crise actuelle qui ralentit l'essor de l'imprimerie et de la librairie. La dernière livraison parue commence avec le mot *Hamadhan* et finit au mot *hidjra*. Nous nous bornerons à signaler quelques articles particulièrement importants pour nous et ayant trait à l'Afrique du Nord et au Maroc.

*Hamtâl.* — Article de M. Carra de Vaux sur les talismans ou amulettes (appelés aussi *hur%*, dans l'Afrique du Nord), la manière de les porter, l'origine des prières, signes ou figures qui y sont inscrits.

*Hà-min.* — Article de M. René Basset sur ce personnage qui tenta d'établir chez les Ghomara une nouvelle religion procédant, semble-t-il, de l'Islam.

*Hammad.* — Courte notice de M. Yver sur ce souverain berbère, fondateur de la dynastie des Hammàdides.

*Hammadides.* — Article de M. G. Yver sur cette dynastie berbère du Maghrib central. — Liste de ces souverains.

*Handus.* — Article de M. E. von Zambaur sur une monnaie d'appoint de bas aloi, en usage dans le Maghrib du v au v<sup>ur</sup> siècle.

*Hansalia.* — Article de M. A. Cour sur cette confrérie religieuse musulmane fondée par Sidi Saïd Ahansal des Beni Mtir.

*Hasan ben Ali.* — Notice de M. G. Yver sur le dernier souverain Ziride de Mahdiya.

*Malay al Hasan.* — Notice de M. Cour sur ce quatorzième sultan de la dynastie actuellement régnante des Chérifs Alaouites.

*Hasan.* — Article sur ce nom des chérifs descendants d'Ali, nom qui est au Maroc particulièrement réservé, afin de les distinguer de leurs cousins idrisides, aux chérifs descendants de Muhammed al-Nafs al-Zakiya. — Article de M. A. Cour.

**Première aimée de langue berbère** (Dialecte du Maroc central), par ABRS, interprète civil, x vol. Imprimerie de *VÉcho du Maroc*, Rabat, 1916, in-8.

En un volume de 120 pages, M. Abès, interprète civil, nous donne sous le titre *Première année de langue berbère*, les règles les plus essentielles de la grammaire berbère, des dialogues, un choix de textes variés et enfin un vocabulaire contenant les mots les plus usités.

L'auteur ayant été en service dans la région de Meknes en 1914-1915 a pu, par ses fonctions d'interprète auprès du Commandant général du Nord, puiser aux meilleures sources les documents rassemblés dans son livre.

Malheureusement, ne pouvant délimiter d'une manière précise les dialectes locaux, il les mêle entre eux et nous les présente comme les expressions d'un seul dialecte auquel il donne l'appellation de « Dialecte du Maroc central ». Nous aurions aimé, dans ce cas, voir le manuel débiter par un relevé de caractéristiques les plus essentielles de ce dialecte central. Le lecteur y eût certainement trouvé un grand avantage et l'appellation de dialecte du Maroc central eût semblé moins factice.

Une deuxième observation s'impose à propos du titre de l'ouvrage et cette observation porte sur un défaut de méthode.

En effet le titre *Première année de langue berbère* paraît indiquer un livre élémentaire destiné plus particulièrement aux débutants. Ce genre d'ouvrage répond à un véritable besoin. Aussi, certains manuels publiés pour d'autres dialectes berbères ont eu le plus grand succès. C'est ainsi que la *Première année de langue kabyle*, de Boulifa, a permis à de nombreux étudiants en berbère de s'initier au langage des montagnards du Djurdjura. Il faut toutefois que ces livres tiennent compte des nécessités de présentation et de forme qui leur sont indispensables. Ils doivent comprendre des règles bien étiquetées, bien classées, suivies de vocabulaires et d'exercices d'application sous forme de thèmes et de versions ; l'étudiant se trouve ainsi en mesure de progresser dans ses études, au besoin sans l'aide du maître.

L'ouvrage de M. Abès ne nous paraît pas remplir complètement ces conditions. Un débutant éprouvera, selon nous, quelque difficulté à aborder ce manuel déjà compliqué que les berbérisants initiés peuvent consulter avec plus de profit.

Sous ces réserves, nous ne pouvons que féliciter l'auteur de s'être largement inspiré de l'enseignement qu'il a reçu à l'Ecole supérieure de Rabat auquel il Eût le plus grand honneur.

Ses dialogues présentent un intérêt pratique et seront utiles à tous ceux qui seront appelés par leurs fonctions à être en rapport avec les tribus du Maroc central.

Les folkloristes glaneront des détails intéressants dans les différents textes de fables, de proverbes, de chansons. Son vocabulaire ne peut que contribuer à faire progresser la lexicographie berbère marocaine encore à ses débuts.

Après cet essai heureux, souhaitons que M. Abès enrichisse par de nouvelles publications les études berbères pour lesquelles il semble avoir une vocation particulière.

NEHLIL.

**La villa de Fôe, son commerce et son industrie, par M. de Périgny, Imprimerie municipale de Fès, 1916.**

Après avoir retracé en des ouvrages appréciés ses nombreux voyages à travers le monde, M. Maurice de Périgny fut envoyé à Fès par les hasards de la mobilisation. Frappé de l'importance de la vieille capitale religieuse du Maroc, il l'étudia, s'assimila rapidement ce milieu si peu accessible aux étrangers ; puis il publia ses impressions et le résultat de ses observations en un volume de **170** pages.

Avec beaucoup de netteté et d'exactitude, il nous dépeint la vie sociale, commerciale et industrielle de la ville qu'il étudie. Sa monographie sera un guide précieux pour tous ceux qui voudront être documentés sur Fès aux premières années de son essor commercial et industriel dans notre Protectorat.

NBHLIL.

**Bulletin de la Société de géographie du Maroc, 1<sup>re</sup> année, fascicule 1, juillet-août-septembre 1916.**

Le Maroc, aux portes de l'Europe, est resté, jusqu'à ces dernières années, l'un des pays les moins connus du monde entier, et aujourd'hui encore la géographie de cette contrée, surtout dans ses régions montagneuses, n'est encore qu'à peine ébauchée. Or notre occupation entame maintenant les massifs montagneux, et chaque pas en avant de nos colonnes marque une conquête géographique autant que politique. Nombre de nos officiers, de nos

fonctionnaires, de nos colons sont ainsi à même de recueillir des documents nouveaux et intéressants, et ils ne manquent pas de le faire, car, nous le constatons avec plaisir, le goût des études géographiques est en général très vif chez les Français du Maroc. Il fallait donc créer un organisme qui fût capable de réunir toutes ces bonnes volontés éparses : -c'est le but que s'est proposé la Société de géographie qui vient de se créer à Casablanca.

Après le départ de M. le Commandant Gire, son premier président, la jeune Société élu à sa place M. de Segonzac, que la mobilisation avait rappelé au Maroc avec son grade de capitaine. Elle ne pouvait mieux faire, choisissant ainsi l'un des hommes qui connaissent le mieux le Maroc, de ceux dont les hardies explorations ont frayé la voie à notre conquête.

La Société a compris que le Maroc offrait par lui-même un champ de recherches extrêmement vaste : c'est donc à le mieux connaître qu'elle consacre tous ses efforts. Son programme, pour favoriser le développement de ces connaissances, tant de géographie physique que de géographie humaine, est bien compris : attributions de prix aux meilleurs ouvrages géographiques sur le Maroc, projets de voyages d'études, conférences dont un certain nombre déjà ont été faites, et avec beaucoup de succès ; enfin publication d'un bulletin.

Le premier numéro de ce bulletin contient un • Aperçu sur la géographie et la géologie du Maroc central », par le L> Russo, à qui un long séjour à Ben Guérir a permis d'étudier méthodiquement cette région ; un aperçu d'ensemble par M. Nesme, sur la géographie au Maroc, aperçu qui demanderait à être complété, du moins en ce qui concerne la dernière partie (enseignement) ; enfin la publication de deux carnets d'itinéraires (Mogador-Agadir ; Casablanca-Tanger), indications rapides, qui pourront être d'une ce ruine utilité aux voyageurs et aux touristes.

Ce premier numéro fait bien augurer des travaux de la Société de géographie : nous souhaitons les lui voir poursuivre activement.

Henri RASSIT.